



MÉTÉO
Aujourd'hui: temps changeant, parfois très nuageux. Par moments, encore quelques chutes de neige.
Demain: variable et froid. Quelques giboulées. En fin de semaine: éclaircies passagères, nouvelles chutes de neige.

Lac des Brenets 749,64 m			-11°		Lever 7 h 41	Coucher 17 h 51
Lac de Neuchâtel 429,01 m	-1°	-5°	2000 m		6 h 58	16 h 43

Fête à souhaiter mercredi 13 février: Jonas

Retour au bercail pour le FC La Chaux-de-Fonds

C'est la mort dans l'âme que l'entraîneur chaux-de-fonnier Roger Läubli (photo Galley) a annoncé hier soir à ses joueurs que la délégation chaux-de-fonnière allait mettre le cap sur la Suisse aujourd'hui déjà. Ce sont les conditions météo déplorables régnant sur la Péninsule qui ont incité le FCC à écourter son camp d'entraînement en Italie.

► 16



L'Impartial

OPINION

D'un cauchemar l'autre...

Dans une rame de métro, l'homme était nu-pieds avec un jeans bouffé aux mites et une chemise dans laquelle un rat n'aurait pas fait son nid. C'était il y a une semaine, à New York. Il avançait à genoux. Il tendait à bout de bras sa carte de légitimation d'ancien combattant du Vietnam. Il implorait: «J'ai faim.» Il suppliait: «Je ne me drogue pas, je ne bois pas, je n'ai pas de lit. J'ai faim...»

Le mendiant était Noir. Comme beaucoup d'autres, il s'était enrôlé dans l'armée, faute de trouver du travail ailleurs. Au Vietnam, les Noirs représentaient 14% des combattants. Ils sont 31% dans le Golfe chez les hommes et forment 54% de l'effectif féminin. La quasi-majorité est issue des 32 millions de pauvres qui, aux Etats-Unis, vivent au-dessous du seuil de pauvreté fixé à mille dollars par mois pour une famille de quatre personnes. Ce qui ne fait jamais que 325 fr. par personne!

Le mendiant fait partie des 80.000 sans-abri qui errent de porches en bouches de métro. Avec la récession qui s'amorce, ils seront très rapidement plus nombreux, car on tombe très vite dans la déché, en Amérique, sitôt que l'on ne peut plus honorer les intérêts de ses dettes et son loyer.

Ajoutez à ce sinistre paysage socio-économique qu'un Américain sur cinq est analphabète, qu'un gosse reste rivé sept heures par jour à son poste de télévision, où se produit un acte de violence toutes les cinq minutes. A 18 ans, il aura assisté à 32.000 meurtres sur écran. S'il descend dans la rue, il pourra éventuellement assister à l'un des 20.000 assassinats perpétrés annuellement dans l'ensemble du pays.

Ces Américains-là n'approuvent pas le président Bush dans sa justification d'imposer le respect du droit international, car ils se souviennent, eux, les Noirs, les Portoricains, qu'après avoir dirigé la CIA et intoxiqué les médias, le vice-président Bush s'est occupé de combattre le terrorisme par tous les moyens avec une équipe qui engageait des exilés cubains pour tracter dans l'ombre les terroristes du mauvais bord.

Ils savent que Bush fait partie de cette élite américaine qui pense tout simplement que l'Amérique doit dominer le monde et que cette domination passe par le contrôle économique des besoins essentiels, à commencer par l'énergie.

Dans son illumination, le psychopathe de Bagdad ne pensait pas différemment pour cette partie de la planète, quand il a rêvé de Saddamiser le monde arabe...

Gil BAILLOD

Deux fois treize ans à Pékin

Sévères condamnations pour les dissidents d'un printemps

Deux des principaux dirigeants du Printemps de Pékin, Wang Juntao et Chen Ziming, ont été condamnés hier à 13 ans de prison, la plus lourde peine prononcée depuis l'ouverture des procès des participants à la vague de manifestations pro-démocratiques qui avait secoué le régime en 1989. Un troisième dissident, Liu Gang, s'est vu infliger une peine de six ans d'emprisonnement et un autre, Chen Xiaoping, a été relaxé par le Tribunal populaire intermédiaire de Pékin, a également annoncé l'agence Chine Nouvelle.

Les quatre dissidents, tous intellectuels, étaient accusés de subversion et encouraient de ce fait une peine minimum d'emprisonnement de 10 ans aux termes de la loi chinoise. Chine Nouvelle a expliqué la «clémence» dont ont bénéficié deux d'entre eux par leur volonté de «repentir».

Tous les quatre étaient accusés d'avoir été des instigateurs du mouvement et d'avoir fait partie «des mains noires», la mafia, en chinois. Leurs procès ont eu lieu les 5, 6, 11 et 12 février, a précisé l'agence, en l'absence de tout observateur étranger. Les autorités, soulignent les observateurs, étaient apparemment soucieuses d'annoncer ces sentences avant la fête du Nouvel An chinois, vendredi.

REPENTIR ABSENT

Les deux condamnés aux peines les plus lourdes, Chen Ziming et Wang Juntao, «qui n'ont mon-

tré aucun désir de repentir», selon Chine Nouvelle, ont également été privés de leurs droits civiques pour quatre ans. Contrairement aux deux autres condamnés, ils étaient aussi accusés de «propagande contre-révolutionnaire et d'incitation» au renversement de l'ordre socialiste.

Wang Juntao était responsable d'une revue hebdomadaire intitulée Etudes économiques. Chen Ziming, ancien directeur de l'Institut de recherche socio-économique de Pékin, avait entamé une grève de la faim le 7 février pour demander le report de son procès afin de pouvoir préparer sa défense.

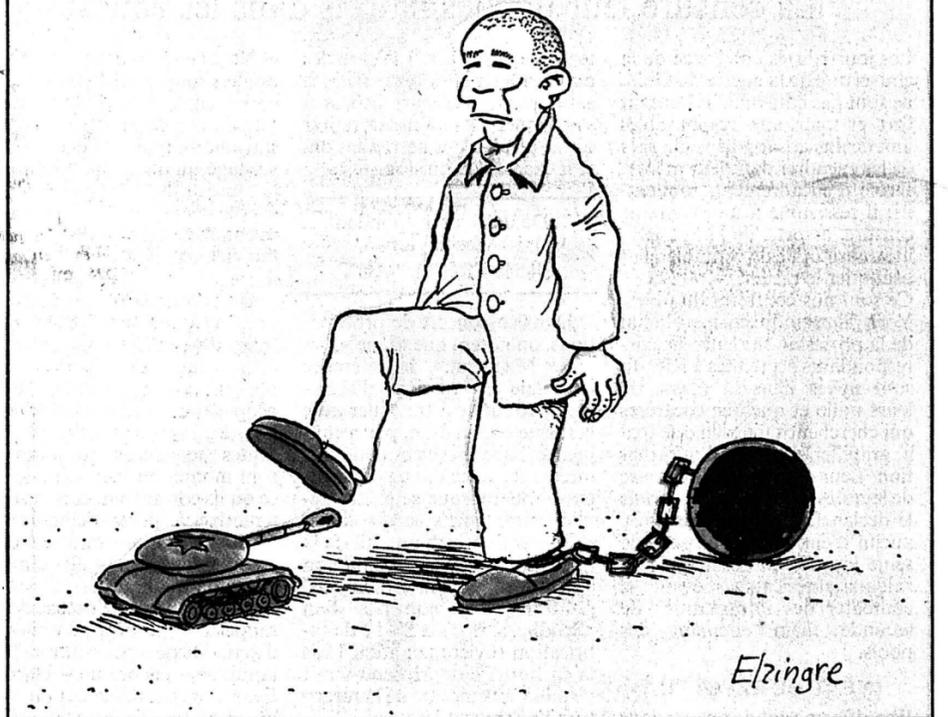
Wang Juntao souffre, selon des dissidents, d'une hépatite B contractée à la prison de haute sécurité de Qincheng, au nord de Pékin, qui n'a pas entraîné le report de son procès.

Liu Gang, condamné à six ans de prison, est privé de ses droits civiques pendant deux ans, mais a «reconnu ses crimes et montré le désir de se repentir au cours de son procès».

Ce diplômé de physique de 29 ans était le numéro trois sur la liste des 21 étudiants les plus recherchés établie par le régime après l'écrasement par l'armée du mouvement pro-démocratique le 4 juin 1989.

Deux cents personnes ont assisté à ces procès, a affirmé Chine Nouvelle, dont des membres des familles des accusés, des journalistes, des étudiants et des enseignants. (ats, afp)

INCITATION A RENVERSER LE SYSTEME SOCIALISTE RECONSTITUTION DU CRIME:



Washington temporise, Bagdad menace

Nouveaux missiles sur Israël, qui pourrait perdre patience



Israël. Blessé dans les décombres de sa maison après la chute d'un «Scud». (AP)

La guerre aérienne contre l'Irak se poursuivra «encore un moment»: cette déclaration de George Bush, lundi soir, met un terme provisoire aux diverses spéculations sur la date de l'offensive terrestre. Les bombardements intensifs ont partiellement détruit, hier, un convoi irakien au Koweït et des ministères à Bagdad.

L'Irak, quant à lui, toujours déterminé à étendre le conflit, a tiré dans la nuit de lundi à hier mardi de nouveaux missiles Scud sur Israël, où six personnes ont été légè-

rement blessées. La politique de «retenue» de l'Etat hébreu pourrait ne pas durer et le ministre de la Défense Moshe Arens a refusé de garantir qu'Israël n'exercerait pas de représailles.

Parallèlement, l'émissaire du président soviétique, Evgueni Primakov, est arrivé à Bagdad, où il doit rencontrer Saddam Hussein. Moscou a cependant souligné que le diplomate n'était porteur d'aucun plan de paix.

● Lire en page 2

Nouvelles menaces irakiennes

Israël s'impatiente après les attaques successives de missiles

La décision du président américain George Bush de poursuivre «pendant un moment» les raids aériens sur l'Irak et le Koweït a été accueillie par de nouvelles menaces de l'Irak, qui a exhorté, hier,

les alliés à «se sauver avant qu'ils ne baignent dans leur sang», alors que de nouveaux missiles «Scud» atteignaient les territoires israéliens et saoudiens dans la nuit de lundi à hier mardi.



Nord-est saoudien, hier. Dix déserteurs irakiens sont transportés en camionnette vers un camp aux fins d'interrogations. (AP)

«Ceux qui vous ont trompés en vous faisant croire que l'Irak se rendra sont des hypocrites et des menteurs», a déclaré Radio-Bagdad, selon qui les alliés «ne s'attendaient pas à une résistance aussi farouche et n'ont pas réussi à porter atteinte aux forces armées irakiennes».

«ARMES MEURTRIÈRES»

D'autres menaces ont été lancées par le président du Parlement irakien, Saadi Mahdi Saleh, qui a affirmé hier que l'armée irakienne avait su préserver jusqu'à présent ses «armes meurtrières et sophistiquées», et était prête à «détruire les envahisseurs et à les bouter hors des lieux saints de l'islam».

A l'issue d'une rencontre à la Maison-Blanche avec le secrétaire à la Défense Dick Cheney et le chef d'état-major interarmes Colin Powell, de retour d'une mission en Arabie saoudite, M. Bush s'est déclaré «très satisfait du déroulement de la guerre», jugeant que «la campagne aérienne a été très, très efficace».

ENGAGEMENT AU SOL

La décision de déclencher une offensive terrestre ne sera prise

que lorsque les conseillers militaires américains le jugeront «nécessaire».

Si la Maison-Blanche se refuse à spéculer sur les «dates» d'un assaut terrestre, le commandant des forces françaises en Arabie saoudite, le général Michel Roquejeoffre, a estimé qu'il fallait «encore quelques semaines» avant d'engager les troupes au sol.

La nouvelle attaque de missiles irakiens, dans la nuit de lundi à hier, contre Israël et l'Arabie saoudite, a démontré que parmi les «nombreuses cibles» qui restent à détruire selon le Pentagone, figuraient toujours les rampes de lancement de «Scud». Cette attaque a fait une victime dans le nord de Riyad, où le missile «Scud» a été intercepté par un «Patriot», et six blessés en Israël.

JÉRUSALEM S'ÉNERVE

Israël n'a pas remis en cause la politique de «retenue» adoptée par le gouvernement israélien, mais les signes d'impatience sont manifestes. En visite à Washington, le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, a ainsi refusé de garantir

qu'Israël n'exercerait pas de représailles contre l'Irak.

A Bagdad, quatre missiles alliés ont complètement détruit le bâtiment du ministère irakien de l'administration locale. a-t-on constaté sur place, alors que les raids alliés se sont poursuivis sur les villes du sud-est de l'Irak, notamment Bassorah, selon l'agence officielle iranienne IRNA.

En préparation à l'offensive terrestre des alliés, les Forces spéciales américaines ont commencé à larguer des dizaines de bombes spéciales d'énorme puissance sur les champs de mines du sud du Koweït, a rapporté hier le «Washington Times», citant des responsables de l'administration.

DIPLOMATIE

En visite à Bagdad, l'émissaire du président Mikhaïl Gorbatchev, Evgueni Primakov, a débuté ses entretiens avec des responsables irakiens. L'objectif essentiel de la visite de M. Primakov «est de tenter de convaincre l'Irak d'appliquer les résolutions des Nations Unies», a indiqué Moscou.

(ats, afp, reuter)

Colère des journalistes

La censure leur met les bâtons dans les roues

Les journalistes en charge de la couverture de la guerre du Golfe ne sont pas contents: ils l'ont dit fort et clair aux responsables américains et saoudiens chargés de les encadrer dans leur métier. Drôle d'encadrement, tonnent-ils; il ressemble à une véritable censure, assortie de l'impossibilité quasi totale de véritablement pratiquer le métier. Ce sont nos confrères du «New York Times» qui mènent le bal de la protestation: leurs six correspondants accrédités à Riyadh sont noyés dans la masse de leurs mille et quelque confrères qui cherchent tant bien que mal à grappiller un peu d'information. Leur colère est à la mesure de leur désappointement: depuis le déclenchement des hostilités, aucun d'eux n'a pu passer une seule journée en compagnie de soldats américains, devant se contenter des informations de seconde main émanant des pools.

VENT DE RÉVOLTE

Il souffle un vent de révolte dans les dunes saoudiennes, et la rigueur de la police militaire n'y est pas étrangère: plusieurs dizaines de journalistes, photographes ou cameramans, ont été appréhendés, coupables d'avoir

tenté de travailler à l'écart des pools dûment autorisés: après avoir perdu plusieurs heures à s'expliquer, ils se sont vus retirer ou suspendre leur accréditation, et menacer d'expulsion.

De notre correspondant à Washington
Claude FROIDEVAUX

Dans ce concert de protestations, on notera que «Jane's Defense Magazine», la référence mondiale en matière d'armement, continue à travailler avec la même obstination, par recoupements successifs et contrôles incessants; avec des résultats intéressants puisque sans être pénétré, Jane's se dit «intrigué» par l'examen attentif de la photo d'un missile «Scud», non explosé, Jane's qui estime qu'il pourrait s'agir non pas d'un «Scud», mais d'un SS-12 de fabrication soviétique; auquel cas la cachotterie de Moscou serait de taille, à la mesure de la réécriture de l'arsenal irakien.

À BOULETS ROUGES

C'est encore le moment que choisit Alan K. Simpson, sénateur républicain du Wyoming, ami personnel de George Bush

et No 2 de son parti, pour tirer à boulets rouges sur Peter Arnett, correspondant de CNN et dernier de nos confrères à pouvoir travailler depuis Bagdad. «Davantage qu'un sympathisant de la cause arabe, il est purement et simplement un collabo, clamé-t-il: comme au temps de la guerre du Vietnam d'ailleurs, ajoutez-il.

Où ce même Arnett marié à une Vietnamiennne elle-même sœur d'un Viartcong influent, avait reçu un Prix Pulitzer simplement pour avoir diffusé de la propagande anti-américaine». Là, les syndicats de presse, toutes tendances confondues, sont montés au filet, dénonçant ce qu'ils considèrent comme une tentative à peine déguisée de l'Administration Bush de discréditer les médias au sein de l'opinion publique.

C'est peut-être l'occasion de rappeler ici le propos toujours d'actualité de notre confrère britannique - encore un - Harold Evans, ancien rédacteur en chef du «London Times»: «L'information, c'est ce que quel'un, à un moment donné et pour une raison quelconque, tente de dissimuler: le reste n'est que propagande...»

C. F.

Consultation Bush - Joxe à Washington

Le président George Bush a reçu hier le ministre français de la Défense Pierre Joxe pour des entretiens sur la guerre du Golfe et l'éventuelle décision de lancer une offensive terrestre alliée pour libérer le Koweït de l'occupation irakienne.

M. Joxe, qui entendait s'assurer qu'il y aurait concertation entre les États-Unis et la France sur les prochaines phases du conflit, n'a pas fait de déclaration à l'issue de cet entretien à la Maison-Blanche qui a duré une demi-heure.

Le ministre français, qui avait rencontré dans la matinée le secrétaire à la Défense Dick Cheney, puis avait déjeuné avec le conseiller de M. Bush pour les affaires de sécurité nationale Brent Scowcroft, devait donner une conférence de presse dans l'après-midi. (ats, afp)

Etrange discours irakien

Le président irakien Saddam Hussein a déclaré hier à l'émissaire soviétique Evgueni Primakov qu'il était prêt à coopérer avec l'Union soviétique et les autres pays pour trouver une solution pacifique à la guerre du Golfe, a annoncé ce matin Radio-Bagdad.

La radio, captée à Nicosie, signale que l'émissaire soviétique a remis un message de Mikhaïl Gorbatchev au président irakien pendant leur entretien hier soir à Bagdad.

«L'Irak est prêt à étendre sa coopération avec l'Union soviétique et les autres pays et organisations dans l'intérêt de trouver une solution pacifique, politique, équitable et honorable aux principaux problèmes de la région, parmi lesquels la situation dans le Golfe», a dit Saddam Hussein, cité par Radio-Bagdad. (ap)

Vers une démilitarisation du Golan?

Le secrétaire d'Etat américain James Baker a proposé au gouvernement israélien de réfléchir à un accord avec la Syrie pour démilitariser les hauteurs du Golan, a-t-on appris hier de sources bien informées à Washington.

Les États-Unis aimeraient en effet que des négociations s'engagent entre Israël et la Syrie, dès que la guerre du Golfe sera terminée, afin de profiter des bonnes dispositions de Damas, qui s'est engagée aux côtés des alliés dans la guerre contre l'Irak et qui semble vouloir confirmer son rapprochement avec l'Occident.

Les hauteurs du Golan étaient sous contrôle syrien jusqu'à la guerre des Six Jours en 1967. Damas en a récupéré une partie en 1974 et Israël a officiellement annexé le reste en 1981. (ap)

Après-guerre évoqué

L'Allemagne à la rencontre de l'Égypte

L'Allemagne va verser une aide de 105 millions de dollars à l'Égypte et œuvrer en faveur de l'allègement de sa dette extérieure, a annoncé hier au Caire le ministre allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher.

A l'issue d'un entretien de deux heures avec le président Hosni Moubarak, le chef de la diplomatie allemande a ajouté que son pays fournirait à l'Égypte un certain nombre de chars spécialisés dans la détection d'armes chimiques, destinés à son contingent déployé en Arabie saoudite.

«L'endettement est l'un des problèmes auxquels l'Égypte doit faire face et nous avons assuré au Caire que nous l'aiderions à résoudre ces problèmes», a-t-il déclaré. Aucun chiffre n'a été abordé lors des discussions.

Koweït:

de nombreux puits de pétrole seraient en feu

Une cinquantaine de puits de pétrole répartis «dans l'ensemble des champs pétrolifères koweïtiens» sont en flammes depuis une semaine, a révélé hier le vice-amiral Mike McConnell, l'un des porte-parole du Pentagone.

«Nous surveillons la situation, c'est un problème difficile», a-t-il ajouté. Le porte-parole a rappelé que les Irakiens «avaient avantage à déclencher des incendies», afin d'utiliser la fumée de ceux-ci à des fins de protection.

Le général Tom Kelly, directeur des opérations à l'état-major conjoint, a indiqué pour sa part que ces incendies «allumés par les Irakiens (...) n'auraient pas d'impact significatif sur les opérations militaires».

Il a souligné que les alliés n'auraient pas la possibilité d'évaluer avec précision l'étendue des incendies tant qu'ils n'auront pas pénétré au Koweït, ajoutant qu'une fois les troupes irakiennes expulsées de l'émirat, les États-Unis «espéraient être capables d'accomplir un travail acceptable» en ce qui concerne l'extinction de ces incendies. (ats, afp)

EN BREF

Convergences soviéto-françaises

L'Union soviétique et la France ont des points de vue «très rapprochés» sur les mesures à prendre après la guerre du Golfe, et notamment sur les moyens d'établir «la paix et la sécurité au Moyen-Orient», a déclaré hier à Moscou le ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas, à l'issue d'un entretien de deux heures avec le président Gorbatchev. (ap)

Me Vergès pour Saddam Hussein

L'avocat de Klaus Barbie et de Georges-Ibrahim Abdallah, Me Jacques Vergès, s'est dit prêt, dans une interview accordée hier à Reuter, à défendre Saddam Hussein si celui-ci venait à être jugé par les alliés après la guerre du Golfe. Me Vergès assure qu'il défendrait le chef de l'Etat irakien «avec passion», comme il aurait défendu le chef des Gaulois qui dut rendre les armes devant Jules César. (ats, reuter)

Echec à Belgrade

La conférence restreinte des ministres des Affaires étrangères de 15 pays non-alignés a pris fin hier soir à Belgrade sur un échec, aucune formule n'ayant pu être dégagée à l'issue de cette réunion sur la guerre du Golfe. (ats, afp)

Alger: appel au boycott des alliés

Le vice-ministre irakien Saadoun Hamadi, qui se trouve à Alger depuis lundi soir, a lancé hier un appel au boycott économique et diplomatique des pays alliés. (ap)

«Résistance d'au moins 30 mois»

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, estime dans un entretien publié hier par le quotidien italien «Il Manifesto» que «l'Irak pourrait résister au moins 30 mois» dans la guerre qui l'oppose aux forces coalisées et que le conflit pourrait s'étendre à d'autres pays de la région. M. Arafat a encore ajouté que «c'est l'Irak qui a choisi de s'aligner aux côtés de (l'OLP) et non le contraire». (ap)

Concours du 60ème

au Garage des 3 Rois on est toujours gagnant...!

Afin de fêter comme il se doit le 60^e anniversaire de sa création, le garage des 3 Rois S.A. a organisé durant l'année 1990, un grand concours doté de plus de 60.000 francs de prix.

Plusieurs milliers de bulletins-réponse ont été retirés des urnes, et le tirage au sort a désigné 30 heureux gagnants dont nous donnons ci-après le nom des dix premiers.

- 1^{er} prix M. Yves MAEDER
Cité de l'Ouest 4, 2000 NEUCHÂTEL
- 2^e prix M^{me} Anne-Françoise HUMAIR
Point-du-Jour 28, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
- 3^e prix M^{lle} Florence SUSIN
Cardamines 24, 2400 LE LOCLE
- 4^e prix M. Jean-Pierre EYMANN
Le Corbusier 23, 2400 LE LOCLE
- 5^e prix M. Henri GEISER
Gentianes 45, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
- 6^e prix M. Alberto FLAUSINO
Liserons 5, 2000 NEUCHÂTEL
- 7^e prix M. Christian GERBER
En Pêcheret, 1424 CHAMPAGNE
- 8^e prix M. Jean TURRAT
Jeannerets 63, 2400 LE LOCLE
- 9^e prix M. Adrien PAILLARD
Etoile 1, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
- 10^e prix M. Jean-Pierre UBERSAX
Gratte-Semelle 31, NEUCHÂTEL



A La Chaux-de-Fonds, M. MICHELI remet les clés de la Ford Fiesta XR2i à M^{me} HUMAIR.



A Neuchâtel, M. WAIBEL remet les clés du Cabriolet Ford Escort à M^{lle} MAEDER.



Au Locle, M. DUBOIS remet les clés de la Lancia Y10 à M^{lle} SUSIN.



LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE NEUCHÂTEL



● immobilier

Gérance d'immeubles
Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. (038) 53 50 82

A louer au Locle
dans quartier résidentiel

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

renové, cuisine agencée, balcon, cave.
Loyer: Fr. 1250.- charges comprises.
Entrée: libre à convenir.

450-1107

Val d'Illiez-les-Bains/VS

A louer studios dès 550 fr. par mois, charges comprises et place de parc à disposition
2 pièces dès 600 fr. par mois, charges comprises et place de parc à disposition.

Tél. 027 22 04 44-45.
036-213/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

CHALET

à vendre dans le Jura bernois, à 15 minutes de La Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier.

Situation très tranquille, accès facile en toute saison. Vue sur les crêtes du Chasseral. Construction bois avec fondation et vide sanitaire en béton. Un séjour, une chambre, cuisine, W.-C., petite cave et galetas. Eau courante, électricité, téléphone. Parfait état d'entretien. Surface habitable: 50 à 60 m². Pâturage boisé d'environ 1800 m².

Intermédiaires s'abstenir.

Faire offres sous chiffres X 28-302084 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer ou à vendre, rue Numa-Droz 76 à La Chaux-de-Fonds, dans un petit immeuble de 4 appartements avec cachet:

un appartement de 6 pièces

2 salles d'eau, cuisine agencée, véranda, jardin, garage et places de parc.
Convient également pour bureaux ou cabinets.

deux appartements de 4 pièces

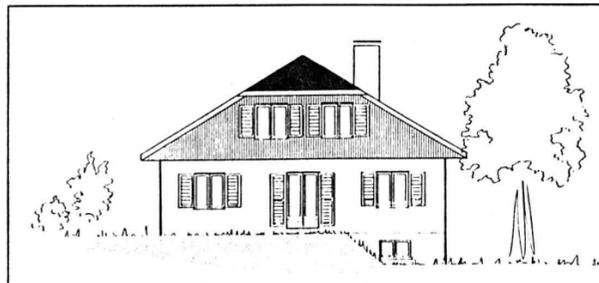
2 salles d'eau, cuisine agencée, avec garages.

un appartement de 3½ pièces

dans combles, une salle d'eau, cuisine agencée, grand séjour.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Menuiserie Colette
Case postale 142, 2008 Neuchâtel
☎ 038/24 66 00, heures de bureau

28-33172



A vendre à LOVERESSE, vallée de Tavannes, endroit magnifique, très ensoleillé et absolument tranquille, 3 nouvelles

MAISONS FAMILIALES

indépendantes, de 5½ et 6½ pièces. Ces habitations comprennent 2 salles de bains, poêle suédois, garage dans la maison, cave, local de bricolage. Elles sont situées à la limite d'une zone agricole, à 20 minutes en voiture de Bienne et Delémont, où vous aurez beaucoup de soleil et peu de brouillard!
Fr. 435000.- / 445000.-. Habitable dès avril/mai 1991. Profitez de cette situation unique! Nous vous invitons avec plaisir à une visite sans engagement.

VILLA DÉAL SA

2538 Romont
Tél. 032 87 18 24

06-3223/4x4

● divers

Marending
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

Nos Cœurs
Saint-Valentin
Mini-tourtes
Grillages
feuilletés

012186

Gérance d'immeubles
Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. (038) 53 50 82

Industriels, commerçants, restaurateurs

INVESTISSEZ

dans le marché locatif
dès Fr. 7000.- de fonds propres
Faites l'acquisition d'un appartement (F1 ou F2)
à Charquemont (Maîche)
pour y loger votre personnel frontalier

450-001.107/4x4

A louer
Hôtel-de-Ville 58,
La Chaux-de-Fonds

GARAGE
dès 1^{er} mars.
Fr. 160.-
☎ Natel 077/37 10 19
ou soir 038/24 21 52
28-12730

A louer à Tavannes,
Grand-Rue

garages
Fr. 90.-/mois

place de parc
Fr. 25.-/mois
Renseignements
au 061/89 22 25
271-20097

A vendre au centre de Saint-Imier: surface commerciale

- de 180 m² avec vitrines et quai de déchargement
- libre: été 1991
- éventuellement à louer.

et surface

- de 160 m² au 1^{er} étage
- conviendrait pour cabinet médical, bureaux, salon de coiffure
- libre: été 1991
- éventuellement à louer.

Pour tous renseignements,
téléphoner au 039/41 35 50, interne 12.

6-501264

L'annonce, reflet vivant du marché

Neutralité autrichienne à l'épreuve

Le transit d'armement destiné au Golfe sème la pagaille

La question du transit, à travers l'Autriche, de matériel de guerre à destination du Golfe a provoqué une vive controverse sur la compatibilité d'une telle autorisation avec la neutralité permanente du pays.

Le transport annoncé, effectué hier, de 103 blindés de sauvetage américains par rail, avait déjà été critiqué par l'opposition et avait donné lieu à un attentat contre une voie ferrée du Tyrol. Mais le projet de survol du terri-

toire autrichien par des avions britanniques transportant des munitions et autres bombes et roquettes, a conduit le parti socialiste (SPOe), au pouvoir avec les conservateurs (OeVP), au bord de la déchirure.

Alors que le chancelier Franz Vranitzky (SPOe) estime que «le soutien apporté aux mesures décidées par l'ONU à l'encontre de l'Irak ne porte pas atteinte à

ments découlant de l'adhésion à l'ONU.

ASSOUPPLISSEMENT AU PARLEMENT

Pourtant, le Parlement de Vienne avait voté à la majorité, au moment du déclenchement de la guerre du Golfe, un assouplissement du Code pénal concernant la législation sur l'importation et le transit de matériel de guerre, autorisant de tels transports à condition qu'ils soient conformes aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le transit d'armes ato-

miques, bactériologiques et chimiques est cependant exclu de cet amendement.

ESPACE AÉRIEN DÉJÀ OUVERT

L'Autriche, rappelle-t-on, a autorisé peu après l'invasion du Koweït l'utilisation de son espace aérien aux avions alliés pour transporter des équipements sanitaires et des troupes non armées, ce qui a déjà réanimé le débat sur la neutralité. Mais Vienne n'a pas envoyé de soldats dans la région. (afp)



Innsbruck, hier. Un groupe de policiers évacue des manifestants contre le passage sur sol autrichien d'un convoi de tanks venant d'Allemagne et devant être embarqués en Italie à destination du Golfe. (AFP)

par Wolfgang SCHWEITZER

la neutralité de l'Autriche», le maire socialiste de Vienne, Helmut Zilk, à l'instar d'organisations régionales du SPOe, pense que le transit de munitions n'est pas compatible avec la neutralité, qui a priorité sur les engage-

Pas de requête en Suisse

Les Etats-Unis ont obtenu l'autorisation de transit à travers l'Autriche pour 103 de leurs blindés de sauvetage destinés à la région du Golfe. La Suisse de son côté n'a pour le moment reçu aucune requête de ce genre, mais selon Franz von Daeniken, vice-directeur à la Direction du droit international public au DFAE, cette cargaison ne tomberait pas sous la catégorie «aide humanitaire».

Pour le transit de matériel de guerre par voie terrestre, une déclaration formelle du pays expéditeur est exigée par le Département militaire fédéral.

Dans cette déclaration écrite, il doit être stipulé que le matériel en question ne sera pas utilisé dans la région du Golfe. Sur le plan juridique, le transit à travers la Suisse de matériel de guerre est soumis aux mêmes restrictions que pour les exportations d'armes.

Après le 16 janvier, trois chargements d'armes différents ont transité par la Suisse, de l'Allemagne à l'Italie (2) et de l'Italie à l'Allemagne (1). La demande d'autorisation avait cependant été formulée avant cette date, et des assurances avaient été obtenues quant à la destination de ce matériel,

comme l'a indiqué le chef de la Division du droit international au Département fédéral des Affaires étrangères, M. Blaise Godet.

Les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont par ailleurs régulièrement effectué des transports de matériel militaire américain et britannique avant que la guerre n'éclate dans le Golfe, comme l'a indiqué le porte-parole des CFF, Christian Kraeuchi.

En 1990, quelque 900 (1989: 1003) transports de munitions et de matériel de guerre de l'OTAN ont été réalisés entre l'Allemagne et l'Italie. (ats)

Dissolution à la fin du mois

Pacte de Varsovie: bientôt plus qu'un souvenir

Le 25 février prochain, le Pacte de Varsovie ne sera pratiquement plus qu'un souvenir. C'est en effet cette date que les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des six pays membres du Pacte ont choisie pour se réunir à Budapest, afin de dissoudre l'organisation militaire de l'Alliance, a annoncé hier le premier ministre hongrois M. Jozsef Antall.

La liquidation du Pacte de Varsovie «sera un moment historique dans la vie du pays», a déclaré le premier ministre hongrois, M. Antall qui, citant une lettre du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, a précisé que le but de la réunion sera de démanteler l'organisation militaire du Pacte d'ici le 1er avril.

De son côté, le porte-parole du président soviétique, Vitaly Ignatenko, cité par l'agence Tass, a déclaré qu'une «telle décision contribuera à atténuer l'antagonisme militaire en Europe et facilitera le passage à des structures de sécurité non fondées sur des blocs». Cette évolution, a ajouté M. Ignatenko, «a été rendue possible par l'esprit du sommet de Paris (le sommet de la CSCE) et le climat qui s'est installé ces dernières années en Europe».

Un porte-parole de l'OTAN a réagi à cette annonce, en estimant qu'il est du ressort des pays membres du Pacte de Varsovie de décider de la politique de sécurité qu'ils mèneront à l'avenir et de l'opportunité de conserver le Pacte».

Le Pacte de Varsovie, composé de l'Union soviétique, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Pologne et la Tchécoslo-

vaquie, a été créé en 1955 pendant la guerre froide pour faire pendant à l'OTAN (organisation du traité de l'Atlantique Nord). Mais le Pacte a pratiquement perdu toute raison d'être depuis que les pays d'Europe de l'Est se sont démocratisés et que la logique des deux blocs Est-Ouest est devenue obsolète.

En fait, c'est le président tchécoslovaque Vaclav Havel qui a donné le premier, lundi, la teneur d'une lettre de M. Gorbatchev dans laquelle il annonce son intention de réunir les six membres du Pacte pour décider de mettre un terme à ses fonctions militaires. Des responsables d'autres pays ont confirmé

avoir reçu une lettre semblable, mais c'est M. Antall qui, le premier, a précisé la date de la réunion.

TROUPES SOVIÉTIQUES EN POLOGNE

Moscou refuse de retirer ses troupes de Pologne avant la mi-1994, s'opposant ainsi au souhait de Varsovie de voir cette opération s'achever avant la fin de cette année, a indiqué hier à Varsovie le chargé d'affaires de l'ambassade d'URSS, Lev Klepatski.

«La partie soviétique propose concrètement, a précisé M. Klepatski, de commencer l'opération (de retrait de ses troupes de

Pologne) en mai 1991 et de l'achever au milieu de 1994».

M. Klepatski a déclaré que l'évacuation des 50.000 soldats soviétiques (90.000 personnes avec les familles et les civils) stationnés en Pologne posait «des problèmes sociaux» à l'URSS, coïncidant avec le retrait de ses troupes de Hongrie, de Tchécoslovaquie et d'ex-RDA.

Il a assuré que les unités restées en Pologne «n'auraient aucun rôle militaire» et seraient «uniquement chargées de la logistique du transit» des troupes rapatriées d'Allemagne.

(ap, afp, ats)

ÉVÈNEMENT

Adieu, tutelle

Dans une dizaine de jours, le Pacte de Varsovie, reconduit pour vingt ans en 1985, sera dissous. Ainsi, les eaux glauques du Danube séparant Buda et Pest, témoins jadis de la Révolution hongroise avortée dans le sang, emporteront-elles cette alliance militaire, qui a pesé de tout son poids durant 35 ans, sur les années de guerre froide.

Pour rappel, l'Albanie - certes pas la pièce maîtresse du pacte - avait déjà déserté en 1968, date de toutes les ruptures de Tirana.

Si on ignore encore sous quelle forme de coopération pourrait naître la dépouille du

défunt pacte, l'esprit de la CSCE paraît avoir soufflé fort dans le sens de la désagrégation des structures présentes. Il y a là, bien sûr, une suite logique au démantèlement des barbelés aux frontières, à la chute du mur de Berlin, à tous les bouleversements qu'a connus l'Europe orientale.

Cependant, il faut bien voir que cela représente aussi le démantèlement de la ceinture de sécurité de l'URSS, qui rassemble, au sein du pacte, quelque 3,6 millions d'hommes, toutes armées intégrées confondues.

Comment l'Armée rouge, déboussolée, ne sachant déjà plus ni à qui ni à quoi obéir, va-t-elle réagir? M. Gorbatchev, compte-t-il la restructurer et la motiver au sein de l'URSS? Va-

t-elle se redéfinir et se réhabiliter face à elle-même?

Deuxièmement, l'équilibre des blocs étant devenu obsolète - la disparition du Comecon l'avait déjà démontré - le Pacte de Varsovie ne représentant plus le ciment obligé, mais sans doute rassurant, comment vont répondre au vide éventuel les minorités contestant les frontières existantes? Le cas de la Transylvanie semble le plus brûlant...

De plus, on peut se demander comment l'OTAN va se positionner dans la nouvelle donne. Quelles seront les alliances qui garantiront la sécurité de cette partie de l'Europe?

Autant de questions, qui démontrent à l'envi combien il est plus aisé de défaire plutôt que d'élaborer...

Sonia GRAF

Rallonges financières

Redressement économique de l'ex-RDA

Le ministère allemand des Finances a annoncé, hier, que les cinq nouveaux Länder de l'ex-RDA allaient bénéficier d'un apport immédiat de cinq milliards de marks, destiné à renflouer leur économie vacillante.

Le ministre allemand des Finances, Juergen Moellemann a pour sa part exposé, hier, un plan en dix points visant à soutenir la reconversion et le développement de ces cinq nouveaux Länder. Selon lui, 10 milliards de marks seront nécessaires cette année pour la réalisation de ce projet.

Dans un communiqué rendu public par son porte-parole, le

chancelier Helmut Kohl s'est de son côté prononcé pour une «grande action commune» menée par le gouvernement fédéral et les industries du pays. Il a en outre précisé que le redressement économique de l'ex-RDA était une priorité de son gouvernement.

D'après le ministère des Finances, les cinq Länder recevront en février une aide totale de 8,7 milliards de marks du Fonds pour l'unité allemande. Une semaine auparavant, 3,7 milliards de marks leur avaient déjà été versés. Ils devraient percevoir le reste dans les prochains jours. (ap)

Aide urgente à la Somalie

Un appel pressant à Paris

L'ambassadeur de Somalie à Paris, M. Saïd Farah a lancé, hier, un pressant appel à la Communauté internationale pour qu'elle apporte une aide urgente en nourriture et en médicaments au peuple somalien «abandonné à lui-même» en raison de la guerre civile.

«Le peuple somalien est démuné de tout, a-t-il déclaré à l'AFP. Il n'y a plus de nourriture, plus de médicaments, plus

d'eau à Mogadiscio, la capitale, ravagée par plusieurs semaines de combats. La guerre civile a fait plus de 7000 morts et des milliers de blessés».

M. Saïd Farah a regretté que «le drame que vit actuellement le peuple somalien soit occulté par les médias internationaux uniquement préoccupés, selon lui, par la guerre du Golfe».

(ats, afp)

Idriss Deby rassure

Coopération franco-tchadienne

Le nouveau président tchadien Idriss Deby est parvenu pendant sa visite de 24 heures à Paris à rassurer les autorités françaises sur ses intentions en matière de coopération économique et militaire.

Lors d'un déjeuner avec le président François Mitterrand, Idriss Deby a obtenu un accord de principe pour une nouvelle aide financière à son pays dans les prochains mois, a-t-on appris de source française autorisée. La France doit aussi participer à la réorganisation de l'armée et de

l'administration du territoire et doit examiner les moyens d'assurer la sécurité dans le pays.

Ces trois demandes ont été qualifiées de «priorités» par Idriss Deby, arrivé au pouvoir le 1er décembre après avoir renversé le président Hissène Habré.

La coopération militaire a également été évoquée pendant la visite du chef de l'Etat tchadien, notamment lors d'un entretien avec le ministre français de la Défense, Pierre Joxe.

(ats, reuter)

LE MONDE EN BREF

LIMA. - L'épidémie de choléra, qui frappe le Pérou depuis quinze jours, a causé la mort de 66 personnes et 8566 malades ont été officiellement recensés à ce jour.

BOGOTA. - Le président colombien César Gaviria a annoncé à Bogota la création d'un «impôt de guerre» transitoire pour financer le combat contre la guérilla.

HANOÏ. - Le Vietnam et le Laos ont signé lundi à Hanoï un nouvel accord commercial de cinq ans prévoyant que les échanges se feront désormais en monnaie convertible.

MANDELA. - Le ministre public a annoncé hier que deux témoins importants qui devaient déposer au procès de Winnie Mandela refusent de

venir à la barre, craignant pour leur vie. Ce nouveau rebondissement a entraîné l'ajournement du procès pour la journée.

BULGARIE. - 50.000 orphelins, invalides et personnes âgées placés dans quelque 500 institutions risquent de souffrir de la grave crise économique que traverse la Bulgarie,

a indiqué hier à Genève la Ligue de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

CE. - La Communauté européenne (CE) va verser une aide d'un milliard d'Ecus (1,4 milliard de dollars) aux pays d'Afrique noire. Cette contribution était déjà prévue par les derniers accords de Lomé.



IMMOBILIER

PROPRIÉTAIRES

Vous souhaitez confier l'achat ou la vente de votre bien immobilier?

Contactez-nous sans engagement de votre part:

Compagnie Foncière
La Chaux-de-Fonds SA
☎ 039/28 14 14

28-12485

A vendre à La Chaux-de-Fonds directement du propriétaire

petit immeuble locatif

de 4 appartements et 1 garage (curieux et spéculateurs s'abstenir) svp.

Prière d'envoyer offre sous chiffres 450-2073 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, Fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Le SUPER CENTRE COOP VILLE
Rue de la Serre 37 - 43 - LA CHAUX-DE-FONDS
informe son aimable clientèle que le magasin sera désormais ouvert

SANS INTERRUPTION

pour la pause de midi.

Ce nouvel horaire, valable dès lundi 4 février, est le suivant:

LUNDI

de **13 h 30 à 18 h 30**

DU MARDI AU VENDREDI

de **8 heures à 18 h 30**

SANS INTERRUPTION

SAMEDI

de **8 heures à 17 heures**

SANS INTERRUPTION

28-12081



Super Centre Ville



A VENDRE

à l'ouest de la ville

appartement

de 2½ pièces comprenant hall, cuisine agencée, salon/salle à manger, chambre à coucher. Tout confort.

Libre tout de suite.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI

91-119

À VENDRE

dans le Bas-Vallon de Saint-Imier

villa de 8 pièces

Sous-sol excavé de 140 m² avec carnotzet.

Rez-de-chaussée de 140 m² comprenant: cuisine, salle à manger, salon, bureau, salle de bains, 1 chambre à coucher et cheminée française.

Etage de 90 m² comprenant: 4 chambres à coucher, salle de bains, galetas. 1000 m² de terrain aménagé, garage, cheminée de jardin, terrasse couverte.

Construction récente.

Prix: Fr. 770 000.-

Faire offres sous chiffres 91-572 à:

ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds



cogestim

LA CHAUX-DE-FONDS
JAQUET-DROZ 6

A louer

bureau de 172 m² environ

1er étage

Libre: tout de suite ou à convenir
Loyer: Fr. 2800.-

Pour visiter: M. MIGUELEZ
☎ 039/23 12 41

22-3201

COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 20 88 61



A louer à Tramelan Méval 20

garage

Loyer Fr. 100.-

Pour tous renseignements:

Agence immobilière
Béatrice Paoluzzo Nidau
☎ 032/51 71 80

6-3190

A louer, 1er avril 1991, plein centre, La Chaux-de-Fonds, 2e étage:

appartement 6 pièces

220 m², cuisine agencée, cheminée. Ecrire sous chiffres 28-127019 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.



cogestim

ORPUND - JURASTRASSE 6
A louer

appartement de 3½ pièces

comprenant 2 chambres, grand salon, salle de bains/W.-C.

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Pour visiter: M^{me} Niederhauser
Tél. 032 55 13 95.

22-3201/4x4

COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 20 88 61



cogestim

À LOUER À PORRENTUY
BRESSAUCOURT 61

appartement de 3 pièces

2 chambres, salon, cuisine, salle de bains/W.-C.

Libre dès le 1^{er} mars 1991.

Loyer 700 fr. + charges.
Pour visiter: M^{me} Sanglard, tél. 066 66 54 40.

22-3201/4x4

COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 20 88 61



Office des poursuites et des faillites
du district des Franches-Montagnes

Vente publique

Judi 21 février 1991, dès 14 h, au Garage Puccini, au Noirmont, il sera offert en vente aux enchères publiques, contre paiement comptant, les véhicules à moteur dépendant de la faillite de la société RAST PPS S.A., aux Bois, savoir:

Renault 25 Baccara

Valeur à neuf 46775 fr., première mise en circulation 2 mai 1990, roulé 18000 km.

Mise à prix: 30000 fr.

Nissan Pick-Up 4 WD

voiture de livraison mise en circulation en 1985, roulé 87600 km.

Mise à prix 2500 fr.

Saignelégier, le 7 février 1991.

Le préposé e.r.: René Domont

14-8074/4x4

ANGLAIS À LONDRES

SÉJOUR LINGUISTIQUE À L'ANGLO-SCHOOL - Membre ARELS

COURS INTENSIF 30 leçons par semaine (début chaque lundi)
COURS D'EXAMENS Cambridge First Certificate et Proficiency, ARELS, Oxford, TOEFL

Logement dans une famille. Possibilité de sport, excursions, activités.

Prospectus - Renseignements - Conseils - Inscription:

ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3d, 3400 Berthoud BE, Tél. 034 22 29 22



ANGLOSTUDY

09-74/4x4

PHYSIC CLUB - Matthey/Marmet - PHYSIC CLUB - Matthey/Marmet

Physic club



Chr. et Edith Matthey, J.-P. et Maguy Marmet



- PISCINE
- WIHRLPOOL
- THALASSOTHÉRAPIE (soins du corps)
- SOLARIUM
- SAUNA
- BAIN TURC

La Chaux-de-Fonds
BD des Eplatures 19
039/266 777

GARDERIE D'ENFANTS PERMANENTE

Le Locle
H.-Grandjean 1
039/317 508

28-14198

PHYSIC CLUB - Matthey/Marmet - PHYSIC CLUB - Matthey/Marmet

LE PARFUM SI DÉLICAT!
7 millions d'amandiers en fleurs sous le ciel éternellement bleu de Majorque

L'organisation parfaite pour la fameuse chaîne suisse d'hôtels

Situés au bord de la mer
Promenades accompagnées
Piscines chauffées d'eau de mer
Cuisine soignée (avec spécialités espagnoles)
Renseignements et réservations chez votre agence de voyages ou directement à Lausanne.

Chaque dimanche du 3 février Martrey 5

universal Tel. 021/20 60 71

1 semaine
vol et pension complète
min 355.- Perla
max 700.- Lido

Universal, Rue Martrey 5,
1005 Lausanne
SVP à l'adresse

530-2502

Au Conseil fédéral de donner le signal

Reconnaissance de l'indépendance de la Lituanie

Reconnaissance de la déclaration d'indépendance de la République de Lituanie: l'Assemblée fédérale n'est pas prête de suivre l'exemple islandais. Les groupes politiques qui y sont représentés laissent au Conseil fédéral le soin de trancher. Mais tous les parlementaires ne vont pas adopter une position attentiste. Une vingtaine d'entre eux au moins, de toutes couleurs politiques, entendent mettre sur pied un «lobby baltique» au cours de la prochaine session.

— par Markus HÄCHLER —

Les Lituanais ont clairement confirmé, le week-end dernier, à l'écrasante majorité de 90 pour cent, leur volonté de recouvrer une indépendance confisquée par les Soviétiques en juillet 1940. Lundi, le Parlement lituanien a entériné ce vote populaire

en inscrivant l'indépendance dans la Constitution de la république. Et la Lituanie a immédiatement fait savoir sa volonté de renouer des relations diplomatiques avec tous les Etats du monde.

ACTION PRÉMATURÉE

L'Islande a été la première à réagir favorablement: les six partis qui composent son Parlement ont décidé unanimement la reconnaissance de la Lituanie indépendante. Il faut dire que le gouvernement de Reykjavik a soutenu dès le début les mouvements d'indépendance des trois Républiques baltes.

En Suisse, de par la Constitution fédérale, la politique étrangère est affaire du Conseil fédéral. Jusqu'à maintenant, les 7 Sages se sont prononcés contre la reconnaissance de la Lituanie, de l'Estonie et de la Lettonie indépendantes.

Porte-parole du département des Affaires étrangères (DFAE), Markus Antonietti explique la raison officielle de ce choix: «La Suisse n'a jamais reconnu formellement la souveraineté de l'URSS sur les Républiques baltes, dont le retour à l'indépendance doit cependant faire l'objet de négociations. Une reprise des relations diplomatiques, gelées en 1940, serait actuellement prématurée».

LA PRUDENCE DES «GRANDS»

Tout en respectant les prérogatives gouvernementales en matière de politique étrangère, les Chambres fédérales pourraient, par l'adoption d'une déclaration, mettre le Conseil fédéral sous pression. Mais il n'y a encore aucun signe dans cette direction. Une enquête de la cps, réalisée hier, montre que les groupes parlementaires ne veu-

lent pas empiéter sur le domaine gouvernemental. La situation dans les pays baltes est certes inscrite au programme des entretiens de Watteville de vendredi, mais personne n'en attend un changement d'attitude de la part du gouvernement.

Les instances dirigeantes radicales, démo-chrétiennes et socialistes sont unanimes à se prononcer contre toute prise de décision dans la fièvre de l'actualité. Le Valaisan Peter Bodenmann, président du pss: «Il faut d'abord procéder à une analyse sérieuse de la situation». Son compatriote, Vital Darbellay, président du groupe pdc: «Au vu de la position soviétique favorable aux alliés dans la guerre du Golfe, le moment serait mal choisi de mettre Moscou sous pression diplomatique». Franz Steingger (UR), président du prd: «Je n'attends rien d'une déclaration politique qui serait

destinée avant tout à l'électorat».

L'ENGAGEMENT DES «PETITS»

Les groupes parlementaires de plus petite taille montrent moins de retenue dans leur soutien aux peuples baltes. Chef du groupe de l'udc, Theo Fischer entend certes «voir d'abord comment le Conseil fédéral réagit face aux derniers développements de la situation». Mais il attend du gouvernement «qu'il fasse clairement savoir à Moscou que la question de l'indépendance des pays baltes, sur le tapis depuis la Deuxième Guerre mondiale, n'est en aucun cas comparable avec les tentatives séparatistes d'autres républiques soviétiques».

Un postulat de Theo Fischer, demandant un engagement diplomatique accru dans les affaires baltes, a d'ailleurs été

transmis au Conseil fédéral avec l'accord de celui-ci.

Pour le Neuchâtelais François Jeanneret, chef du groupe libéral, l'objectif est clair: «Les pays baltes doivent recouvrer leur indépendance». Le Conseil fédéral doit donc «prendre position clairement et sans délai», s'il le faut avec l'assistance du Parlement. Auteur d'une interpellation, l'évangéliste zurichois Niklaus Kuhn s'est vu répondre par le Conseil fédéral qu'un engagement accru de la Suisse n'est pas possible du point de vue du droit international public. Le conseiller national ne va cependant pas se décourager. Au cours de la session de mars des Chambres, il va créer un groupe de parlementaires qui se sentent concernés par ce problème: «Une vingtaine d'élus de toutes tendances m'ont déjà livré une réponse positive».

(cps-InfoRom)

Stop aux automatismes antisida

Des cantons sabotent les préservatifs

Malgré les efforts et les millions consacrés par la Suisse pour barrer la route au sida en encourageant l'utilisation des préservatifs, des cantons freinent la pose de distributeurs automatiques de capotes anglaises. Comme si la morale, la pudeur ou de vieux réflexes conservateurs s'opposaient à la défense de la santé publique. Et si la vente par automates reste faible, elle facilite, selon les fabricants, l'achat de préservatifs par des jeunes que cela embarrasse.

par Etienne SCHAUFELBERGER

Parmi d'autres, le canton de Vaud fait de la résistance à la pose d'automates à préservatifs. Au début des années sida, celui qui voulait installer un tel distributeur devait affronter la jungle hostile de l'administration vaudoise. De vieux réflexes conservateurs? L'affaire a été prise avec le plus grand sérieux: il a fallu deux débats au Grand Conseil pour savoir si les distributeurs automatiques de préservatifs devaient être soumis à une patente. En date du 8 novembre 1990, le conseiller d'Etat Claude Rucy écrit à propos de ces appareils une lettre de deux pages... à

tous les préfets du canton pour «clarifier la situation». La police vaudoise devra «sans délai» recenser et soumettre à la patente les distributeurs encore clandestins.

PAYER POUR POSER

Une telle patente coûte au minimum 26 francs dans le canton de Vaud, une soixantaine à Neuchâtel, Fribourg ou Saint-Gall. Le Valais demande 150 francs par an. «Une mesure dissuasive», selon le Valaisan Wolfram Krampé, propriétaire d'une vingtaine de ces appareils en Suisse romande. Il ajoute: «On ne peut les installer que dans les dancings bien fréquentés, sinon ce n'est pas rentable.»

Schaffhouse ne s'est pas encore posé le problème. Berne laisse le choix de la taxe aux préfets. Le canton de Zurich a «instauré le marché libre.» Il n'y existe aucune législation particulière pour ce genre d'article. On retrouve la même ouverture dans de nombreux cantons, comme Bâle, qui assimilent ces appareils à de quelconques distributeurs de marchandises. Dans ces cantons, les automatismes sont soumis à aucune taxe.

Pour favoriser la vente de préservatifs, le Tessin a même supprimé la patente existant pour les autres distributeurs. Moralité: on trouve 4 fois plus de distributeurs au Tessin qu'en Valais pour une population équivalente!

CACHEZ CES APPAREILS!

Un deuxième frein? La limitation des points de vente, même si le préservatif s'étale généreusement sur les affiches. Généralement, les cantons permettent de placer sans contraintes particulières ce genre d'appareils. Certains, comme Saint-Gall, leur interdisent la voie publique aux abords des écoles et des églises. Le Valais les autorise uniquement dans les toilettes des établissements publics. Mais certains patrons limitent eux aussi la vente, craignant qu'une boîte de capotes anglaises nuise à la bonne renommée de leur maison. Le canton de Fribourg, pour sa part, a décidé d'interdire ces machines dans l'administration cantonale, les casernes (sauf accord du commandant) et dans toutes les écoles y compris l'université. Interdire ces automatismes aux jeunes principale cible des

campagnes STOP SIDA? «C'est un peu un non-sens», reconnaît le responsable de la police du commerce fribourgeoise.

Troisième mesure limitative: les hommes de loi se penchent sur le préservatif lui-même. Fribourg et le Valais, cantons catholiques hostiles à la contraception, interdisent la vente par automate des préservatifs avec spermicide: ils sont alors considérés comme des médicaments.

LA GÈNE EN MOINS

«L'achat de préservatifs s'est banalisé, il est entré dans les mœurs», constate l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). «Les gens ont pris l'habitude d'en acheter à l'avance. Cela leur coûte moins cher et leur assure une meilleure qualité que les automatismes.» L'OFSP n'attache donc que peu d'importance à ce dépannage de dernière minute qui représente moins de 5% des ventes de préservatifs en Suisse. Un vendeur d'automates pense le contraire. «Par sa discrétion, la machine reste importante pour supprimer la gêne de la première approche, notamment chez les jeunes.» (BRRI)

A bord du «Pendolino»

Adolf Ogi teste le train italien



Le conseiller fédéral Adolf Ogi, chef du Département des transports, des communications et de l'énergie, a fait hier sur le trajet Berne-Brigue et retour un essai du train italien «Pendolino» à caisse inclinable. Plusieurs membres de commissions parlementaires ont participé au voyage.

Jusqu'à demain, les CFF vont se livrer encore à d'autres essais permettant de mesurer la vitesse et divers paramètres de ces trains, qui peuvent rouler plus vite dans les courbes. Mais le facteur économique est aussi déterminant, et rien n'est encore décidé.

(ats-photo Keystone)

KALÉIDOSCOPE

Lausanne: non-lieu rendu dans l'affaire du tueur à la pierre

Au terme d'une année d'investigations, Pierre Schobinger, le juge d'instruction chargé d'élucider le meurtre d'un ouvrier d'Ardon (VS) atteint par un gros caillou lancé d'une passerelle sur un bus circulant sur l'autoroute de contournement de Lausanne, n'a aucun coupable à déférer devant un tribunal. Son enquête autour de la fameuse «passerelle de la mort» n'a pas abouti. Des centaines de personnes ont pourtant été contrôlées, de multiples vérifications effectuées et trois lettres anonymes analysées avec minutie. Un non-lieu, purement formel, vient d'être rendu. Les recherches actives sont terminées. Le dossier sera rouvert si des éléments nouveaux apparaissent. (ap)

Couple exécuté à Wohlén

Un ou des inconnus ont exécuté Peter et Ursula Breitschmid d'une balle dans la tête lundi soir dans leur maison à Wohlén (AG). La police cantonale argovienne, qui n'a pas retrouvé la trace du tueur, est persuadée que celui-ci n'était pas un cambrioleur. Le meurtre du couple s'est déroulé entre 21 h 00 et 22 h 30 heures. C'est le fils et l'un de ses amis qui ont découvert les deux cadavres dans leur chambre à coucher. (ats)

Soutien du PDC et de l'UDC

Contributions cantonales aux loyers et intérêts hypothécaires

Le parti démocrate-chrétien s'est déclaré hier favorable à des mesures venant en aide aux personnes les plus touchées par les hausses consécutives du taux hypothécaire. En ce sens, le pdc soutient l'arrêté fédéral visant à encourager des contributions cantonales aux loyers et aux intérêts hypothécaires.

Une condition est posée à ce soutien: que ces contributions

soient assorties d'une aide fédérale conséquente. En particulier, la Confédération est sollicitée pour un soutien aux cantons les plus mal lotis financièrement. En effet, la situation du marché du logement varie fortement selon les régions, argumente le pdc. L'aide escomptée par les démocrates-chrétiens devrait donc être fortement différenciée et s'adresser aux familles les plus défavorisées.

L'Union démocratique du centre (udc) approuve également l'idée générale d'un encouragement des contributions cantonales aux loyers et aux intérêts hypothécaires. L'udc estime cependant que le projet d'arrêté fédéral urgent concocté par le Conseil fédéral ne sera efficace que si une réforme du droit foncier et du droit sur les constructions est envisagée parallèlement. (ats)

Contre le renvoi des Kurdes

Le Parti socialiste suisse (pss) a lancé hier un appel au Conseil fédéral pour que celui-ci renonce à renvoyer des Kurdes en Turquie.

La situation s'est encore dégradée en Turquie depuis le début de la guerre du Golfe, notamment pour les Kurdes, souligne le pss. La répression à l'égard de la population kurde se poursuit et s'est, même accentuée ces derniers temps.

Le départ de plusieurs des requérants d'asile kurdes, qui ont fait la grève de la faim à Flüelir-Ranft, est fixé au 15 février prochain. (ats)

PUBLICITÉ

+
=

Disponibilité immédiate!

P.A.M-EN-STOCK
Une Boutique Slash

Rue du Seyon 8a
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 99 02

SLASH S.A.
Rue de la Paix 101
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 21 21 91

● Immobilier

Cherche à louer à
La Chaux-de-Fonds
**halle
ou atelier**
environ 150 m², de plain-pied.
☎ 039/26 85 85. 28-14011

A louer à Tavannes
appartement de 4½ pièces
- pour le 1er mai 1991
- loyer Fr. 703.- + charges Fr. 100.-
Pour tous renseignements:
Agence immobilière
Béatrice Paoluzzo Nidau
☎ 032/51 71 80 6-3190

A LOUER La Chaux-de-Fonds
Centre ville
**grande cave
voûtée**
34 m²
local chauffé, avec lavabo et W.-C.
Convenant particulièrement comme
Carnotzet pour une société
ou association.
Libre: dès le 1er avril 1991.
Loyer: Fr. 330.- + charges. 28-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A vendre dans situation privilégiée, vue
imprenable sur le lac et les Alpes, à 10 min.
à pied du centre de Neuchâtel
**superbe
appartement-terrasse**
de 182 m², 4 chambres à coucher et 84 m²
de terrasse, finitions de beau standing, che-
minée de salon, 2 salles d'eau, cave et
2 places de parc couvertes.
Case postale 46, 2007 Neuchâtel. 28-40

A louer Chapeau-Râblé 50
4e, étage sud-ouest
**appartement
4½ pièces**
Libre: 1er mars 1991 Fr. 1424.-
+ charges.
S'adresser à:
Gérance Nardin, avenue Léopold-
Robert 31, ☎ 039/253 970 de 15 h
à 18 h. 91-374

A vendre à La Chaux-de-Fonds,
rue du Parc 33-35
**joli petit
appartement 3 pièces**
en bon état. Fr. 150 000.-.
☎ 038/53 44 45. 28-690

A louer à Renan
bel appartement de 2 pièces
- pour le 1er mai 1991.
- loyer Fr. 742.- + charges. Fr. 80.-
Pour tous renseignements:
Agence immobilière
Béatrice Paoluzzo Nidau
☎ 032/51 71 80 6-3190

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

PAOLUZZO
Verwaltung und Immobilien
Gérance d'immeubles et courtage
A louer à Saint-Imier
Rue du Pont 29:
garage
Loyer Fr. 133.- 06-3190

Pour tous renseignements:
Béatrice Paoluzzo Tel. 032/51 71 80
Postfach 399 Fax 032/51 23 81
CH-2560 Nidau Natel 077/31 86 37

LAGARDÈRE
GRAND CONCOURS DE TIR

les 15 février 1991
16 février 1991
17 février 1991



Gagnez

- 1 voyage à Paris pour deux personnes
- 1 Winchester
- 1 abonnement au stand de tir
- et divers autres prix

Inscription: au stand **LAGARDÈRE**
avant le début du concours.

LAGARDÈRE 2300 La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 21
Tél. 039/26 60 66 28-12569/4x4

● divers

● Pour raison de santé et afin de pouvoir offrir plus de disponibilité à notre clientèle

**«LA SIBERIENNE»
FERME SON MAGASIN**
Rue du Stand 10

LIQUIDATION TOTALE
à La Chaux-de-Fonds du 8 février au 31 mars 1991

● Pour apporter plus de créativité à nos modèles
● Pour être mieux à l'écoute de vos désirs.

Le magasin et l'atelier se réuniront aux Brenets début avril
Temple 22, Les Brenets, ☎ 039/31 13 75
(Autorisée par l'Administration cantonale La Chaux-de-Fonds / Département de police) 91-69

A LOUER au centre du Locle
**appartements
de 3 et 4 pièces**
cuisine agencée, cheminée de salon, vesti-
bule, salle de bains, douche, W.-C., cave.
pour tous renseignements s'adresser à:
l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 73 23. 28-12235

A louer
pour le 30 avril
1991,
**appartement
3 pièces**
à Courtelary
Fr. 1080.-
charges comprises.
☎ 038/31 86 86 28-593

demandes d'emploi

Si vous êtes
**une petite entreprise,
un artisan,
un magasin ou autre**
je suis à même de vous dépanner quel-
ques heures par semaine ou par mois, à
mon domicile ou à votre lieu de travail.
En travaux de correspondance, comp-
tabilité, facturation, traductions, classe-
ment, etc.
Si mon offre vous intéresse, veuillez
prendre contact par téléphone au
039/26 70 95. 28-465080

Banque Populaire Suisse
Siège de Moutier

Invitation
à l'assemblée générale des sociétaires
du vendredi 5 avril 1991, à 17 heures
à Miécourt, Hôtel de la Cigogne

Objet statutaire
- Election d'un délégué.

Ordre du jour
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 1990.
- Information par le directeur du siège sur «l'évolution, la politique et la marche des affaires du siège».
- Exposé sur des questions de politique économique.
- Possibilité de poser des questions et/ou d'émettre des suggestions.

Outre les candidats au mandat de délégué désignés par la banque, tout sociétaire a le droit de proposer par écrit ses propres candidats au plus tard jusqu'au 15 mars 1991, le nombre de candidats proposés ne devant dépasser celui des délégués à élire. Les candidats doivent être sociétaires. Les propositions de candidature doivent mentionner le nom, le prénom, la date de naissance, la profession et le domicile de chaque candidat. Si les propositions de candidature arrivent seulement après le 15 mars 1991, ces propositions de candidature ne peuvent être retenues. Les propositions de candidature de la banque et celles éventuelles des sociétaires seront adressées aux sociétaires avec la carte d'entrée et peuvent être consultées au domicile du siège et dans les succursales. Après la partie administrative, les participants sont invités à une conférence donnée par Yves Seydoux, porte-parole du bureau de l'intégration des départements de l'Economie et des Affaires étrangères. Thème «La Suisse et l'intégration européenne». Moutier, le 13 février 1991.

Sont autorisés à participer à l'assemblée générale les membres inscrits dans le registre des sociétaires. Les cartes d'entrée peuvent être retirées chez nous au moyen de la formule d'inscription jusqu'au 15 mars 1991 au plus tard. La représentation ne peut être assurée que selon l'art. 54 al. 2 à 4 des statuts.

Banque Populaire Suisse
06-16008/4x4

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

**DES PIÈCES ISOLÉES
EXPULSÉES SANS PITIÉ!!!**

Groupe de table (5 pièces)
pin massif, natur
avant 1'298 fr.
nouveau prix 598 fr.

Paroi murale
avec vitrine, chêne
déco, 250cm
seulement 698 fr.

Salon rembourré 3-1-1
simili cuir
avant 1'580 fr.
nouveau prix 790 fr.

QUI ACHÈTE MAINTENANT EN PROFITE DOUBLEMENT!

... car LIPO offre des prix fort réduits toute l'année.

VENTE SPÉCIALE
légalement autorisée
4.2. - 23.2.1991

LIPO MÖBELPOSTEN

REINACH BL
Sortie autoroute Reinach sud
chez Migrol 2 x à gauche
Am Bruggrain 1, tél. 061 711 66 44
tram 10, 11, BLT bus 64
lundi 13.30 - 18.30
mar-vend 8.00 - 18.30 sans interruption
samedi 8.00 - 16.00 sans interruption

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

Fust CUISINES / BAINS

ÉRABLE
Appareils et montage incl.
Cuisine stratifiée. Appareils encastrables de
marque Bauknecht: lave-vaisselle GSI 1352,
cuisinière ESN 1480, réfrigérateur KDIC 1511,
hotte et éviers Franke.

Le Service FUST

- En permanence, cuisines d'exposition à prix coutant
- Garantie de 5 ans sur les meubles
- Rénovation prise en charge
- Offre immédiate par ordinateur en fonction de des désirs
- Grand choix d'appareils de toutes marques

Planifiez la rénovation avant l'augmentation des prix!

Fust
CUISINES/BAINS ELECTROMENAGER LUMINAIRES TV-HIFI-VIDEO
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Biemme, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 9 024 21 86 16 05-2569/4x4

au lieu de 9548.-
7990.-

Venez visiter nos expositions cuisines permanentes.

Quelle solidarité pour demain?

La guerre du Golfe ébranle les fondements de l'OPEP

Avec la guerre du Golfe, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) connaît probablement la crise la plus grave de son histoire. Seule une solidarité sans faille de tous ses membres pourra éviter, dans l'après-guerre, l'effondrement des prix du pétrole. Depuis le 2 août dernier, date de l'invasion du Koweït par l'Irak, aucune goutte de pétrole ne sort plus de ces deux pays. Les onze autres membres de l'OPEP maintiennent pourtant la même production globale qu'auparavant, à treize pays. Le retour du Koweït et de l'Irak au sein de la grande famille pétrolière devrait donc entraîner une chute des prix - certains experts parlent de 10 dollars le baril.

Le Koweït et l'Irak auront par ailleurs besoin d'énormes moyens pour financer leur propre reconstruction après la guerre. Ce qui les incitera à produire davantage que les quotas auxquels ils avaient droit depuis la dernière conférence de l'OPEP. Les experts prévoient une inondation du marché, ce dont les consommateurs finaux ne se plaindront probablement pas.

INTÉRÊTS DIVERGENTS

Les Saoudiens, de leur côté, devront renflouer leurs caisses vidées par un effort de guerre qui se chiffre, pour eux, en dizaines de milliards de dollars. Dans les milieux spécialisés, on n'exclut pas qu'une solidarité arabe puisse se manifester après la guerre et donner une nouvelle impulsion à l'OPEP. Mais elle impliquerait une répartition plus égalitaire de la

chasse pétrolière entre tous les Arabes. Pour l'heure, il subsiste toujours des intérêts divergents entre les membres de l'organisation. L'Arabie saoudite, avec ses énormes réserves, souhaiterait maintenir la dépendance mondiale à l'égard du pétrole grâce à des prix relativement bas. A l'inverse, l'Irak et l'Irak revendiquent des prix élevés pour renflouer leurs caisses. Etant donné la nouvelle constellation d'après août 1990, il est peu probable qu'une réunion de tous les membres de l'OPEP se tienne dans un proche avenir. Et les quotas de production qui y seraient décidés ne seraient probablement respectés qu'une quinzaine de jours.

Une publication spécialisée de l'OPEP estimait récemment les dommages subis par les installations pétrolières du Koweït à 40 milliards de dollars,

auxquels s'ajouterait le prix des autres destructions. Des chiffres analogues peuvent être avancés pour l'Irak. Si Saddam Hussein ne survit pas à cette guerre, Bagdad pourrait sans doute bénéficier d'un bonus en matière de quotas.

par Harry DEDERICHS

Avant la guerre, le Koweït et l'Irak produisaient ensemble 5 des 23,7 millions de barils extraits quotidiennement par l'OPEP.

L'attitude des Koweïtiens représente toutefois une inconnue. Ils ont fait, plus d'une fois, chuter les prix parce qu'ils produisaient sans tenir compte des quotas fixés. On sait aujourd'hui que de telles rivalités ont constitué une des raisons de l'invasion du Koweït. Il y a donc fort à parier que les émirs

koweïtiens hésiteront à reprendre ces pratiques, tout comme les Emirats arabes unis (EAU).

D'autres pays producteurs sont également confrontés à des difficultés économiques et accueilleraient volontiers quelques pétrodollars. La dernière étude annuelle du Groupe international de l'énergie, à Washington, émettait des doutes quant à la bonne volonté de la Libye ou du Nigeria de diminuer leur production au profit du Koweït et de l'Irak.

L'OPEP pourra tout de même compter sur quelques conséquences positives, certains pays non-membres ayant intérêt à restreindre leur production pour maintenir des prix élevés. Il en va ainsi de l'Union soviétique, le plus gros producteur mondial, pour qui le pétrole constitue la plus importante source de devises, de la Norvège et du Mexique. (cps-InfoRom)

Léger frein Bourse de Genève

Les marchés européens se sont montrés très réservés par rapport à des Bourses américaine (+2,5%) et japonaise (+2,7%) totalement débridées. Pourtant, une avance initiale qui tentait d'emporter une nouvelle fois les banques et les assurances, a été stoppée net par une rumeur faisant état d'une éventuelle riposte israélienne.

Ce retour de tendance devait obliger à un repli à l'indice (-0,5%). Par exemple, de 3370 l'UBS a passé à 3290 (-20), la SBS de 318 à 309 (-4), le CS de 1850 à 1758 (-25), la Zurich de 4650 à 4530 (-60), la Winterthur de 4140 à 4060 (-40). Cependant la plupart des titres reviennent simplement sur leur position de la veille, sauf Electrowatt (3000 -20), Forbo (2080 -80), Fischer (1390 -20), Ascom (2460 -30), Buehrle (510-15), Pirelli (395 -10) qui sont plus fragiles que la SBS nominative (274 +2), Holderbank (4360 +30), SGS (6090 +40), les bons Schindler (920 +5), Ciba (2110 +10) qui gardaient, à midi, le dessus.

Il y a cependant des rescapés de poids avec les nominatives Fischer (260 +15), Affichage (440 +30), les bons Sulzer (362 +22), Pirelli (164 +17), et les actions Saurer (1500 -50). (ats)

Le dollar remonte

Le dollar s'est légèrement renforcé mardi sur le marché des changes à Zurich à la suite de l'intervention concertée des banques centrales. Il a clôturé à 1.2440 fr. contre 1.2405 fr. la veille.

100 deutsche mark ont valu 85.65 (85.59) frs, 100 francs français 25.13 (25.10) frs, 100 livres 0.1139 (0.1137) fr. et 100 yens 0.9726 (0.9718) fr. La livre sterling a clôturé à 2.4793 (2.4748) frs.

L'once d'or s'est échangée contre 365.25 (367.25) dollars et le kilo est resté stable à 14.650 frs. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

BCC. - La Banque Centrale Coopérative Société Anonyme de Bâle est satisfaite des résultats à l'année 1990. La somme du bilan a crû de 6,5% pour atteindre 7 milliards de francs et le bénéfice net de 13,2% à 22,7 millions de francs. Le cash-flow a progressé de 17,8% à 44,1 millions de francs. L'assemblée générale du 21 mars se verra proposer la distribution d'un dividende inchangé de Fr 42.50 par action au porteur et de Fr 8.50 par action nominative. Une somme de 4,5 millions de francs (4,0 millions de francs l'an passé) est attribuée aux réserves ouvertes.

VOITURES. - Les Suisses économisent en repoussant à plus tard l'achat d'une nouvelle voiture. En quantité, les ventes de voitures ont baissé de 10,8% en janvier 1991 par rapport au même mois de 1990, à 23.369 contre 26.199 voitures un an auparavant. La Volvo suédoise semble revenir à la mode, avec une croissance de 38,4%.

BCV. - La Banque Cantonale Valaisanne, jusqu'à maintenant établissement d'Etat, doit être transformée en une société anonyme si elle veut continuer à assumer son rôle d'Institut cantonal bancaire et faire face à la concurrence des grandes banques et des caisses Raiffeisen du Valais. Telle est la proposition du gouvernement valaisan rendue publique hier, qui répond aux vœux des milieux consultés, et notamment du Conseil d'administration, de la direction et de l'organe de contrôle de la Banque Cantonale Valaisanne, ainsi qu'à ceux de nombreux députés.

MOEVENPICK. - Le vaudois Michel Favre succèdera à Jutta Prager à la présidence de la direction du groupe Moevenpick. M. Favre avait été directeur général du groupe Moevenpick Hotels International pendant sept années avant d'assumer un poste de direction à l'American Express International.

Rien ne va plus!

Le transport aérien frappé de plein fouet par la guerre du Golfe

Licenciements massifs, plans de restructuration, guerre des tarifs sur l'Atlantique: rien ne va plus dans le transport aérien, hier fragilisé par une concurrence de plus en plus vive et aujourd'hui frappé, de plein fouet, par la crise du Golfe.

La crise du Golfe, notent les observateurs, a servi de révélateur et accéléré des mesures d'assainissement et de restructuration qui, de toute manière, auraient été nécessaires.

Nombre de compagnies aériennes devraient plonger dans les chiffres rouges ou accuser une chute de leurs bénéfices pour 1990.

Air France prévoit ainsi 800 millions de francs de pertes (160 millions de dollars) et la compagnie KLM néerlandaise

un déficit de 399 millions de dollars sur l'année (à fin mars). Le leader du marché européen, British Airways, a annoncé hier une chute de 72% de son bénéfice au dernier trimestre 1990.

GUERRE DES PRIX

Afin de remplir leurs avions, certaines compagnies se lancent dans une guerre des prix jugée dangereuse par les experts. British Airways a ainsi annoncé des rabais de l'ordre de 33% sur l'Amérique du Nord, la compagnie allemande Lufthansa lui a emboîté le pas en annonçant des réductions de 40% et la compagnie américaine TWA s'appête à faire de même.

Les compagnies qui ont réagi le plus brutalement ont été évidemment celles qui étaient déjà les plus vulnérables. Aux

Etats-Unis, Pan Am, en proie à d'énormes difficultés financières, a annoncé la suppression de 4000 emplois et US Air prévoit 3500 licenciements.

En Europe, British Airways a annoncé, en plus de 4600 licenciements, la mise au chômage technique de 2000 salariés. La compagnie espagnole Iberia et la compagnie scandinave SAS allègent elles aussi leurs effectifs. Quant à la compagnie belge Sabena, elle a annoncé un plan de restructuration et un nouveau «volet social» très attendu par ses 12.500 salariés. En France, après la restructuration de 1990 qui a vu Air France prendre le contrôle de deux autres compagnies françaises, Air Inter et UTA, l'heure n'est pas pour le moment aux licenciements mais à la mise en œuvre de «méthodes souples». (ats)

BOURSE

DOW JONES ↓	11.2.91	2902,23
	12.2.91	2874,75

ZURICH ↓	11.2.91	972,50
	12.2.91	970,80

\$ US ↑	Achat	1,2295
	Vente	1,2645

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	362.50	365.50
Lingot	14.450.-	14.700.-
Vreneli	101.-	111.-
Napoléon	91.-	100.-
Souver. \$ new	107.-	122.-
Souver. \$ old	111.-	123.-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	3.55	3.75
Lingot/kg	142.33	150.47

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	15.175.-	15.388.-

CONVENTION OR

Plage or	14.800.-
Achat	14.450.-
Base argent	190.-

INVEST DIAMANT

Février 1991: 245

A = cours du 11.2.91
B = cours du 12.2.91

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	15000.-	16000.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1300.-	1000.-
B. Centr. Coop.	740.-	740.-
Crossair p.	360.-	400.-
Swissair p.	675.-	670.-
Swissair n.	570.-	570.-
LEU HO p.	1130.-	1130.-
UBS p.	3290.-	3270.-
UBS n.	718.-	720.-
UBS b/p	132.-	129.-
SBS p.	312.-	313.-
SBS n.	270.-	272.-
SBS b/p	265.-	267.-
C.S. hold. p.	1790.-	1790.-
C.S. hold. n.	344.-	341.-
BPS	1295.-	1280.-
BPS b/p	120.-	119.-
Adia Int. p.	745.-	745.-
Elektrowatt	3000.-	3000.-
Forbo p.	2110.-	2140.-
Galenica b/p	285.-	292.-
Holder p.	4350.-	4360.-
Jac Suchard p.	7450.-	7550.-
Landis n.	1040.-	1030.-
Motor Col.	1440.-	1450.-
Moeven p.	4300.-	4220.-
Bührle p.	525.-	500.-
Bührle n.	170.-	155.-
Bührle b/p	152.-	150.-
Schindler p.	4800.-	4900.-
Sibra p.	330.-	350.-
Sibra n.	310.-	325.-
SGS n.	1380.-	1380.-
SMH 20	170.-	170.-
SMH 100	475.-	475.-
La Neuchât.	900.-	800.-
Rueckv p.	3320.-	3270.-
Rueckv n.	2400.-	2390.-
W'thur p.	4100.-	4100.-
W'thur n.	3140.-	3080.-
Zurich p.	4580.-	4550.-
Zurich n.	3480.-	3490.-
BBC I-A	4170.-	4180.-
Ciba-gy p.	2620.-	2600.-
Ciba-gy n.	2170.-	2190.-
Ciba-gy b/p	2100.-	2120.-

Jelmoli	1480.-	1475.-
Nestlé p.	7760.-	7740.-
Nestlé n.	7340.-	7290.-
Nestlé b/p	1430.-	1440.-
Roche port.	6690.-	6630.-
Roche b/j	3940.-	3960.-
Sandoz p.	10400.-	10300.-
Sandoz n.	9030.-	9020.-
Sandoz b/p	2030.-	2030.-
Alusuisse p.	992.-	990.-
Cortailod n.	4900.-	4950.-
Sulzer n.	3920.-	3920.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	55.50	58.50
Aetna LF cas	56.-	57.-
Alcan alu	26.50	27.50
Amxan	30.-	30.50
Am Cyanamid	70.-	70.50
ATT	42.50	42.25
Amoco corp	63.25	62.75
ATL Richt	159.50	165.-
Baker Hughes	33.75	34.-
Baxter	37.25	38.-
Boeing	63.75	62.75
Unisys corp	5.-	5.50
Caterpillar	59.75	61.-
Citicorp	18.75	19.50
Coca Cola	62.25	63.75
Control Data	16.75	15.50
Du Pont	45.25	46.50
Eastm Kodak	56.50	58.-
Exxon	65.75	67.-
Gen. Elec	81.50	82.50
Gen. Motors	48.50	46.-
Paramount	55.50	55.50
Halliburton	59.75	62.-
Homestake	20.-	20.-
Honeywell	65.-	65.50
Inco ltd	37.50	38.50
IBM	161.-	163.50
Litton	101.-	102.50
MMM	108.-	111.50
Mobil corp	74.50	75.-
NCR	114.50	112.50
Pepsico Inc	36.25	38.-
Pfizer	119.-	122.50
Phil Morris	73.50	75.75
Philips pet	34.25	34.-
Proct Gamb	103.-	104.50

Sara Lee	42.25	43.-
Rockwell	35.25	35.-
Schlumberger	75.-	76.-
Sears Roeb	37.-	38.50
Waste mgmt	51.25	51.75
Sun co inc	38.25	38.25
Texaco	73.50	75.-
Warner Lamb.	91.50	93.50
Woolworth	40.25	41.25
Xerox	62.50	64.25
Zenith el	8.25	8.50
Anglo am	36.50	35.50
Amgold	77.50	75.50
De Beers p.	26.75	26.25
Cons. Goldf I	21.75	21.-
Aegon NV	87.25	88.25
Akzo	66.75	67.25
ABN Amro H	27.25	26.75
Hoogovens	34.-	35.50
Philips	18.50	18.50
Robeco	69.25	70.-
Rolinc	64.25	65.75
Royal Dutch	100.-	100.50
Unilever NV	112.50	113.-
Basf AG	185.50	185.-
Bayer AG	209.-	204.-
BMW	367.-	364.-
Commerzbank	215.-	211.-
Daimler Benz	475.-	473.-
Degussa	280.-	283.-
Deutsche Bank	546.-	546.-
Dresdner BK	302.-	298.-
Hoechst	195.-	191.-
Mannesmann	246.-	242.50
Mercedes	363.-	356.-
Schering	624.-	625.-
Siemens	525.-	520.-
Thyssen AG	174.-	172.-
VW	290.-	287.-
Fujitsu Ltd	10.25	10.25
Honda Motor	11.25	11.75
Nec corp	13.75	14.50
Sanyo electr.	5.70	5.90
Sharp corp	13.25	13.-
Sony	64.25	66.-
Norsk Hyd n.	39.-	39.75
Aquitaine	72.75	72.-

NEW YORK

Aetna LF & CAS	46 1/2	45 1/2
Alcan	22 1/2	22 1/2

Alumino of Am	68%	66%
Amx Inc	25%	25%
Asarco Inc	29%	29%
ATT	34%	33%
Amoco Corp	51%	51%
Atl Richld	133%	132%
Boeing Co	51.-	48.-
Unisys Corp.	4%	3%
Can Pacif	19%	19%
Caterpillar	48%	49%
Citicorp	16%	15%
Coca Cola	51%	50%
Dow chem.	53%	54%
Du Pont	37%	38%
Eastm. Kodak	47%	46.-
Exxon corp	54%	53%
Fluor corp	46%	46%
Gen. dynamics	26%	25%
Gen. elec.	67.-	66%
Gen. Motors	36%	36.-
Halliburton	50.-	49%
Homestake	16%	16%
Honeywell	53%	52.-
Inco Ltd	31%	31%
ITT	132%	132%
IBM	1670.-	1670.-
Litton Ind	83%	84.-
MMM	90%	91.-
Mobil corp	61%	60%
NCR	91%	91%
Pacific gas/elec	25%	25%
Pepsico	30%	30%
Pfizer inc	99%</	

Positions supérieures

Un/une médecin, en qualité de chef de section

Souhaitez-vous faire face à un nouveau défi dans le domaine de la médecine? Vous prendrez part aux consultations médicales en matière de questions de principe, donnerez votre avis sur les cas individuels, en particulier dans les domaines de l'assurance-maladie et accidents, de l'AI et des recours. En tant que médecin bénéficiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années et ayant de bonnes connaissances de 2 langues officielles au moins, vous fournirez les meilleures prémisses pour cette activité variée.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/61 90 12, P. Trevisan

Un/une ingénieur géomètre breveté/e

Haute surveillance sur la mensuration cadastrale et surveillance technique dans différents cantons. Traitement de tâches spéciales dans le domaine de la mensuration officielle. Poste intéressant, varié et relativement indépendant, requérant de la part du/de la titulaire, outre de bonnes connaissances en mensuration, de l'initiative, le goût du contact, de l'habileté dans les négociations et la capacité de s'imposer. Langues: Si possible le français, avec bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'aménagement du territoire, Eigerstrasse 65, 3003 Berne

Adjoint/e scientifique

Remplaçant/e du chef du service juridique. Collaborer à la législation. Traiter de manière indépendante les procédures de droit pénal administratif lors d'infractions à la loi sur le blé et poursuivre les violations concernant les stocks obligatoires. Edicter des décisions et traiter les problèmes juridiques généraux en relation avec l'approvisionnement du pays en blé panifiable. Etudes de droit complètes, si possible brevet d'avocat ou expérience des tribunaux. Expérience professionnelle de plusieurs années, de préférence dans l'administration. Aptitude à travailler en équipe et talent de négociateur/trice et de rédacteur/trice. Langues: l'allemand avec de bonnes connaissances du français.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Eidg. Getreideverwaltung, Personaldienst, Hallwylstr. 15, 3003 Bern

Collaborateur/trice scientifique

au Service spécialisé III (économie, finances, santé, environnement). Il s'agit d'un poste varié, dans une petite collectivité (4 personnes) de l'administration au service du pouvoir législatif. Vous aurez à préparer des documents de base de décision dans tous les domaines, puis à conseiller de manière quasi individuelle les présidents et les membres des commissions dans les domaines spécifiques et de procédure (point fort: agriculture); vous remplacerez les secrétaires de commission lors des séances. Formation interne en informatique. Nous cherchons un/une généraliste travaillant de manière flexible, doué/e pour l'organisation et possédant une vive capacité de compréhension. Jeune économiste, intéressé/e aux affaires politiques. Langues: le français ou l'allemand avec de bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Services du Parlement, service du personnel, Parlamentsgebäude, 3003 Berne

Un/une ingénieur topographie diplômé/e EPF

Ingénieur EPF pour la division géodésie. Collaboration au développement de la

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emplois» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/27 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 30 fr. pour 6 mois et 38 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

station d'observations spatiales de Zimmerwald (BE) pour les besoins de la mensuration nationale. Organisation et conduite des observations et exploitation selon les méthodes «Satellite Laser Ranging» et «Permanent GPS-tracking». Coopération avec les instituts et partenaires nationaux et internationaux. Collaboration aux travaux de recherche et développement, formation du personnel dans le domaine de la géodésie spatiale. Ingénieur topographe diplômé/e EPF ou formation équivalente, expérience en géodésie spatiale et informatique, quelques années de pratique.

Lieu de service: Wabern
Adresse:
Office fédéral de la topographie, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern, ☎ 031/54 91 11, W. Blättler

Un/une économiste

L'Office fédéral de la statistique cherche des collaborateurs/trices pour le programme de révision des statistiques économiques. Calcul et introduction du nouvel indice suisse des prix à la consommation, de la statistique des loyers, de l'indice des prix de gros et de la statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail. Le/la candidat/e pourrait, selon ses aptitudes, se voir confier l'élaboration de fondements méthodiques et théoriques, la collecte et l'exploitation de données de base ou divers projets touchant à l'organisation et au TED. Etudes universitaires complètes, de préférence en sciences économiques, év. diplôme ECCA ou ESCA. Connaissance du TED, aisance à s'exprimer tant oralement que par écrit et entretient. Langue: l'allemand ou le français; connaissance de l'autre langue officielle. Durée probable de l'engagement: jusqu'en 1992.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, ☎ 031/61 28 43

Un/une juriste

Collaborateur/trice qualifié/e dans la section surveillance de la division de prévoyance professionnelle. Collaboration à nos tâches d'autorité de surveillance des institutions de prévoyance à caractère national et international ainsi que préparation de la législation et des directives d'exécution. Traitement de questions juridiques dans les domaines des 2^e et 3^e piliers. Participation à des commissions d'experts et à des groupes de travail, rédaction des procès-verbaux. Diplôme d'une haute école - faculté de droit. Une expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle est un avantage. Langues: le français avec des bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/61 90 12, P. Trevisan

Un/une chimiste, physicien/ne ou ingénieur

Collaborateur/trice de la section Sécurité des installations: travaux relatifs à l'application de l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs. Préparation de bases techniques concernant les mesures

préventives de protection de la population et de l'environnement contre les accidents majeurs dans les installations utilisant des substances dangereuses et sur les voies servant au transport de marchandises dangereuses. Recensement de l'état des techniques de sécurité et intégration dans des prescriptions techniques et des directives. Evaluation des installations du point de vue de la sécurité. Contacts avec les milieux de l'économie et de la science. Participation à des commissions nationales ou internationales. Formation supérieure en tant que chimiste, physicien/ne ou ingénieur, de préférence avec une certaine expérience professionnelle. Aptitude à collaborer au sein d'une équipe inter-disciplinaire, dans une discipline en plein essor. Connaissances dans le traitement électronique des données souhaitées. Faculté de s'exprimer clairement par oral et par écrit. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Un/une archéologue

Travail professionnel dans le domaine de la collection archéologique du Musée national suisse, recherches scientifiques concernant les objets de la collection et les nouvelles acquisitions, recherches archéologiques, publication des résultats. Etudes universitaires en archéologie terminées, avec des connaissances approfondies dans le domaine du paléolithique et du néolithique et si possible expériences pratiques.

Lieu de service: Zurich
Adresse:
Office fédéral de la culture, Musée national suisse, Service du personnel, Museumsstrasse 2, 8023 Zurich

Un/une chef de projet informatique

Cherchez-vous un nouveau défi dans le domaine du développement de systèmes et appréciez-vous un travail varié et indépendant? Pour la réalisation et l'extension de différents projets, nous engageons des collaborateurs/trices ayant plusieurs années d'expérience dans la programmation (COBOL et/ou NATURAL) et l'analyse. Avoir de préférence de bonnes connaissances de l'environnement IBM ainsi que de l'expérience avec des banques de données (IMS et/ou ADABA) et le télétraitement de données. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne

Collaborateurs/trices scientifiques

au service de l'Office fédéral des réfugiés. Etude des demandes d'asile et prise de décision; audition des requérants d'asile, recherche d'informations complémentaires au sujet des pays de provenance, rédaction de décisions et de préavis sur recours, autres tâches relevant du droit et de la pratique en

matière d'asile. Etudes universitaires complètes. Intérêt pour la politique mondiale, aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire, entretient, talent pour la rédaction. Nationalité suisse. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle.

Lieu de service: Berne oder Givisiez (FR)
Adresse:
Bundesamt für Flüchtlinge, Sektion Personal und Finanzen, 3003 Bern, ☎ 031/61 53 20

Pharmacien/ne

Collaborateur/trice à la pharmacie de l'armée, section fabrication et officine, pour la préparation de la production pharmaceutique de secours. Développement galénique de médicaments parentéraux, buccaux et externes. Suppléant/e du chef de section. Valider des procédés de production. Traitement de problèmes relatifs à l'environnement à l'échelon de l'office fédéral ainsi que de question scientifique. Représenter la responsable de l'officine. Etudes complètes de pharmacie, dissertation souhaitée. Ev. expérience de l'industrie. Langues: l'allemand ou le français, avec bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Ittigen/BE
Adresse:
Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée, service du personnel, Kasernenstrasse 7, 3000 Berne 22

Professions administratives

Un/une analyste-programmeur/euse

Pour la réalisation et l'extension de différents projets, nous cherchons des collaborateurs/trices ayant plusieurs années d'expérience dans la programmation (COBOL et/ou NATURAL) et éventuellement de l'analyse. Avoir de préférence de bonnes connaissances de l'environnement IBM ainsi que de l'expérience avec des banques de données (IMS et/ou ADABAS) et le télétraitement de données. Les candidat(e)s qualifié(e)s peuvent être formé(e)s dans des cours internes pour assumer cette fonction. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne

Un/une secrétaire de direction

Poste indépendant de secrétaire de direction avec les tâches suivantes: Contrôler l'agenda, donner des renseignements, préparer des séances et réunions; taper et, pour une part, rédiger de la correspondance difficile en allemand, anglais et français sur traitement de textes; enregistrer des documents. Certificat de fin d'apprentissage de commerce ou diplôme d'une école de commerce; expérience professionnelle, qualités d'organisateur et connaissances en informatique souhaitées. Langue: l'allemand, avec un sens sûr de la langue; bonnes connaissances de l'anglais et du français. Entrée en fonction: le 1^{er} septembre 1991.

Lieu de service: Wädenswil
Adresse:
Station de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture, service du personnel, 8820 Wädenswil, ☎ 01/783 61 11, K. Schäfer

Un/une secrétaire

Pour compléter un petit groupe, le secrétariat de l'Office de l'industrie cherche un/une secrétaire capable de travailler de manière indépendante. Il/elle devra disposer d'un talent d'organisation. Votre activité future sera variée et se distinguera par d'étroits contacts avec d'autres services de l'administration et l'économie privée. En plus des tâches générales de secrétariat, vous reprendrez des tâches spécialisées. Certificat de fin d'apprentissage de commerce ou un titre

équivalent d'une école de commerce. Expérience professionnelle, y compris la connaissance du traitement de textes (PC) souhaitées mais pas indispensables; au besoin, la formation sur PC sera donnée par l'office. Langues: l'allemand avec de bonnes connaissances de la langue française.

50% nachmittags
Lieu de service: Berne
Adresse:
Bundesamt für wirtschaftliche Landesversorgung, Geschäftsstelle IA, Belpstrasse 53, 3003 Bern, ☎ 031/61 21 91

Collaborateur/trice commercial/e

de la division de politique agricole. Si vous avez envie de travailler au sein d'une équipe jeune, chargée de liquider la correspondance et d'autres textes, nous vous offrons une occupation intéressante. Vous serez chargé/e d'écrire des propositions, des rapports, des prises de position en langues allemande et française, d'après manuscrits ou avec le dictaphone, soit par traitement de texte, soit sur ordinateur. En sus d'une bonne formation commerciale, nous attachons beaucoup d'importance aux connaissances linguistiques, à un travail rapide et bien fait, ainsi qu'à un bon sens de la collaboration.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne

Un/une secrétaire

du Service de sécurité de l'administration fédérale. Exécution généralement de manière indépendante de travaux de secrétariat dans un domaine varié (questions liées à la sécurité de l'administration fédérale, protection de diplomates étrangers, etc.), planifier les délais, donner des renseignements par écrit et oralement, rédiger des procès-verbaux. Nous cherchons une personnalité jeune faisant preuve d'esprit d'initiative et d'intérêt pour les problèmes relatifs à la sécurité. Bonne culture générale et formation commerciale. Habileté à s'exprimer par écrit et oralement. Aisance dans l'utilisation d'un traitement de texte moderne (DEC). Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue. Notions de l'anglais souhaitées.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Ministère public de la Confédération, service du personnel, Taubenstrasse 16, 3003 Berne, ☎ 031/61 45 42, M. Lergier

Un/une fonctionnaire d'administration

Dactylographie d'arrêts, de rapports et de correspondance, etc. sous dictée ou d'après manuscrits. Habile secrétaire (dactylographe). Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle dans un bureau d'avocat, de notaire ou dans une administration publique. Langue: le français.

Lieu de service: Lausanne
Adresse:
Direction de la Chancellerie du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14

Opérateur/trice de saisie

à la section de l'épidémiologie médicale. Contrôler les déclarations de cas de sida et de mise en évidence du VIH et demander, le cas échéant, les indications manquantes. Coder les déclarations et en faire le saisie sur ordinateur. Mise à jour, en collaboration avec les médecins, des mutations de données à la banque de données. Traiter les déclarations d'autres maladies transmissibles. Formation d'opérateur/trice de saisie désirée, mais pas indispensable. Agilité d'esprit. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne-Liebefeld
Adresse:
Office fédéral de la santé publique, service du personnel et de l'organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 27, Frau Bieri

offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Vous êtes peut-être le collaborateur que notre client recherche si vous êtes:

décolleur metteur en train

Nous demandons:
- grande expérience;
- capable d'assurer la production d'un parc de machines (Tornos M4, M7, Ms 7, R 10);
- savoir prendre des responsabilités.

Nous offrons:
- emploi stable;
- bonnes conditions de travail;
- salaire en fonction des capacités.

Les personnes intéressées à ce poste, peuvent nous téléphoner pour prendre rendez-vous ou, passer à l'agence pour de plus amples renseignements.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces



Le centre professionnel «Les Perce-Neige» aux Hauts-Geneveys cherche pour son atelier-jardin

un moniteur d'atelier

Formation: CFC d'horticulteur et maître socio-professionnel, cette dernière formation pouvant être réalisée en emploi.

Tâche: gérer, avec un groupe de personnes handicapées mentales, un atelier-jardin.

Production: plantes vivaces et alpines, compost (déchets organiques).

Entrée en fonction: 1er juin 1991 ou date à convenir.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.



Schindelholz & Ganguillet

Installations sanitaires
Ferblanterie

Maîtrise fédérale cherchent
apprenti installateur sanitaire
pour août 1991
Téléphoner ou se présenter:
Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00

Restaurant du Cheval blanc

à Renan cherche
jeune fille

pour le service et la cuisine (polyvalente).
Débutante acceptée,
2 jours de congé par semaine.
☎ 039/63 16 66

finance



Notre prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner

Banque Procrédit ☎ 039 - 23 16 12
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

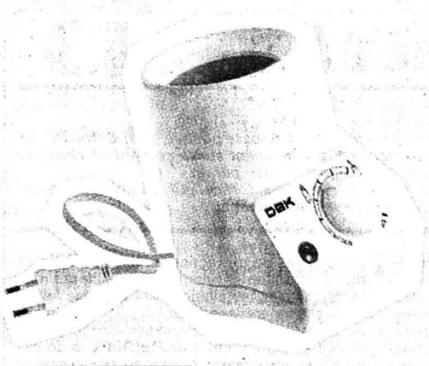
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions. 03 4325



19.50

Le deux-pièces classique pour le premier âge. En lilas, pink et menthe. Taille 56-62. (Taille 68-80, 21.50)



34.50

Pour un biberon bien tempéré.

17.50
Spécial pour marins d'eau douce.



1.25

Somnifère garanti.

Comment placer au mieux vos allocations familiales.

Vous avez à cœur de vous mettre en quatre pour vos rejetons. Pour ce faire, nul n'est besoin de courir aux quatre coins de la ville, car il y a toujours un magasin EPA situé en plein centre. Ni de vous saigner aux quatre veines, car nos prix se font tout petits pour vos chers petits. Chez nous, les familles nombreuses sont les bienvenues.

Et nous savons que, pour vos chérubins, vous ne lésinez pas sur la qualité. Nous non plus. Qu'il s'agisse d'un chauffe-biberon électrique ou d'un chouette pyjama, à l'EPA la qualité est de rigueur.

Lors de votre prochaine sortie en famille, faites un tour à l'EPA. Vous aurez l'impression que vos allocations familiales ont augmenté!

Participez au grand tirage au sort! Alimentation pour bébés d'une valeur de Fr. 300.- à gagner. Dès maintenant dans votre magasin EPA.



17.50

L'idéal pour gigoter: barboteuse en jaune, lilas ou menthe. Taille 56 + 62. (Taille 68 + 74, 19.50)



15.50

Pour la balade des bébés heureux. En 3 teintes. Taille 62 + 68. (Taille 74-86, 17.50)

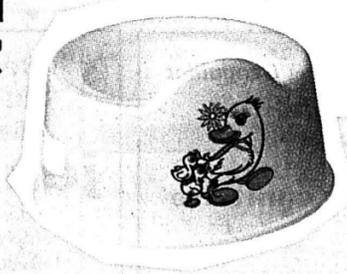
4.50

Rien ne se perd!



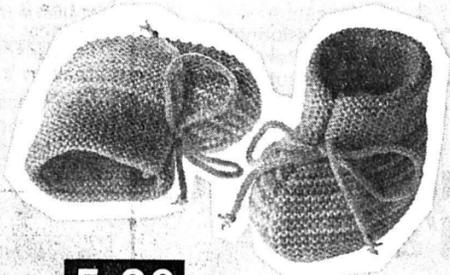
4.90

Le petit coin itinérant.



EPA

Passez d'abord à l'UNIP

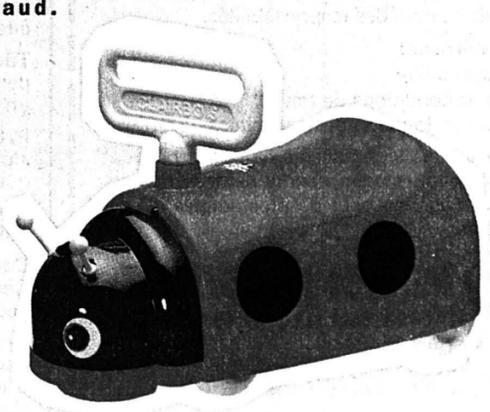


5.20

Des petits petons bien au chaud.

24.50

Les coccinelles reviennent.



4.90

Les plus jeunes gourmands ont aussi droit à un joli verre.



12.-

Un rêve de douceur! Pyjama moelleux 100% coton en 3 couleurs mode. Taille 74-110.

CASTEL...

VICTOIRE DU FCC

Hier après-midi, conformément aux prévisions, le FC La Chaux-de-Fonds a disputé une partie amicale contre le FC Münchenstein (3e ligue).

Comme prévu, les pensionnaires de LNB n'ont pas rencontré le moindre problème face aux Bâlois. Leur victoire 6 à 0 (2-0) en atteste. Sur une pelouse qui ressemblait plus à un bourbier qu'à un terrain de football - la partie a eu lieu à Bagni di Lucca - les Neuchâtelois ont joué au chat et à la souris avec leur adversaire qui a toutefois vendu chèrement sa peau, ne reprenant son premier goal qu'après 35 minutes de jeu.

Les réussites chaudes-fonnières ont été inscrites par Pavoni (35e), Haatrecht (37e et 68e), Lovis (52e), Naef (66e) et Ribeiro (73e). Quant à l'équipe, elle a évolué dans la composition suivante: Crevoisier; Naef; Laydu (60e Matthey), Lovis, Thévenaz, Guede (46e Maranesi); Haatrecht, Zaugg (46e Vallat), Kincses, Urosevic (60e Ribeiro), Pavoni.

CELLE DU CHAMPIONNAT

Selon l'avis d'un joueur, dont nous taillons le nom, tant pis pour les petits curieux, la formation qui a débuté cette partie amicale sera celle que Roger Läubli alignera lors de la reprise du championnat.

Les paris sont ouverts.

A LA CANTONA

Les Rhénans, qui ne se faisaient guère d'illusions quant à la tournure des événements, tenaient mordicus à sauver l'honneur. Mais Romain Crevoisier aura passé un agréable après-midi, qui n'a pas eu un seul arrêt à effectuer.

Le hic, c'est qu'au fil que les minutes s'égrènaient, les Allemandiques perdaient le contrôle de leurs nerfs. Un joueur, petit dans tous les sens du terme, se prenant même de gueule avec ses coéquipiers. Fallait voir cette attitude belliqueuse. Incroyable mais malheureusement vrai. A tel point qu'à vingt minutes de la fin, celui-ci a quitté la surface de jeu, jetant son maillot devant les pieds de son entraîneur. Exactement comme Eric Cantona avait agi lors de son premier séjour à Marseille, il y a un peu plus d'une année.

Avec ce genre d'énergumènes, l'appellation amicale n'a plus sa raison d'être. Vraiment pas.

BRAVO L'ARBITRE

L'arbitre de ce match n'était autre que le chauffeur de car du FCC. Bravo Jacques, tu t'en es fort bien sorti.

Mais il faut signaler que les Chaux-de-Fonnières ne lui ont pas causé de tracas. Roger Läubli les avait avertis: «Les gars, ne râler pas sur l'arbitre. Pas comme lorsque j'avais arbitré une partie amicale entre nous et Xamax et que j'avais lâché le sifflet à la mi-temps, tellement l'attitude de certains fut déplaisante. N'est pas François?»

François Laydu, car c'est de lui qu'il s'agit, a tenu bon. Ça a dû être difficile, pour un gars à la parole facile. Mais avec un effort, on arrive à tout. A méditer pour l'avenir.

MATTHEY ET NON MAILLARD

Il fait partie de l'expédition chaudes-fonnière. Il, c'est le talentueux junior Patrick Matthey, 18 ans, étudiant et milieu de terrain.

Matthey et non Maillard car comme on dit dans le jargon, «le service de presse» du FCC s'est mélangé les pinceaux. Lors des matches amicaux disputés avant de partir à Castelvechio, on nous avait dit que ce pur produit du club se dénommait Maillard. C'est ainsi que nous l'avions appelé dans ces colonnes.

Une rectification s'imposait. G.S.

...VÉCU

Retour prématuré

Castelvechio: le FCC prend ses cliques et ses claques

C'était dans l'air. Alors que la météo s'était sensiblement améliorée lundi, elle a à nouveau fait des ravages hier durant toute la matinée. A Castelvechio, le complexe sportif «El Ciocco» est complètement recouvert d'un épais manteau blanc (15 cm). La mort dans l'âme, Roger Läubli a annoncé hier soir à ses joueurs que la délégation chaudes-fonnière allait mettre le cap sur la Suisse demain (réd: aujourd'hui). Une décision difficile à prendre, mais une décision somme toute logique, compte tenu que dans les meilleurs des cas, il faudrait au minimum deux jours aux vaillants travailleurs italiens pour déblayer la pelouse.

Et comme les prévisions météorologiques ne s'annoncent

pas folichonnes pour les jours à venir, l'entraîneur du FCC a préféré «arrêter les frais». Au sens propre comme au figuré.

CASTELVECCHIO
Gérard STEGMÜLLER

Prévu pour dimanche, le retour au pays est donc prématuré. A l'annonce de cette triste nouvelle, les joueurs n'ont pas bronché. Pour eux, le camp d'entraînement est certes terminé, mais le travail continue. Comme ils ont tous pris congé auprès de leur employeur jusqu'à lundi, décision a été prise de continuer à travailler à raison de deux séances hebdomadaires, ceci jusqu'à samedi.

RAPPEL

Le terrain synthétique de La Charrière sera dégagé et les «jaune et bleu» taperont dans un ballon à La Chaux-de-

Fonds. Les temps sont décidément durs.

Arrivés vendredi soir en Toscane, les joueurs chaudes-fonnières n'ont pas joué avec la chance. Samedi matin, l'entraînement a dû être interrompu, la neige et la pluie faisant leur apparition. L'après-midi, l'entraînement a eu lieu en salle.

Dimanche matin, l'unique séance de travail a pu se dérouler dans des conditions plus ou moins normales (une seule moitié de terrain était dégagée). Lundi, tout le monde a cru voir la sortie du tunnel. Le soleil était de la partie et l'optimisme quant à la bonne marche du camp s'imposait. Malheureusement, une véritable tempête de neige s'est une nouvelle fois abattue hier sur Castelvechio pendant cinq heures.

Les joueurs ont certes pu bénéficier du sauna et des bains turcs du complexe «d'El Ciocco», mais là n'était pas le but prioritaire du voyage. Dans ces conditions, on comprend que Roger Läubli ait décidé de «bâcher».

SAGE DÉCISION

L'entraîneur chaudes-fonnier a mûrement pesé sa décision. Il faut signaler qu'un dirigeant du club, resté à la maison, lui a fait clairement comprendre - par téléphone - qu'il ne servait à rien de rester à Castelvechio pour y suivre des entraînements en salle. On peut bien faire ce genre d'exercice - très bien même - à La Chaux-de-Fonds.

Nous n'irons pas jusqu'à parler de pressions mais on ne nous enlèvera pas de la tête qu'on a quelque peu forcé la main «au boss».

Financièrement, un camp comme celui de Castelvechio

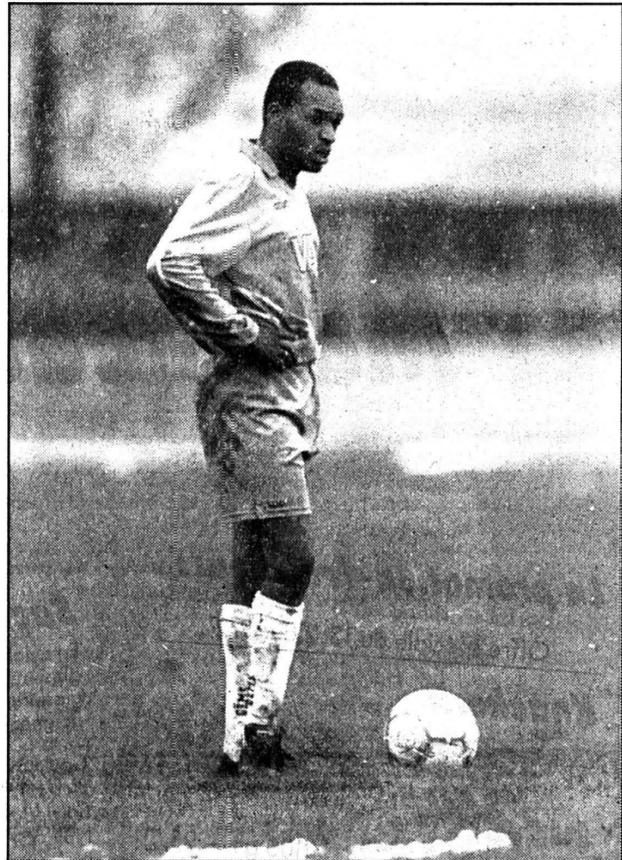
coûte au FCC 30.000 francs. Une bagatelle si l'on songe au confort de l'hôtel, la nourriture y est par ailleurs excellente, et aux conditions d'entraînement qu'on y rencontre. Ce n'est pas un pur hasard si les Russes s'étaient établis à «El Ciocco» lors du Mondiale. Mais si la météo y va de ses caprices, le paradis doré n'existe plus. La décision qui a été prise hier soir est donc logique.

L'expédition chaudes-fonnière fera ses adieux à Castel-

vecchio aujourd'hui sur le coup de midi. Pas avant, car les joueurs doivent attendre... que le linge donné hier soir au lavage soit propre. Le retour en ville est prévu aux alentours de minuit.

Il n'y a plus qu'à espérer que ce fâcheux contretemps ne porte pas préjudice au FCC pour le championnat qui reprend ses droits le 3 mars.

Car lorsque la poisse vous colle aux basques... G.S.



Deux réussites pour Haatrecht face à Münchenstein. (Galley)

Nouveau changement

NE Xamax ira au Portugal

Initialement prévu à Chypre, c'est au Portugal que se disputera le tournoi auquel Neuchâtel Xamax prendra part en compagnie de quelques formations scandinaves.

«Quand ce n'est pas la guerre, c'est le mauvais temps qui nous obligent à changer notre programme» lançait hier soir Roy Hodgson un brin désabusé. Il faut dire que pendant cette période de préparation les «rouge et noir» n'en sont pas à leur premier changement de programme.

Reste que, l'essentiel est de jouer et pour se faire le tournoi qui devait d'abord

avoir lieu à Chypre, puis qui, guerre du Golfe oblige, fut déplacé à Sittard (Hollande) aura finalement lieu dans la Péninsule ibérique.

Mais, ce n'est pas pour déguster de ce nectar que les Neuchâtelois, qui n'ont joué qu'un match amical depuis la reprise de l'entraînement, feront le voyage, mais plutôt pour retrouver le plaisir d'évoluer sur des terrains en bonnes conditions.

Rappelons encore que - si le temps le permet - avant leur départ pour le Portugal, les Xamaxiens s'en iront samedi à Baden rencontrer l'équipe locale sur le coup de 13 heures. (Imp)

Tout est bien qui finit bien

Cette fois, les délégués de l'ANF ont entendu Me Rumo. Et donné leur aval au projet de réforme de l'ASF

Me Rumo respire! Le président de l'Association suisse de football (ASF), on s'en souvient, n'avait pu, le 23 janvier dernier, participer à l'assemblée des délégués de l'Association neuchâteloise de football (ANF). Un contretemps qui avait eu de fâcheuses répercussions, les dirigeants des clubs neuchâtelois refusant - à l'unanimité - le projet de réforme financière de l'ASF qui leur était soumis.

Hier soir à Marin, les délégués de l'ANF étaient une nouvelle fois réunis... et cette fois, Me Rumo était là. Et tout ce joli petit monde a enfin pu se mettre d'accord: le projet de réforme a en effet été accepté. A l'unanimité également... Me Rumo a d'abord tenu à exprimer ses regrets. «En me faisant excuser à la dernière minute, je n'ai pas mesuré l'importance de mon choix. Vraiment, si j'avais pu me douter

des conséquences que celui-ci aurait, j'aurais tout fait pour être des vôtres.» Un incident réparé hier soir.

DANS LE DÉTAIL

Le 23 janvier, les délégués de l'ANF s'étaient donc élevés contre le mode de financement - une augmentation des cotisations de 15 francs par footballeur licencié - de la future Maison du football, dont la construction devrait débuter ce printemps à Muri. Encore que l'assemblée des délégués

de l'ASF devra, elle aussi, se prononcer le 23 février.

«Ce qui semble être le cas, a précisé Me Rumo. Or, l'ANF ne possède que deux voix. Qui ne seront de loin pas suffisantes à freiner la réalisation du projet. Alors, je vous demande de simplement reconsidérer votre position.»

MARIN
Renaud TSCHOUMY

Me Freddy Rumo a ainsi donné tous les détails nécessaires à la bonne compréhension du projet. «Que vous me compreniez bien: nous aurions pu exiger cette hausse des cotisations en fonction de l'augmentation du coût de la vie, par exemple. Et vous ne vous seriez pas insurgés là contre. Il se trouve que cette mini-réforme, qui rapportera 800.00 francs par an à l'ASF, n'émarge que partiellement sur la Maison du football.»

AUTRES MODES

Reste que la Maison du football, dont la construction est estimée à 18,5 millions de francs, a fait couler passablement d'encre... et de salive. L'ASF possédant 2,6 millions de fonds propres, il lui restait à trouver 15,9 millions.

«Le projet existait déjà avant mon arrivée à la présidence de l'ASF, a ajouté Freddy Rumo. Or, quand nous nous sommes rendus compte des opposi-

tions qu'il a fait naître, nous avons cherché d'autres modes de financement. Car cette maison est nécessaire.

«Nous avons donc trouvé de l'argent ailleurs. Ainsi, nos contrats avec la Société générale d'affichage (plus 500.000 francs) et la télévision (plus 1 million) ont été revus à la hausse. Cela suffit à couvrir l'amortissement de la Maison du football.»

INCIDENT CLOS

Alors, quoi? Alors, la vague de protestations est tout simplement partie d'un quiproquo regrettable. D'une association de pensée entre la réforme et l'immeuble. «Je réagis en Neuchâtelois. Que l'Association de mon canton repousse ce projet de réforme à une écrasante majorité me peine. Et je vous garantis que si c'est la seule image que les Neuchâtelois peuvent donner d'eux-mêmes, je ne prendrai plus de nouveau mandat à l'ASF.»

Des paroles qui ont su convaincre l'assemblée. Ainsi, Roger Maffioli (ASI Audax) et Michel Sydler (FC Hauterive) ont-ils souligné la confusion qui avait régné dans les esprits, le président neuchâtelois Roger Lebet avouant lui-même avoir été pris de court il y a trois semaines.

Résultat: l'assemblée a accepté - à l'unanimité - le projet de réforme de l'ASF, et tout le monde s'en est retourné chez lui fort satisfait.

Incident clos. R.T.



Me Rumo, président de l'ASF, a su convaincre l'auditoire. (Galley)

Demande de dérogation au règlement d'urbanisme

En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCAT) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande des dérogations suivantes:

Indice d'emprise au sol: 95%, futur 96%, légal 40%.

Indice d'utilisation au sol: actuel 210%, futur 267%, légal 120%.

présentées pour le projet de construction d'une cage d'escaliers annexée au sud-ouest du bâtiment, sur l'article 9701 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 13.

Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit jusqu'au 25 février 1991, délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.

Conseil communal

28-12406



Jusqu'au samedi 16 février

Jambon épaule, roulé, fumé
Morceaux de 800 - 1000 g
kg ~~21.50~~ **19.-**

Poulets «Mère Joséphine»
Frais, du pays
Pièces de 1,2 kg env.
kg ~~8.50~~ **7.-**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Maxi-cabas, mini-prix

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 13.2 au 19.2

Knackerli

6 pièces 220 g

~~2.50~~ **2.10**
(100 g -.95,5)



La surprise:

Sac de voyage JET STAR

En nylon avec double ouverture à fermeture à glissière, 2 poches latérales à fermeture à glissière, bandoulière réglable et amovible et poignées avec protection.

Couleurs:
Bleu foncé/ Bleu
Bordeaux/Rouge
Noir/ Gris
Noir/Pétrole

~~20.-~~



La super-promotion:

Multipack du 13.2 au 19.2

Pointes d'asperges en boîtes de 280 et 298 g

~~.80~~
de moins



Exemple:
Pointes d'asperges
298 g (Eg. = 198 g)
~~2.80~~ **2.-**
Eg. (100 g 1.01)

A partir de 2 boîtes au choix

Offre spéciale du 13.2 au 19.2

Voncaffé Bonarom

200 g ~~6.-~~ **5.-**
(100 g 2.50)

Offre spéciale du 13.2 au 16.2

Bananes

de 1ère qualité

Le kg **1.90**

Offre spéciale du 13.2 au 23.2

Pâte feuilletée, pâte à gâteau brisée et pâte brisée sucrée

250 g ~~.25~~ de moins
500 g ~~.50~~ de moins

Exemple: Pâte à gâteau brisée



500 g ~~2.20~~ **1.70**
(100 g -.34)

Multipack du 13.2 au 19.2

Gaufrettes fines enrobées de chocolat ou avec Diplomat



150 g ~~1.80~~ **1.40**
(100 g -.93,3)

A partir de 2 paquets au choix

Multipack du 13.2 au 19.2

M-Drink UHT

Lait partiellement écrémé

1 litre ~~1.85~~ **1.60**

A partir de 2 litres

Offre spéciale du 13.2 au 23.2

Pâte feuilletée et pâte brisée abaissées

250 g ~~.40~~ de moins
600 g ~~.70~~ de moins

Exemple: Pâte brisée

600 g ~~3.10~~ **2.40**
(100 g -.40)

Offre spéciale du 13.2 au 19.2

Cottage Cheese

200 g ~~.40~~ de moins
450 g ~~.80~~ de moins

Exemple: Nature

200 g ~~1.90~~ **1.50**
(100 g -.75)

Offre spéciale du 13.2 au 16.2

Oranges sanguines Moro d'Italie

Filet de 2 kg **2.20**
(1 kg 1.10)

Cabas de 4 kg **4.20**
(1 kg 1.05)

Offre spéciale du 13.2 au 16.2

Bouquet St-Valentin



Le bouquet **7.-**

Offre spéciale du 13.2 au 19.2

Croquettes de pommes de terre et croquettes de pommes de terre au four surgelées

emballages de 300 g et 500 g

~~.50~~ de moins

Exemple: Croquettes de pommes de terre surgelées

500 g ~~2.50~~ **2.-**
(100 g -.40)

MIGROS

La nouvelle Mazda 323 GTX ne dépasse pas inaperçue.



Moteur turbo 1.8 i, 16 soupapes, 166 CV. Double arbre à cames en tête, traction intégrale permanente avec des visco-coupleurs. Elle bondit de 0 à 100 km/h en 7,1 secondes seulement. Le prix de ce petit monstre? Fr. 30800.- Alors, qu'attendez-vous pour piquer un sprint jusque chez nous?

Essayez-la pour voir.

Garage de l'Avenir

Progrès 90, ☎ 039/23 10 77

VOTRE CONCESSIONNAIRE À LA CHAUX-DE-FONDS

Rouler de l'avant. **MAZDA**

Tous avec le



OFFRE SPECIALE

Abonnement de demi-saison pour le tour final de **PROMOTION EN LNA** qui débutera le 3 mars

7 matchs pour le prix de 5

Pelouse **Fr. 50.-** (au lieu de 70.-)

Enfants jusqu'à 16 ans **gratuit**

Pesage **Fr. 60.-** (au lieu de 84.-)

Tribune **Fr. 100.-** (au lieu de 140.-)

AVS - AI: **50%** de rabais

Si vous désirez profiter de cette offre, vous avez la **possibilité de commander**

_____ cartes

Pelouse Pesage Tribune

au prix de Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Coupon à retourner à:

FC LA CHAUX-DE-FONDS

Case postale 607

2301 La Chaux-de-Fonds

HOCKEY

Du côté des juniors

Juniors A1

Villars Leysin - Laus. Morges 21-1
Chx-de-Fds - Moutier 12-2
Martigny - Star Laus. 10-1
Yverdon - Fleurier 10-1

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	23	23	0	0	211	69	46
2. Fleurier	24	13	1	10	150	104	27
3. Moutier	23	12	2	9	152	122	26
4. Martigny	24	13	0	11	151	119	26
5. Star Lausanne	23	11	2	11	120	126	24
6. Villars-Leys.	24	8	3	13	122	148	19
7. Yverdon	24	8	2	14	99	117	18
8. Laus.-Morges	24	2	0	22	45	243	4

Juniors A2, gr. 2

Saint-Imier - Meyrin 3-2

CLASSEMENT

1. Neuchâtel	13	10	1	2	79	54	21
2. Tramelan	13	8	0	54	51	49	16
3. St-Imier	13	7	2	4	46	46	16
4. Fribourg	12	6	2	4	66	58	14
5. Meyrin	13	4	1	8	52	65	9
6. Vallée Joux	12	0	0	12	49	75	0

Novices A1

Fleurier - Chx-de-Fds 5-3

CLASSEMENT

1. Sierre	16	11	2	3	93	66	24
2. Fleurier	15	9	2	4	83	69	20
3. Ajoie	16	7	3	6	77	78	17
4. Martigny	16	6	4	6	77	77	16
5. Chx-de-Fds	15	6	1	8	60	70	13
6. Laus.-Morges	16	1	2	13	56	86	4

Novices A2

Pts-Martel - Moutier 7-14
St-Imier - Yverdon 4-3

CLASSEMENT

1. Moutier	15	15	0	0	208	36	30
2. Fr.-Mont.	15	13	0	2	149	46	26
3. St-Imier	16	8	1	7	52	65	17
4. Neuchâtel	15	7	1	7	60	78	15
5. Yverdon	15	4	2	9	42	79	10
6. Chx-de-Fds	14	3	1	10	55	78	7
7. Pts-Martel	16	0	1	15	53	237	1

Minis A1

Fribourg - Martigny 6-3

CLASSEMENT

1. Sierre	16	14	2	0	120	39	30
2. Lausanne	16	10	2	4	72	43	22
3. GE Servette	16	6	2	8	70	79	14
4. Fribourg	17	6	1	10	48	83	13
5. Ajoie	17	5	1	11	58	92	11
6. Martigny	16	4	0	12	41	73	8

Minis A2

Neuchâtel - Fleurier 1-10
Tramelan - Neuchâtel 1-6

CLASSEMENT

1. Meyrin	16	11	4	1	106	50	26
2. Chx-de-Fds	16	10	2	4	98	69	22
3. Tramelan	17	7	3	7	97	86	17
4. Neuchâtel	17	6	3	8	70	95	15
5. Star Laus.	16	5	3	8	78	98	13
6. Fleurier	16	2	1	13	75	126	5

Moskitos A2

Morges - Star Laus. I 10-2
Moutier - Neuchâtel 1-18
Fleurier - Tramelan 6-6

CLASSEMENT

1. Morges	17	17	0	0	180	15	34
2. Neuchâtel	17	14	0	3	175	41	28
3. Star Laus. I	17	10	0	7	78	105	20
4. Fleurier	17	4	1	12	84	152	9
5. Tramelan	17	3	2	12	57	115	8
6. Moutier	17	1	1	15	23	169	3

Moskitos B

Neuchâtel - Fribourg 3-6
Chx-de-Fds - St-Imier 3-5

CLASSEMENT

1. Fr.-Mont.	11	10	0	1	66	15	20
2. Fribourg	10	6	2	2	55	12	14
3. St-Imier	11	6	1	4	61	47	13
4. Chx-de-Fds	10	4	2	4	42	26	10
5. Ajoie	11	4	0	7	25	50	8
6. Neuchâtel	10	3	1	6	41	43	7
7. Pts-Martel	9	0	0	9	14	111	0

SPORTS À LA TV

- TSI (Chaîne sportive)
09.50 Ski nordique. 3 x 10 km combiné.
13.15 Hockey. Patinage artistique.
A2
24.00 Judo. Ski nordique.
FR3
13.00 Bob. Championnat du monde.
RAI
22.35 Mercredi sport.
ZDF
22.10 Sport extra.
EUROSPORT
10.30 Ski nordique.
13.30 Tennis.
23.30 Bobsleigh.
00.30 Golf.

Une bonne propagande

Juniors suisses et hollandais ont offert un bon spectacle au Pavillon des Sports

● SUISSE - HOLLANDE 21-24 (10-11)

Venus en nombre assister au match international opposant les juniors suisses à ceux de Hollande, les élèves des écoles de la ville invités par le Handball-Club La Chau-de-Fonds (HBC) ont apprécié à sa juste valeur le spectacle qui leur a été offert. Manifestant sans cesse, ces enfants ont ainsi donné à cette rencontre un air de fête.

PAVILLON DES SPORTS
Julian CERVINO

Une fête à laquelle les représentants suisses auraient bien voulu participer en offrant un succès à leurs jeunes supporters. Malheureusement, ils durent déchanter et s'incliner après avoir longtemps mené au score. Les Bataves battus avant-hier à Anet (21-20) ont donc pris leur revanche et enregistré du même coup leur second succès sur douze confrontations face aux Helvètes.

MANQUE D'IMAGINATION

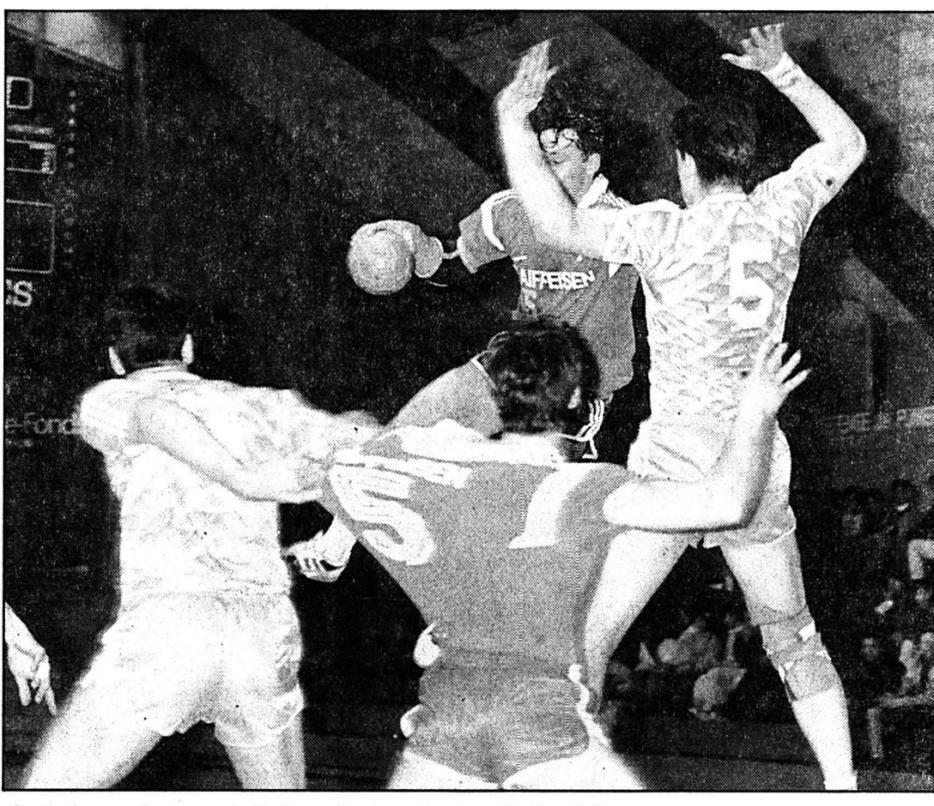
Très en verve pendant le tiers de la partie, la formation emmenée par le Lucernois Nicolas Christen (joueur de LNA) a cédé du terrain dès que ce dernier fut mis sous l'éteignoir. En manque d'imagination, ses coéquipiers ont en effet connu pas mal de problèmes pour trouver la faille. L'absence de Marc Baum-

gartner, un autre juniors membre d'une formation de LNA, dans la phalange dirigée par Urs Mühlematter a aussi pesé lourd dans la balance. «Notre équipe compte deux ou trois éléments qui sortent du lot et une fois qu'un de ceux-ci est absent, nous éprouvons beaucoup de peine à nous en sortir» expliquait le mentor national avant de regretter que certains de ses joueurs aient fait preuve de peu de ressources mentales dans cette partie.

ON NE PLAISANTE PAS

Voilà un jugement qui peut paraître bien dur à l'égard de ces garçons qui ont entre 18 et 21 ans. Mais, comme le dit Urs Mühlematter, on ne fait pas de la compétition pour rigoler et, dans ce contexte, une défaite même dans un match amical est toujours difficile à encaisser. Comme quoi outre-Sarine, on ne plaisante pas avec le handball. Il suffisait pour s'en convaincre d'écouter le coach national aranger ses troupes.

Pour mieux comprendre l'état d'esprit dans lequel évoluaient hier soir ces handballeurs, il est bon de préciser que ces matches face aux Pays-Bas servaient de tests avant la phase qualificative pour les championnats du monde juniors du groupe A. En effet, à Pâques de cette année Urs Mühlematter et les siens iront au Portugal en découdre avec la Suède et les Lusitaniens afin d'obtenir un billet pour les mondiaux qui auront lieu au mois de septembre en Grèce. Si l'on sait que, comparativement aux rivaux de la Suisse, l'entraîneur national dispose



Cette image le prouve, Suisses (en sombre) et Hollandais ne se sont pas fait de cadeaux hier soir au Pavillon des Sports. (Henry)

de peu de temps pour préparer ses troupes, on saisit mieux pourquoi chaque partie a son importance.

Reste que, hormis ces quelques considérations, le match de hier soir aura été une bonne propagande pour le handball. Et dieu sait si, dans notre région, ce sport en a bien besoin.

Pavillon des Sports: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Cailleux et Thirion (Dijon/France).

Suisse: Heimann, Kornmayer, Brunner (6 buts), Friedli (2), M. Gatti, Krebs (2), Schärer, Heinzer (2), Siegrist (3), Schwab, Christen (6), R. Gatti.

Hollande: De Bakker, Kremer, Aalmoes (1), Van den Zanden (3), Nusser (2), Hageize (7), Eurlings, Jongen (4), Hofland (1), Thissen (6).

Notes: La Suisses joue sans Marc Baumgartner (obligations scolaires). Heinzer expulsé (48e). Pénalités: 5-7. J.C.

BOXE

La noce à Thomas Rentrée fracassante de Hearn

L'Américain Thomas Hearn a effectué une rentrée expéditive, après neuf mois hors des rings, en battant son médiocre compatriote Kemper Morton par k.-o. à la 2e reprise d'un combat prévu en dix, à Inglewood.

Comme on pouvait le prévoir face à un adversaire de faible calibre (17 victoires, 6 défaites et 1 nul), classé seulement douzième de l'USBA (section nationale de l'IBF), Hearn n'a pas eu à s'employer véritablement pour remporter ce match disputé dans la catégorie des

mi-lourds et qui lui servait de combat de préparation en vue de son championnat du monde du 17 mai contre le tenant du titre WBA, son compatriote Virgil Hill.

Dès le premier round, «Hitman» malmena Morton avant de l'étendre pour le compte, sur un crochet du gauche, après deux minutes dans le second round.

FAIBLE OPPOSITION

Hearn (32 ans) est apparu en forme. Mais la faiblesse de l'opposition n'a pas vraiment permis de le tester. Il devait se tailler une belle ovation de la part des 10.000 spectateurs lorsqu'il annonça qu'il versait 50.000 des 200.000 dollars de sa bourse en faveur d'une organisation chargée de monter des divertissements pour les militaires américains engagés dans la guerre du Golfe et auxquels il avait rendu visite avant le déclenchement du conflit.

HOLYFIELD - FOREMAN AURA LIEU

Dan Duva, co-promoteur du championnat du monde des poids lourds (unifié) entre les Américains Evander Holyfield et George Foreman, a annoncé qu'un accord avait été trouvé avec Donald Trump, l'organisateur, et que le combat était maintenu aux lieux et dates prévus, le 19 avril à Atlantic City (New Jersey).

Duva s'est borné à préciser que Trump avait accepté de verser immédiatement les 2,5 millions de dollars prévus par le contrat comme avance sur les bourses des boxeurs. Pour le reste, et notamment les 11 millions de dollars représentant le prix à payer par Trump pour organiser le combat, Duva a renvoyé à une prochaine conférence de presse.



Thomas Hearn, alias «Hitman», n'a pas sombré dans le détail face à Morton. (AP)

CYCLISME

Arrivée massive Un néo-pro leader du Tour méditerranéen

Le néo-professionnel français Christophe Capelle, 23 ans, de l'équipe Z, a endossé le maillot de leader du 18e Tour méditerranéen en remportant au sprint la première étape, Carcassonne - Béziers (130 km), devant son compatriote Laurent Jalabert.

Cette première étape, qui ne présentait aucune difficulté particulière, a été rendue très ardue par un vent violent qui a

annihilé toutes les velléités offensives.

RÉSULTATS

Première étape, Carcassonne - Béziers (130 km): 1. Capelle (Fr) 3 h 23'08" (38,430 km/h). 2. Jalabert (Fr). 3. Dewailly (Be). 4. Dominguez (Esp). 5. Arntz (Ho). 6. Hauer (Aut). 7. Dauwe (Be). 8. Verdonck (Be). 9. Peeters (Be). 10. Talen (Ho). 11. Leclercq (Fr), tous mt. (si)

TENNIS

Rosset tient la forme Le Genevois bat Svensson à Bruxelles

Le Genevois Marc Rosset, brillant vainqueur du Suédois Jonas Svensson (12e joueur mondial) au premier tour du tournoi de Bruxelles, rencontrera lors du second tour le Haïtien Ronald Agenor (26 ans), qui a battu l'Allemand Carl-Uwe Steeb (6-2 7-5).

Demi-finaliste la semaine dernière à Milan, Steeb avait disputé la finale l'an dernier à Bruxelles. Quant à Jakob Hlasek, il ne jouera que jeudi son 8e de finale face à Mats Wilander ou Omar Camporese.

Dans l'attente de l'entrée en lice de l'Allemand Boris Becker (No 1) et de l'Américain André Agassi (No 3), la seconde journée s'est déroulée dans un calme relatif. Tête de série No 2

du tournoi, le Suédois Stefan Edberg s'est défait plus aisément qu'on ne pouvait le penser de son compatriote Magnus Gustafsson, battu 6-0 6-4.

RÉSULTATS

Simple messieurs, premier tour: Agenor (Haï) bat Steeb (All) 6-2 7-5. Jelen (All) bat Dosedel (Tch) 7-6 (8-6) 6-3. Boetsch (Fr) bat Skoff (Aut) 6-4 2-6 6-4. Edberg (Su, 2) bat Gustafsson (Su) 6-0 6-4.

MALEVA QUALIFIÉE À LINZ

La Suisseuse Manuela Maleeva-Fraginière s'est qualifiée pour le 2e tour du tournoi de Linz (100.000 dollars) en battant la Française Catherine Mothes 6-0 6-1. (si)

BOB

Baracchi en difficulté Les Suisses luttent pour la sélection

Lors de la deuxième journée d'entraînement en vue de l'épreuve de bob à quatre des championnats du monde d'Altenberg, les Suisses ont connu des fortunes diverses.

Si Gustav Weder a réussi le meilleur temps de la première manche (56''53) devant l'Allemand Czudaj (56''54) et l'Autrichien Appelt (56''64), Nico Baracchi (56''83) et Christian Meili (56''98) n'ont pris, respectivement, que le 6e et le 7e rang.

Dans la seconde manche, Weder n'est pas parvenu à confirmer sa première descente, se contentant du 4e rang (56''96). Christian Meili (56''77), par contre, devait fort

bien se reprendre et signer le deuxième temps derrière Appelt (56''51), alors que Baracchi n'obtenait que la 8e place (57''18).

DÉLICAT

A la veille de la sélection interne qui les mettra aux prises, Meili déjà vainqueur de Baracchi lors de la désignation du second équipage helvétique pour l'épreuve de bob à deux, mercredi dernier, a pris un certain avantage psychologique.

Pour Nico Baracchi (34 ans), une nouvelle défaite face à Christian Meili (28 ans) le placerait dans une situation délicate en vue de son maintien dans le cadre olympique helvétique. (si)

NOBLE PROGRESSION



Elle saura vous convaincre par son volume intérieur, son aérodynamisme, sa tenue de route. Son design saura vous transmettre, sous toutes ses formes, un indéniable sentiment de noblesse. La Lancia Dedra. Voici l'automobile d'une classe nouvelle, redéfinie par les meilleurs stylistes italiens. Voyez les qualités extérieures de la Dedra, ses instruments opto-électroniques, son précieux bois de rose, la technologie et la fiabilité d'une marque neuf fois championne du monde des rallyes. Opposez-lui alors son étonnant rendement et son exceptionnel sentiment d'économie, comparez-les à son niveau de prix des plus compétitifs et vous en serez certains avant le premier essai déjà: la Dedra est l'expression d'une classe à part.



1.6 i.e. La version de base.
1580 cm³, 57 kW (77,5 ch), 170 km/h.

1.8 i.e. La version grand tourisme.
1756 cm³, 77 kW (105 ch), 187 km/h.

2.0 i.e. La version de haut de gamme.
1994 cm³, 83 kW (112,8 ch),
195 km/h. Egalement disponible en version LX.

LANCIA DEDRA

FR Gottéron en balade

● **OLTEN - FR GOTTÉRON**
2-6 (0-4 0-1 2-1)

Kleinholz: 2000 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 2e Schaller (Bykov, à 5 contre 4) 0-1. 9e Bobillier (Reymond) 0-2. 13e Theus (Liniger) 0-3. 19e Khomutov (Bykov, à 4 contre 5) 0-4. 27e Khomutov (Staub, à 4 contre 3) 0-5. 43e Rötheli (Gasser) 1-5. 48e Khomutov (Bykov) 1-6. 56e Rötheli (Loosli, Sutter) 2-6.
Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Nideröst) contre Olten, 5 x 2' plus 5' (Brodmann) contre FR Gottéron.
Olten: Aebischer; Nideröst, Silling; Gasser; Sutter; Stucki, Probst; McEwen; Tschumi, Lörtscher, Graf; Stastny, Rötheli, Bonito; Monnier, Lauper, Beer; Loosli.
FR Gottéron: Stecher; Staub, Balmer; Descloux, Griga; Hofstetter, Bobillier; Schaller, Bykov, Khomutov; Theus, Liniger, Maurer; Rottaris, Brodmann, Reymond.

● **ZURICH - AMBRI 3-8**
(2-3 1-3 0-2)

Hallenstadion: 7130 spectateurs.
Arbitre: M. Frey.
Buts: 3e Fischer (Metzger) 0-1. 7e Weber (à 5 contre 4) 1-1. 17e Fair (Jaks) 1-2. 20e Weber (Vochakov) 2-2. 20e Vigano (Riva) 2-3. 29e Weber (Vochakov, à 4 contre 5) 3-3. 32e Metzger (Fischer, Mattioni) 3-4. 34e Bullard (Jaks, Fair) 3-5. 40e Bullard (Jaks) 3-6. 42e Mattioni (Fischer) 3-7. 48e Jaks (Bullard) 3-8.
Pénalités: 2 x 2' contre Zurich, 3 x 2' contre Ambri.
Zurich: Simmen; Vochakov, Zehnder; Fair, Hager; Wick, Bünzli; Nuspliger, Weber, Cadisch; Lüthi, Richard, Hotz; Meier, Martin, Tschudin.
Ambri: Pauli Jaks; Brenno Celio, Tschumi; Muller, Riva; Reinhart, Mettler; Fair, Bullard, Peter Jaks; Vigano, McCourt, Egli; Mattioni, Metzger, Fischer.

● **ZOUG - KLOTEN 2-5**
(0-1 1-0 1-4)

Herti: 3961 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 14e Hollenstein 0-1. 38e Ken Yaremchuk (Fritsche) 1-1. 46e Blaha (Hollenstein) 1-2. 46e Wäger (Eldebrink) 1-3. 51e Nilsson (Celio) 1-4. 52e Müller (Künzi) 2-4. 60e Nilsson (Eldebrink, à 3 contre 3) 2-5.
Pénalités: 2 x 2' plus 5' (Ken Yaremchuk) contre Zoug, 4 x 2' plus 5' (Baumann) contre Kloten.
Zoug: Böschi; Schaffhauser, Künzi; Kessler, Burkart; Stadler, Wetter; Muller, Gary Yaremchuk, Neuschwander; Antisin, Ken Yaremchuk, Vondal; Lang, Schläpfer, Fritsche.
Kloten: Pavoni; Hollenstein, Eldebrink; D. Sigg, R. Sigg; Bruderer, Elsener; Hoffmann, Soguel, Wäger; Diener, Nilsson, Celio; Baumann, Holzer, Ochsner; Blaha.

● **LUGANO - SIERRE 7-2**
(3-1 0-1 4-0)

Resega: 2600 spectateurs.
Arbitre: M. Megert.
Buts: 10e Morger (Massy) 1-0. 14e Eberle (Ton) 2-0. 15e Walder (Thöny, Lüthi) 3-0. 19e Glowa (Clavien, Löttscher) 3-1. 33e Monrain (Silver) 3-2. 42e Rogger (Bertaggia, Eberle, à 5 contre 4) 4-2. 43e Eggmann (Morger) 5-2. 47e Lüthi (Thöny) 6-2. 48e Eberle (Gardner, à 5 contre 4) 7-2.
Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Sierre.
Lugano: Bachschmied; Domeniconi, Brasey; Bertaggia, Rogger; Svensson, Massy; Thöny, Lüthi, Walder; Ton, Eberle, Gardner; Fontana, Eggmann, Morger.
Sierre: Erismann; Honegger, Neukom; Clavien, Gaggini; Balldinger, Guntern; Morf, Mongrain, Silver; Glowa, Löttscher, Kuonen; Mathier, Martin, Locher.

Championnat LNA

Berne - Bienne	4-4
Lugano - Sierre	7-2
Olten - FR Gottéron	2-6
CP Zurich - Ambri	3-8
Zoug - Kloten	2-5

CLASSEMENT

1. Berne	34	26	6	2	167	79	58
2. Lugano	34	24	4	6	167	92	52
3. Kloten	34	22	3	9	177	116	47
4. FR Gottéron	34	18	2	14	153	135	38
5. CP Zurich	34	12	5	17	133	154	29
6. Ambri	34	13	2	19	141	168	28
7. Bienne	34	9	8	17	144	169	26
8. Zoug	34	9	5	20	132	174	23
9. Sierre	34	8	6	20	128	182	22
10. Olten	34	8	1	25	109	182	17

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 16 février, 17 h 45: Sierre - Olten. A 20 h: Kloten - Berne, FR Gottéron - Zurich, Bienne - Lugano, Ambri - Zoug.

Tout Bienne respire

LNA: les Seelandais ne sont pas tombés dans la fosse

● **BERNE - BIENNE 4-4**
(1-2 3-2 0-0)

L'ours bernois qui s'apprête à sortir ses griffes pour la phase finale du championnat n'a pas été très motivé, hier soir, devant son voisin. Il faut préciser qu'aucun danger ne le guette et que sa position au classement ne risque plus d'être remise en question. Bienne pour sa part, inconfortablement installé en bas de tableau, avait la mission quasi impossible de battre le leader chez lui. Toutefois, le peu de motivation qu'ont affiché les gens de la capitale en début de partie a permis aux Biennois de prendre la confiance nécessaire.

C'est d'entrée de cause que Bienne afficha une certaine discipline. Mais les premières minutes n'auront toutefois pas

permis aux Seelandais de prendre le gardien Tosio en défaut. Ce n'était que partie remise, lorsque Liba, puis Stehlin plongèrent l'Allmend dans le silence le plus complet.

L'équipe bernoise accusait deux longueurs de retard alors qu'elle avait «chauffé» à plusieurs reprises le portier biennois. Montandon put néanmoins freiner l'élan des Seelandais, lorsqu'il hérita d'un palet mal dégagé. Le même scénario se répéta dans le tiers intermédiaire, mais dans le camp adverse. Liba gagnait son duel face à Tosio à la 25e, et les Biennois se remirent sur la bonne voie. Pour peu de temps certes, puisque lors d'une grosse pagaille devant le but biennois, Cunti put encore raccourcir la distance à la mi-match.

Lorsque Leuenberger, le Biennois, pour la troisième fois de la rencontre creusait un

écart satisfaisant pour ses collègues, on se disait que la troupe de Decloe allait quitter la voie parsemée de défaites. Et pourtant, les boys de Gilligan ont refusé de s'avouer vaincus. Triulzi et Haworth ont

contraint Anken à deux nouvelles courbettes. Les dernières de la partie, mais qui ont sauvé la face du CP Berne.

Il est vrai que de tenter de bousculer le leader n'est pas donné à tout le monde, mais la

résistance des joueurs biennois n'a pas été artificielle. Cependant, le HC Bienne méritait encore mieux, par les performances d'Anken, Jean-Jacques Aeschlimann et Liba, par ailleurs très bons hier soir. (rp)



Laurent Stehlin et Gil Montandon: duel sans vainqueur.

(Keystone)

Ajoie toujours dans la course

Les Jurassiens ont obtenu plus que le minimum hier soir en Appenzell



Claudio Ghillioni fut l'un des buteurs ajoulots à Herisau. (Galley)

● **HERISAU - AJOIE 3-5**
(1-1 1-3 1-1)

Le HC Ajoie reste dans la course pour le tour de promotion - relégation. Hier soir, il s'est en effet imposé à Herisau. Ce déplacement qui tout le monde redoutait n'était donc pas si terrible que cela.

Ajoie ne pouvait pas se permettre de calculer en terre appenzelloise. Dans l'optique d'une participation au tour de promotion-relégation, un seul résultat pouvait être satisfaisant à Herisau: une victoire.

COUP DU SORT

Pas évident à obtenir. Ajoie avait pourtant un petit avantage. C'est, avec Bülach, l'équipe certainement la plus concernée par cette fin de championnat. Mais bref. Les

Jurassiens savaient ce qu'ils avaient à faire.

Ils ne mettaient d'ailleurs pas bien longtemps pour le prouver. Comment? En se créant d'emblée les occasions les plus nettes. Ainsi, en deux minutes, Morf avait déjà été sérieusement inquiété à quatre reprises. Pourtant, le premier but était appenzellois. Inutile de préciser qu'il survenait totalement contre le cours du jeu. Cette fois, le HCA ne se laissait pas décourager par ce coup de sort. Il continuait à mieux jouer que ses hôtes. Et le salaire survenait.

De biens petits honoraires, il est vrai. Les Jurassiens n'avaient fait que rétablir la parité après un tiers-temps. De là à penser que nous allions regretter certaines occasions manquées en début de

match... Eh bien non. Le temps des regrets n'était pas encore d'actualité. Ajoie ne se décourageait en effet pas. Mieux même, l'équipe du président Erard inscrivait des buts. Eh oui, les hockeyeurs «jaune et noir» savent aussi le faire. Ils oublièrent leurs doutes et prenaient une sérieuse option sur la victoire. Sérieuse parce qu'en plus des trois buts inscrits dans ce tiers-temps, Daoust avait vu une de ses réussites annulée.

Restait toutefois à tenir encore vingt minutes. Il devait être dit que la meilleure défense reste bien évidemment l'attaque. Chose énoncée, chose comprise par les Ajoulots. C'est ainsi que le cinquante-cinquième minute. Un but synonyme de victoire pour un bon HCA hier soir. (mr)

Centre sportif: 1104 spectateurs.

Arbitres: MM. Cléménçon, Baumgartner et Pfister.
Buts: 8e Lamming (Terry) 1-0. 16e Ghillioni (Lambert) 1-1. 26e Princi (Grand) 1-2. 28e Coté (Nater) 2-2. 29e Lambert (Daoust) 2-3. 38e Daoust (Lambert) 2-4. 45e Brambilla (Lambert) 2-5. 56e Heim (Hohl, à 5 contre 4) 3-5.
Pénalités: 3 x 2' contre Herisau, 6 x 2' contre Ajoie.

Herisau: Morf; Caduff, Balzarek; Egli, Krapf; Berchtold, Giacomelli; Weisser, Keller, Ecoeur; Heim, Terry, Lamming; Nater, Coté, Hohl.
Ajoie: Spahr; Princi, Voissard; Castellani, Brich; Ghillioni; Lambert, Daoust, Brambilla; Jolidon, Pestrin, Grand; Schai, Signorell, Grand.
Notes: Herisau sans Taylor (étranger surnuméraire). Ajoie sans Sembini et Weber (blessés).

TENNIS

Victoire chaux-de-fonnière

Deux juniors de l'Ecole de tennis se sont illustrées ce week-end à Ecublens lors du Circuit juniors Lipton. En effet, Manuela Interwildi (13 ans, R6) a remporté son premier tournoi important en battant en finale sa camarade de club Sandra Perret (13 ans, R6). Les deux joueuses ont réalisé chacune une performance R5 en éliminant les têtes de série 1 et 2 en quarts de finale.

Match en retard

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3
Sion - Star-Lausan. 5-5

CLASSEMENT

1. Neuchâtel	21	19	1	1	163	48	39
2. Viège	21	17	1	3	133	47	35
3. Moutier	21	14	0	7	99	85	28
4. Chx-de-Fds	21	12	2	7	113	70	26
5. Villars	21	8	3	10	87	93	19
6. Fleurier	21	8	3	10	76	86	19
7. Saas-Grund	21	9	0	12	59	78	18
8. Yverdon	21	7	3	11	76	98	17
9. Star-Lausan.	21	5	6	10	76	96	16
10. Le Locle	21	6	2	13	75	134	14
11. Sion	21	4	4	13	58	115	12
12. RB Bümpliz	21	4	1	16	67	131	9

Lyss: la vengeance...

● **LYSS - LANGNAU 6-0**
(0-0 3-0 3-0)

Centre sportif: 1993 spectateurs.
Arbitre: M. Gugger.
Buts: 24e Gertschen (Mirra, Bruetsch) 1-0. 30e Pfeuti 2-0. 32e Fasel (Doyle) 3-0. 47e Doyle (Lamoureux) 4-0. 50e Lamoureux (Doyle, Pfeuti, à 4 contre 3) 5-0. 57e Gertschen (Mirra, Bruetsch, à 5 contre 4) 6-0.
Pénalités: 6 x 2' plus 5' (Laczko) contre Lyss, 8 x 2' plus 5' (Bosshardt) contre Langnau.
Note: 39e Malinowski manque un penalty.

● **COIRE - SERVETTE 11-3**
(4-1 6-0 1-2)

Hallenstadion: 555 spectateurs.
Arbitre: M. Hugentobler.
Buts: 2e Jeuch (Micheli) 1-0. 5e Lavoie (Micheli) 2-0. 9e Stepanitchev (Lavoie) 3-0. 12e Bornet (Lutz) 3-1. 14e Wittmann (Lavoie, à 4 contre 4) 4-1. 22e Müller (Stepanitchev, Lavoie) 5-

1. 26e Müller (Stepanitchev) 6-1. 28e Micheli (Lavoie) 7-1. 29e Müller (Locher) 8-1. 31e Lavoie (Stepanitchev, Bayer, à 5 contre 4) 9-1. 36e Stepanitchev (Bayer) 10-1. 46e Müller (Stepanitchev) 11-1. 46e Bornet (Lutz) 11-2. 54e Bornet (Giroud, Lutz) 11-3.
Pénalités: 5 x 2' contre Coire, 7 x 2' contre GE Servette.

● **MARTIGNY - RAPPERSWIL 2-3**
(1-1 1-0 0-2)

Octodure: 1000 spectateurs.
Arbitre: M. Marti.
Buts: 7e Rogenmoser (Yates) 0-1. 8e Léchenne 1-1. 22e Bünler (Métivier, Léchenne) 2-1. 45e Hills (Yates, à 5 contre 4) 2-2. 48e Hills (Pleschberger) 2-3.
Pénalités: 7 x 2' contre Martigny, 6 x 2' plus 10' (Eicher) et pén. discipl. de match (Muffler) contre Rapperswil.

● **BÜLACH - LAUSANNE**
3-5 (1-1 0-1 2-3)
Hirslen: 1520 spectateurs.

CLASSEMENT

1. Coire	34	24	2	8	220	132	50
2. Lausanne	34	21	2	11	186	159	44
3. Rapperswil	34	19	5	10	147	122	43
4. Ajoie	34	18	4	12	136	138	40
5. Bülach	34	18	3	13	169	133	39
6. Herisau	34	15	5	14	158	134	35
7. Martigny	34	12	6	16	134	142	30
8. Langnau	34	13	1	20	141	157	27
9. Lyss	34	9	2	23	99	177	20
10. GE Servette	34	3	6	25	100	196	12

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 16 février, 20 h: Ajoie - Coire, GE Servette - Lyss, Langnau - Bülach, Lausanne - Martigny, Rapperswil - Herisau.

Hockey: exploite biennois

En arrachant le match nul hier soir à Berne, Bienne a fait un pas important vers son maintien en LNA. En effet, il manque aux Biennois encore un point à réaliser en deux matches pour conserver leur place au-dessus de la barre. En LNB, Ajoie a réalisé une bonne opération. Le club ajolot se trouve désormais dans le quatuor des papables pour le tour de promotion-relégation, encore faut-il y rester. Les deux ultimes rencontres en décideront.

► 15

Quatrième médaille d'or norvégienne Dybendhal enlève le 5 km féminin de Val di Fiemme

La Norvégienne Trude Dybendhal (27 ans) a remporté la troisième médaille féminine des championnats du monde au Val di Fiemme, en Italie. Sur 5 km style classique, la Norvégienne a triomphé avec près de six secondes d'avance sur Marja-Liisa Kirvesniemi-Hämäläinen (36 ans), qui procure à la Finlande sa première satisfaction de ces mondiaux.

Dybendhal a rapporté à la Norvège sa quatrième médaille d'or de ces mondiaux, après Lundberg (combiné), Langli (10 km messieurs) et Dählie (15 km messieurs).

ÉCHEC POUR VÄLBE

Première défaite pour Elena Välbe, la petite Soviétique de 23 ans. Première défaite de ces

mondiaux, première défaite même de sa carrière, a-t-on envie de préciser. Car l'Estonienne a participé à sa sixième course lors de championnats du monde, remportant cinq médailles d'or (dont une en juniors).

LA FINLANDE REVIT

Revenons à la défaite soviétique. Ljubov Egorova, 4e, passait à côté d'une médaille, pour quatre secondes, après avoir été 8e sur 10 km et 11e sur 15. Raisa Smetanina, 40 ans dans quelques jours, la femme la plus titrée de l'histoire du ski de fond (18 couronnes depuis 1974 à Falun/Su!), a dû se contenter de la 11e place, alors que Svetlana Nageikina, 21e, a encore été plus modeste que Välbe. Sur 15 km (8e) et 10 km (14e), elle n'avait déjà pas atteint les résultats espérés. Les Russes battues, les Finnoises ont ressuscité.

Avec Marja-Liisa Kirvesniemi-Hämäläinen, 36 ans, mère de deux filles, la Finlande réussit son meilleur résultat en 8 épreuves des mondiaux. Son mari, Harri Kirvesniemi, 6e du 10 km masculin, a signé la veille la deuxième meilleure performance finnoise. La sélection de Marja-Liisa était, pourtant, contestée. Cette saison, elle n'a quasi pas de résultat n'ayant participé à aucune course de Coupe du monde. Il y a moins de huit mois, elle était encore en couches de la petite Anita! Avec les places 2 (Kirvesniemi), 6 (Lukkarinen) et 12 (Pyykkönen), le résultat

d'ensemble est même encourageant en vue du relais.

DI CENTA, L'INATTENDUE

Les Italiennes ont obtenu une nouvelle médaille après celle de Stefania Belmondo, 3e des 15 km. Si cette dernière a dû se contenter du 10e rang cette fois, le flambeau a été repris par Manuela Di Centa. La Milanaise a vaincu sa déception du 10 km libre, où elle termina 4e à 1'7 de la médaille de bronze de Tikhonova, après avoir comptabilisé le 2e meilleur temps au km 5 encore. Et elle a assuré aussi gagné la lutte interne qui l'oppose à Giudina Dal Sasso pour ce qui est de la composition du relais féminin. Le résultat de Di Centa, grande spécialiste du skating, peut étonner en style classique.

TIMORÉES

Côté helvétique, pas grand-chose à signaler. Silvia Honegger (38e) n'a pas réussi à approcher les bons résultats de Barbara Mettler (21e et 22e), absente cette fois. Avec Elvira Knecht (47e) et la Tessinoise Natascia Leonardi (49e), finalement aucune Helvète n'a fini dans la première moitié d'un classement qui comprend 63 noms. Par procuration, on vivrait un peu avec la Norvégienne Marianne Dahlmo. La «girl friend» de Jürg Capol (tousjours convaléscent après sa lourde chute à l'entraînement) a fini 5e après une course très régulière. (si)



La Norvégienne Trude Dybendhal croque l'or à pleines dents. (AFP)

Nocturne ce soir Les fondeurs à Saignelégier

Ce soir mercredi 13 février, le Ski-Club de Saignelégier met sur pied la quatrième nocturne de ski de fond sous l'égide du Giron jurassien. Les adeptes du ski étroit en découvrant sur le coup de 20 heures sur la piste éclairée du chef-lieu franc-montagnard.



Le parcours d'un kilomètre et demi environ sera tracé sur l'esplanade du Marché-Concours de Saignelégier. Les dames effectueront 4 boucles soit 6 km alors que les messieurs parcourront 5 boucles soit 7 km 500.

Les meilleurs skieurs du Giron jurassien seront présents tant chez les hommes que chez les dames. C'est un gage de spectacle assuré. Bonne nouvelle, la neige qui manquait jusqu'à maintenant a fait une apparition fort remarquée.

Le départ en ligne sera donné sur le coup de 20 heures aux environs du Centre de loisirs des Franches-Montagnes.

La course se disputera en style libre. Elle est ouverte aux licenciés, non-licenciés, populaires, seniors et juniors (nés en 1974 ou avant).

Inscriptions sur place de 18 h à 19 h 30. (Imp)

Résultats

Dames. 5 km classique: 1. Dybendahl (No) 14'04"20 (moy. 21,322 km/h). 2. Kirvesniemi-Hämäläinen (Fin) à 5"70. 3. Di Centa (It) à 19"90. 4. Egorova (URSS) à 23"10. 5. Dahlmo (No) à 34"70. 6. Lukkarinen (Fin) et Nybraaten (No) à 36"40. 8. Pedersen (No) à 36"70. 9. Westin (Su) à 37"80. 10. Belmondo (It) à 38"30. 11. Smetanina (URSS) à 39"30. 12. Vanzetta (It) et Pyykkönen (Fin) à 39"70. 14. Görin (Su) à 41"50. 15. Neumanova (Tch) à 41"70. **Puis:** 38. Honegger (S) à 1'15"90. 47. Knecht (S) à 2'03"10. 49. Leonardi (S) à 2'13"9.

SKI ALPIN

Kälin champion national Le Schwytzois à l'aise en géant

Neuf jours après la conquête de la médaille d'argent aux championnats du monde de Saalbach, Urs Kälin (25 ans) a remporté le slalom géant des championnats de Suisse à Celerina. Le Schwytzois a devancé, respectivement, Marco Hangl (Samnaun) et Paul Accola (Davos) de 0"85 et 1"07.

En remportant cette épreuve, Kälin obtient ainsi pour la première fois de sa carrière un titre de champion de Suisse. Vain-

queur l'an dernier à Veysonnaz, Martin Knöri (Zweisimmen) n'est pas parvenu à défendre valablement son bien et a dû se contenter d'un modeste 9e rang à 3"50 du Schwytzois.

RÉSULTATS

Slalom géant: 1. Kälin (Bennau) 2'25"16. 2. Hangl (Samnaun) à 0"85. 3. Accola (Davos) à 1"07. 4. Locher (Salins) à 1"11. 5. Staub (Gstaad) à 1"67. 6. Aregger (Hasle) à 2"37. 7. Heinzmann (Visperterminen) à 3"30. 8. Berra

(Champéry) à 3"38. 9. Knöri (Zweisimmen) à 3"50. 10. Fahner (Meiringen) à 3"57

Bournissen s'affirme

Chantal Bournissen a remporté la descente FIS féminine de Bürchen, dans le Haut-Valais, qui servait de prologue aux championnats suisses, avec 4 centièmes d'avance sur l'espoir grison de 19 ans, Isabel Picononi, qui avait remporté la descente de Coupe d'Europe de Brigels, dans les Grisons.

La piste de Bürchen est longue de 2033 m. C'est aujourd'hui, mercredi, qu'y sera décerné le titre féminin en descente. Heidi Zurbriggen, meilleur temps intermédiaire, a chuté après le saut qui marque l'entrée dans le schuss d'arrivée. La Valaisanne ne s'est, cependant, pas blessée.

RÉSULTATS

1. Bournissen (Evolène) 1'26"23; 2. Picononi (Bordo) à 0"04; 3. Spescha (Desentis) à 0"10; 4. Zeller (Sigriswil) à 0"12; 5. Dietschi (Lugano) à 0"21; 6. Fournier (Haute-Nendaz) à 0"36; 7. Lanig (Zurich) à 0"42; 8. Triponez (Le Locle) à 0"88; 9. Heubi (Richterswil) à 0"96; 10. May (Beckenried) à 1"04. (si)



Après la médaille d'argent des mondiaux, le titre de champion suisse de géant pour Urs Kälin. (Keystone)

COMBINÉ NORDIQUE

La Suisse à la dérive Les chances de médailles envolées

La Suisse a été très décevante lors de l'épreuve de saut du combiné nordique par équipes des championnats du monde de Val di Fiemme (Italie).

En terminant au 9e rang sur 11 équipes engagées et, surtout, en accusant un handicap de plus de dix minutes sur les Autrichiens, en tête avant le relais des 3 x 10 km, la formation helvétique composée d'Hippolyt Kempf, de Jean-Yves Cuendet et d'Andreas Schaad, peut d'ores et déjà faire une croix sur ses espoirs de médaille.

LAHTI, C'EST FINI

Il y a deux ans à Lahti, les Suisses accusaient un retard de 3'52" sur l'équipe d'Autriche après l'épreuve du saut. Lors du relais, Hippolyt Kempf, Andreas Schaad et Freddy Glanzmann étaient parvenus à remonter une partie de leur handicap, s'octroyant finalement la médaille d'argent. Au Val di Fiemme, l'équipe helvétique ne rééditera pas cet exploit et la conquête d'une médaille relève désormais de l'utopie. Les Suisses comptent en effet un retard de 6'20" sur les Allemands, qui occupent le troisième rang provisoire et paraissent, de toute évidence, hors d'atteinte.

Désormais, la lutte pour le podium se limitera au cinq pre-

miers même si les Japonais (2es à 3'01") ne semblent pas en mesure de conserver leur rang actuel lors du relais. Les Autrichiens partiront favoris pour la conquête du titre grâce à leur appréciable avance sur leurs cousins allemands (3es à 3'54"). Quant aux Norvégiens (4es à 4'51") et aux Finlandais (5es à 5'11"), leurs handicaps respectifs sont importants mais leurs chances de décrocher une médaille demeurent intactes.

RÉSULTATS

Combiné nordique par équipes. Positions après le saut: 1. Autriche (Ofner (89/91 m), Csar (83/88,5), Sulzbacher (85/89) 641,8 pts. 2. Japon (Mikata (87,5/84,5), Kodama (79/85), Abe (88,5/88,5) 605,5 (3'01" de handicap avant l'épreuve des 3 x 10 km). 3. Allemagne (Müller (81/83), Dufter (84,5/86,5), Pohl (83/83) 594,9 (3'54"). 4. Norvège (Elden (79/80), Bredesen (80/80), Lundberg (91/93) 583,6 (4'51"). 5. Finlande (Saapunki (78,5/82), Kallunki (85/84), Ylipulli (83,5/82,5) 579,6 (5'11"). 6. France (Repellin (81/80), Girard (89/88,5), Guy (85/83,5) 578 (5'19"). **Puis:** 9. Suisse (Cuendet (69/73,5), Kempf (83,5/86), Schaad (80/83,5) 519,0 (10'14"). 11 équipes classées.

(si)

saut à ski

Zünd convaincant

Stefan Zünd, récent cinquième de l'épreuve du saut sur grand tremplin des Championnats du monde de Val di Fiemme, a confirmé ses bonnes dispositions actuelles lors des entraînements en vue de l'épreuve sur petit tremplin. Le Suisse a réalisé le plus long saut de la journée (97 m).

SKI ACROBATIQUE

Victoire yankee

Le Grison Heini Baumgartner a pris la 8e place de l'épreuve masculine de ballet des mondiaux de Lake Placid, remportée par l'Américain Lane Spina devant l'Italien Roberto Franco et le Canadien Dave Warner.

Leader de la Coupe du monde de la spécialité, le Norvégien Rune Kristiansen a été victime d'une chute et a dû se contenter du 10e rang. Quant au détenteur du titre, Hermann Reitberger (All), il a pris la sixième place seulement.

RÉSULTATS

Ballet, messieurs: 1. Spina (EU) 30,15. 2. Franco (It) 29,55. 3. Walker (Can) 28,88. 4. Pierce (Can) 28,70. 5. Weiss (All) 27,40. 6. Reitberger (All) 26,80. 7. Becker (Fr) 26,65. 8. Baumgartner (S) 26,35, tous en finale. **Puis:** 18. Rügsegger (S) 21,55 (éliminé en qualification). (si)

La Chaux-de-Fonds	Budget sagnard refusé	19
Le Locle	Carnavale des neiges	20
Neuchâtel	Coup de poker risqué	24
Jura bernois	Cure d'amaigrissement	27
Jura	En dessous de la moyenne	28

Les Bulles étouffent

La décharge chaux-de-fonnière va fermer ses portes

Les Bulles étouffent. La décharge communale de La Chaux-de-Fonds est à bout de souffle. D'ici le 1er mai, elle sera obligée de fermer ses portes. Aucune solution n'est encore définie pour la remplacer.

Remise en exploitation il y a cinq ans, la décharge des Bulles «abrite» les matériaux des secteurs publics et privés: matériaux de démolition et de terrassement, bennes de chantiers, déchets domestiques inc combustibles, mâchefers de Cridor, boues de la STEP et de lavage des rési-

des de la Station de neutralisation de produits chimiques (STEN).

Aujourd'hui, «on est pratiquement au bout», remarque M. Alain Bringolf, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds et directeur des Travaux publics. A la fin avril, vraisemblablement, les Bulles vont se fermer à tous les privés. Seuls Cridor, la STEN et la STEP pourront encore venir y déposer leurs déchets, déchets qui nécessitent un aménagement spécifique réalisé l'an dernier en conformité à la législation.

C'est bien joli, mais que va-t-il se passer maintenant? Où vont aller les entreprises avec leurs divers matériaux de chantiers?

Les déchets inertes issus de ces chantiers rejoindront la dizaine de décharges privées qui se sont déjà ouvertes. Mais «certains s'inquiètent de la surenchère», souligne M. Bringolf. Et «l'on ne peut pas multiplier ces exemples à l'infini, relève quant à lui M. Pierre-Alain Rumley, chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire. Il faudra un site, mais lequel? Le problème est extrêmement délicat».

Parmi la vingtaine de sites envisagés, celui de la Combe Boudry, sur territoire de La Sagne, a fait l'objet d'une pré-étude d'impact. Des problèmes existent, liés à l'effet sur la forêt (deux hectares devraient alors être défrichés), à l'impact sur le paysage et au fait que des exploitations agricoles sont concernées.

«La commune de La Sagne, relève son président de commune, M. Jean-Gustave Béguin, n'a pas pris de position. Elle a d'autres propositions à faire. Mais le Conseil communal ne s'oppose pas à une décharge.

Elle ne dira pas non à cet avant-projet, mais elle ne dira pas oui parce que cela lui donnerait des nouvelles possibilités financières.»

Et pourtant, c'est un aspect qui n'est pas forcément négligeable a priori. L'année dernière, la décharge des Bulles a rapporté 480.000 francs à la ville de La Chaux-de-Fonds, alors que le budget 90 ne prévoyait que 330.000 francs de recettes à ce poste.

MIEUX TRIER

Quoi qu'il en soit, pour tenter de freiner l'arrivée des déchets dans

la future décharge encore à trouver, l'avenir sera là aussi au tri: «On devra mieux trier et mieux éliminer les déchets en fonction de leur provenance, de leur composition», signale le conseiller communal chaux-de-fonnier. Comme le demande l'Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets. Et M. Jean-Jacques Miserez, chef du Service communal de l'hygiène et de l'environnement, d'ajouter: «Les exploitants des décharges auront un grand rôle à jouer.» A condition de ne pas être pris à la gorge avant...

CC

REGARD

L'union fait la force!

Nos sociétés de consommation vomissent de manière continue un formidable flot de déchets. La Suisse, par exemple, en rejette près de 3 millions de tonnes par année.

La majorité des ordures partent en fumée... Les fours fonctionnent à plein rendement; les collectivités publiques, à l'image des communes actionnaires de Cridor, doivent agrandir leurs installations.

Seulement, il reste toujours des débris à stocker et les décharges débordent des matériaux les plus divers: résidus des entreprises de construction, rebuts domestiques inc combustibles, cendres et scories provenant des usines d'incinération, boues de Step...

Dans les Montagnes neuchâtoises, la décharge chaux-de-fonnière des Bulles souffre d'indigestion. Son état ne fait qu'empirer. Son enterrement est proche. L'état de sa sœur des Frêtes n'est guère plus rassurant. Le Conseil communal loclois ne lui donne plus que deux à trois ans à vivre!

Aujourd'hui, notre pays manque de décharges aménagées. Créer des petits dépotoirs, par ville ou par village, ne sert plus à rien et présente, en prime, des risques pour la nature environnante. Seules des solutions régionales s'avèrent réalistes.

A La Chaux-de-Fonds, la montagne d'ordures a déjà accouché de deux importants projets de coopération: Cridor Plus, un futur méga-incinérateur intercommunal et Citred, un prévisible centre intercantonal d'identification, de traite-

ment et de recyclage des déchets spéciaux.

Le problème spécifique des décharges peut être également empoigné par plusieurs partenaires. Prenez les deux districts du Haut, ils cherchent actuellement un lieu où entreposer leurs déchets.

Des alternatives collectives existent. Elles sont, à plus d'un titre, intéressantes. Elles permettent de réduire les coûts, d'envisager un programme de gestion des rebuts à long terme et de limiter les inconvénients pour l'environnement.

Cependant, ni vous, ni moi ne souhaiterions accueillir un gigantesque centre de traitement, une super usine d'incinération ou une énorme décharge. Et pourtant, ce sera bien le prix à payer pour lutter efficacement contre la marée montante de nos «propres» débris!

Alain PORTNER



La décharge des Bulles étouffe. Elle va prochainement fermer ses portes à tous les privés. (Impar-Gerber)

Tout le monde s'éclate!

La neige entre plaisir et fléau

Enfin un vrai hiver! Avec ses avantages et ses inconvénients: les plaisirs sportifs et la beauté givrée des paysages ne faisant pas forcément bon ménage avec les préoccupations plus terre à terre des automobilistes et les im-

préatifs des transports et services publics. Nous avons fait le point sur le front de la neige.

Evoquer de nouvelles et abondantes chutes de neige c'est se préoccuper tout d'abord de

l'état des routes, le volume du trafic automobile ne variant guère en période hivernale d'où quelques inconvénients évidents.

Ainsi, hier matin, camions et autres véhicules lourds ont dû

chasser les chaînes dès le plat de Boudevilliers pour franchir le col de La Vue-des-Alpes afin d'éviter des travers perturbateurs. Une manœuvre de prévention élémentaire valable aussi pour La Tourne, alors que

l'on circulait «normalement», soit lentement, sur l'ensemble du réseau neuchâtois et jurassien parcouru dès l'aube par les triangles et autres saleuses. Les Ponts et Chaussées rappelant néanmoins le «recours limité au strict nécessaire à des moyens chimiques pour nettoyer les chaussées».

A l'exception de quelques tôles froissées, les incidents et accidents ont été rares, les conducteurs neuchâtois n'ayant pas provoqué le destin...

Côté positif, outre les joies des sports d'hiver, le retour en force de la neige et du froid satisfait les organisateurs d'animations hivernales telles «Imagineige», à La Chaux-de-Fonds, qui se déroulera, sauf incident majeur, samedi 16 février prochain, ou la fameuse «MegaMicro», la course de grand fond des vallées franco-suisse qui avait bien failli disparaître du calendrier après plusieurs éditions annulées par manque de matière première. Cette épreuve est programmée au dimanche 24 février.

Autres heureux: les entreprises disposant de camions et de véhicules équipés pour le déneigement, autant de moyens privés «réquisitionnés» par la voirie des villes et villages pour venir à bout de la montagne de blanche. Et on ne parlera pas des carrossiers, par superstition bien entendu... M.S.

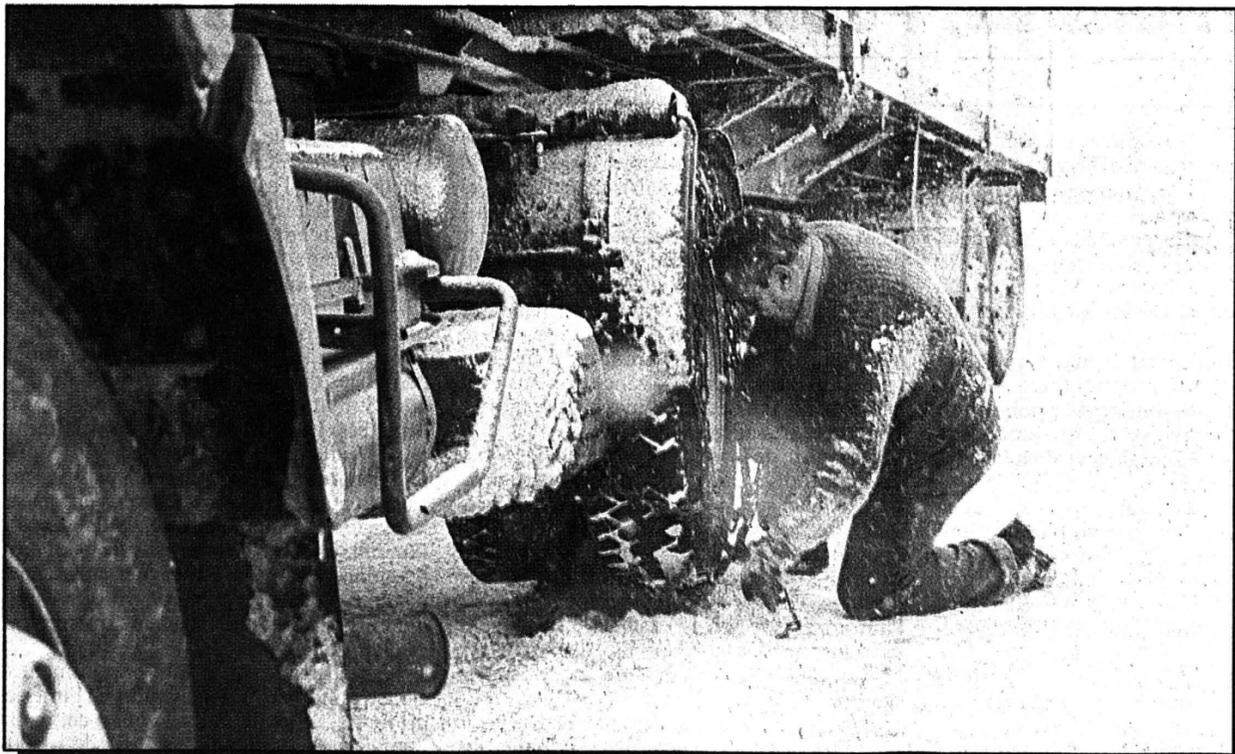
Le choix du roi

Les candidats libéraux-PPN aux Fédérales désignés

La désignation des candidats du Parti libéral-ppn du canton de Neuchâtel aux élections fédérales d'octobre prochain se voulait innovatrice. En fait de nouvelle formule, plus «démocratique» et moins verticale, cette désignation au bulletin secret a laissé sur sa faim plus d'un délégué. Ils étaient 112 hier soir réunis à Neuchâtel, et plus d'un observateur aussi, le maître de cérémonie, Amiod de Dardel, ayant dû rouvrir la séance sous la pression de cette fameuse «base» afin de donner les scores personnels des élus que l'on voulait «masquer» pour des raisons obscures. La pratique de la glasnost est semble-t-il un exercice fort difficile même sous nos latitudes.

Les candidats du comité ont tous été désignés. Il s'agit de Jean Cavadini, pour le Conseil des Etats. Il fera liste commune avec le radical Thierry Béguin afin de reconduire la formule à succès d'il y a quatre ans; de Jean Guinand (conseiller national), Pierrette Ummel-Udriet, Rolf Graber, Germain Rebetez et Rémy Scheurer pour le Conseil national.

Le canton dispose de cinq sièges à Berne, dont trois sont occupés par les partis bourgeois, soit un radical et deux libéraux-ppn, la coalition étant déterminée à conserver ses acquis malgré le retrait du libéral François Jeaneret. (ms)



Hier, camions et autres véhicules lourds ont dû chasser les chaînes pour franchir La Vue-des-Alpes. (Impar-Gerber)



Set de cuisine,
3 pièces, Teflon 2

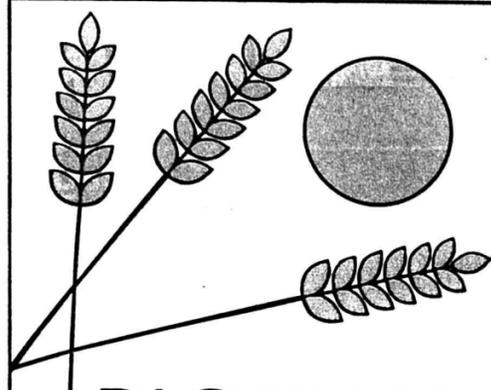
39.90

Casserole à manche, Ø 16 cm
Rôtissoire, Ø 20 cm
Poêle à frire, Ø 26 cm

03-11725

PLACETTE

gastronomie



BIOREAL

Le pain garanti biologique
Soumis au contrôle permanent de l'Association suisse
des organisations d'agriculture biologique, ASOAB.

Achini Temple 1 Boulangerie
Le Locle Pâtisserie
039/31 12 00 Confiserie

28-14071

divers

Gabus

Nous préparons d'exceptionnelles
VENTES AUX ENCHÈRES
dans le cadre du Salon du livre et de la presse
du 1^{er} au 5 mai 1991 - Genève, Palexpo
(1990 + de 100 000 visiteurs)



Chagall Marc *La baie des Anges* Lithographie 1962 78x57 cm
Est. FS 40 000.- / Adjudé FS 78 000.- T.T.C.

- LIVRES RARES ET PRÉCIEUX
Expert Christian Galantaris
- PEINTURES ANCIENNES ET MODERNES
Experts MM. Turquin et Camard
- DESSINS ANCIENS
Expert Bruno de Baysier
- GRAVURES ANCIENNES ET MODERNES
Expert M. Allanfranchini
- ARCHÉOLOGIE HAUTE ÉPOQUE
Expert M. Roudillon
- BIJOUX
Expert M. Perrier

Si vous désirez bénéficier de cette occasion exception-
nelle pour vendre ou faire estimer, gratuitement et sans
engagement, vos objets d'art, veuillez nous contacter.

Huissier judiciaire: M^r Ch. H. Piguet

Galerie Pierre-Yves Gabus, 2022 Bevaix
Tél. 038 46 16 09 - Fax 038 46 26 37
Genève Tél. 022 731 27 24 - 735 99 64
Fax 022 731 24 18

450-000.141/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

André Besson

**Le voyageur
de l'oubli**

Roman

Droits réservés Editions Mon Village à Vuillens

Cette réponse laconique dut suffire au douanier qui passa à la rangée suivante. Les deux hommes en uniforme continuèrent à progresser vers le milieu de la voiture. Ils firent ouvrir un sac dont ils extirpèrent quelques effets; ils les remirent en place après avoir examiné soigneusement les papiers de son propriétaire.

En arrivant près de l'endroit où se trouvait la mallette de cuir fauve, le douanier demanda à un couple de voyageurs âgés s'il s'agissait d'un de leurs bagages. Les intéressés ayant répondu par la négative, le gabelou

répéta la question aux autres personnes assises sur les sièges voisins. Il s'avéra que l'attaché-case n'appartenait pas à quelqu'un présent dans le wagon.

Le douanier appela le policier et tous deux échangèrent quelques propos en faisant des gestes évasifs. L'agent de la PAF questionna à son tour le couple âgé installé à proximité immédiate de la mallette. Apparemment, ceux-ci ne purent fournir aucune explication à son sujet, ni sur son propriétaire. Le douanier tendit alors la main vers la poignée de l'objet suspect mais l'autre interrompit son geste en lui touchant le bras et tous deux se remirent à converser.

Jacques Berthaudin qui se trouvait à quelques pas d'eux sur un fauteuil placé en bordure de l'allée centrale, avait suivi toute la scène. Il ne fut pas sans se rendre compte de l'hésitation des fonctionnaires et décéla quelque chose d'anormal dans leur comportement.

Il se souvint alors très bien, à cet instant, que la mallette avait été déposée, peu avant le départ du train en gare de Lausanne, par un inconnu qui, ensuite, n'était pas reparu à l'intérieur du wagon. Le jeune cadre se remé-

mora même très nettement le visage et l'allure du propriétaire de l'objet litigieux. Il se retourna aussitôt pour voir si le personnage barbu, qu'il avait repéré, ne se trouvait vraiment pas dans le fond de la voiture. Il ne vit personne qui lui ressemblait. L'homme au type moyen-oriental avait disparu...

Berthaudin se sentit brusquement étreint par un curieux malaise. Une crainte encore informulée. Depuis son enfance, il lui arrivait de prévoir ainsi à l'avance certains événements fâcheux et de pouvoir les conjurer. Une sorte de sixième sens.

Au centre de la voiture, face à lui, les fonctionnaires discutaient toujours, sans se mettre d'accord sur la conduite à suivre. A présent, tous les passagers les regardaient. Jacques Berthaudin eut l'impression que plusieurs d'entre eux étaient comme lui, pas très rassurés. Depuis les attentats meurtriers de l'automne 1986, en France, les gens étaient devenus méfiants vis-à-vis des bagages abandonnés dans les gares ou les transports publics.

Le jeune cadre eut la tentation de se lever pour aller raconter aux deux hommes ce qu'il savait sur le mystérieux voyageur ayant

déposé la mallette dans le filet. La peur d'être ridicule le retint. Après tout, le propriétaire de l'attaché-case était peut-être simplement aux toilettes. Et puis, il n'y avait pas eu d'attentat dans les trains depuis un certain temps. Il eût été stupide de sa part de dramatiser l'incident.

A ce moment, le TGV pénétra dans un tunnel. On perçut très bien le bruit caractéristique de l'air comprimé entre les voûtes bétonnées de l'ouvrage et les parois du wagon. Simultanément, toutes les vitres furent occultées. La voiture ne fut plus éclairée que par la lumière électrique.

Berthaudin vit le douanier tendre à nouveau la main vers la mallette et s'en saisir. Il la plaça sans plus tarder sur le dossier d'un fauteuil. Lorsqu'il en eut assuré l'équilibre, ses doigts se mirent à tâtonner sur le mécanisme d'ouverture. Il n'y parvint pas immédiatement car le balancement du convoi le rendait maladroit.

Peut-être accentué par le sentiment de claustrophobie qu'il ressentait à l'intérieur du tunnel, le jeune Parisien eut à cet instant l'impression qu'il allait se passer quelque chose... (A suivre)

La Sagne relèvera le défi

L'Etat refuse le budget 1991: la commune se serrera la ceinture

Comme Neuchâtel et Travers, La Sagne s'est vu refuser son budget 91. L'Etat demande que le déficit de 506.400 francs soit ramené à 350.000 francs. «On va relever le défi», souligne le président de commune. Mais il n'est pas question d'augmenter les impôts pour autant. La Sagne va, dans un premier temps, se serrer la ceinture. Et engagera, ensuite, un débat de fond.

«Ce n'est pas tellement le déficit que l'Etat refuse ou accepte, mais il veille plutôt à ce que le total des déficits accumulés ne soit pas plus grand que les réserves de la commune. Un refus de budget est là pour éviter qu'une commune pénalise son futur», remarque en préambule M. Michel von Wyss, conseiller d'Etat et chef du département cantonal de l'Intérieur.

Et d'ajouter: «Les communes ont une autonomie dans leurs choix. Ce n'est pas à l'Etat de dire comment elles ont à améliorer leur situation. Il est conscient des difficultés de certaines communes et des marges de manœuvre limitées. L'idée n'est pas d'instaurer une mise sous tutelle mais plutôt d'aider les communes».

Des bonnes intentions qui semblent n'avoir traversé que difficilement La Vue-des-Alpes. Le président de commune de La Sagne, M. Jean-Gustave Béguin, ne cache pas sa déception face, non pas tellement au refus du budget 91, mais au manque de communication avec l'Etat: «Refuser un budget doit faire l'objet d'un contact avec la commune. Cela n'a pas été le cas. Nous ne sommes pas d'accord avec cette pratique, même si le Service cantonal des communes a le droit de l'appliquer».

EN TRAVERS DE LA GORGE

L'Etat, dans sa lettre, ne doute pas que la commune pourra remédier à cet excès de déficit soit en augmentant les recettes, soit en restreignant les dépenses. Mais il informe aussi que, si une solution ne pouvait être trouvée, il serait dans l'obligation d'appliquer la loi et par conséquent

d'augmenter l'impôt cantonal direct de 19%, à titre indicatif bien sûr!

Ces 19% représenteraient les 150.000 francs que La Sagne doit soustraire à son déficit présumé pour 91. Une manière d'exprimer les choses qui reste en travers de la gorge du président de commune: «Cela doit être dit quand on n'a plus pu trouver de solution. Nous ne sommes pas satisfaits de cette attitude».

Ceci dit, il s'agit aujourd'hui de répondre aux souhaits de l'Etat de voir le déficit ramener de 506.400 francs à 350.000 francs. «On va essayer de s'en sortir et relever tout de même le défi», note M. Béguin.

POUVOIR DE DÉCISION

«Les deux tiers de ce déficit présumé sont dus à des augmentations dont nous ne sommes pas responsables», explique M. Roger Vuille, conseiller communal responsable des Finances. Quatre postes essentiellement observent une croissance importante: les charges salariales (+18,3%),

l'instruction publique (+27,5 pour cent), les coûts de la santé (+27,1%) et la prévoyance sociale (+23,9%).

«Sur tous ces postes, la commune n'a aucun pouvoir de décision, les montants sont soit dictés par le canton, soit alignés sur les barèmes cantonaux», notait la commission financière lors de la séance du Conseil général du 19 décembre dernier.

«Sur un déficit présumé de 506.400 francs, 343.400 francs sont dus aux directives de l'Etat, laissant à l'initiative de la commune une responsabilité de 163.000 francs. On retrouve donc un ordre de grandeur comparable au déficit de 180.700 francs présumé pour 1990», remarquait quant à lui le Conseil communal dans son rapport.

LES MESURES

Réuni lundi soir, l'exécutif saignard va donc proposer plusieurs mesures. D'une part, faire des économies au compte de fonctionnement de l'ordre de 40.000 francs en diminuant certains postes d'entretien et quel-

ques dépenses aux Travaux publics, en revoyant le développement et la rationalisation du bureau communal, en réexaminant les factures de bois et enfin, en réestimant les redevances de l'ENSA.

D'autre part, La Sagne, après analyse fine des premiers résultats des comptes 90, a observé des rentrées fiscales plus élevées que prévues au budget 90. Ce dernier avait estimé les rentrées fiscales des personnes physiques à 1,236 million. C'est sur ce chiffre que l'exécutif s'est basé pour établir son budget 91.

En réalité, les comptes 90 laissent apparaître des rentrées d'impôts s'élevant à 1,4 million. La Sagne pourra donc en partie compter sur cette différence de plus de 100.000 francs pour réduire son déficit.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

«On va ramener dans un esprit serein notre déficit de budget de 500.000 à 350.000 francs en espérant que nos nouvelles estimations ne soient pas trop

fausses, remarque M. Vuille. Et on aura une année pour voir ce que l'on pourra faire».

La commune envisage-t-elle d'augmenter les impôts? «Nous ne toucherons pas à la fiscalité, affirme le président de commune. Il n'y a rien à faire. Nous ferons toute adaptation fiscale, que ce soit par les impôts, une taxe hospitalière, sur les ordures ou l'épuration, quand nous jugerons opportun de le faire et nous prendrons le temps de le faire dans un consensus. Mais nous ne voulons pas agir dans la précipitation. Nous sommes en fiscalité dans le haut du panier des communes dissuasives. Nous n'entendons pas, sur un coup de refus du budget, aller taper dans l'échelle fiscale».

Mais M. Béguin est conscient que la commune ne fait que réadapter, avec ce qu'elle a, une situation que l'Etat trouve déséquilibrée: «Après cela, on fera le point de la situation. Avec le Conseil général et la commission financière, il s'agira de mener une réflexion de fond sur notre fiscalité». CC

Imagi-neige aura lieu!

Inscriptions jusqu'à jeudi midi

Cette fois, c'est la bonne! Imagi-neige, le concours de sculptures sur neige, aura lieu ce week-end. Coup d'envoi vendredi midi. Les retardataires et les indé-

cis de dernière minute peuvent encore s'inscrire auprès de l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds (rue Neuve 11, tél. 039/28.13.13.) jusqu'à jeudi midi, dernier délai.

Les organisateurs donnent rendez-vous à tous les participants demain jeudi à 18 h 30, à la Brasserie de la Petite-Poste pour les derniers détails.

(Imp)

Quand maman travaille

Conférence utile à l'Ecole des parents

Concilier le travail à l'extérieur et la vie de famille: voilà un programme qui préoccupe nombre de femmes et qui ne trouvera solution que dans le partage des tâches. Invité par l'Ecole des parents, Jean-Marie Fragnière, psychologue à l'Orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel, a débroussaillé le terrain. L'application demeure réservée à la volonté de chacune et surtout...de chacun.

Dans sa pratique d'un service d'orientation professionnelle avec les adultes, Jean-Marie Fragnière a été souvent confronté à la répartition des rôles, encore bien traditionnelle, dans les familles. D'ailleurs, lui-même s'est découvert des résistances insoupçonnées quand son épouse a repris un emploi.

D'où nous vient ce hiatus entre les mœurs actuelles, avec un

tiers des femmes des couples mariés qui travaille à l'extérieur de leur foyer et trois quarts de celles qui sont à la tête de familles monoparentales? Cette avance sur le marché du travail, où on les appelle maintenant par nécessité, n'empêche pas les femmes d'assurer toujours 60% du travail du secteur informel, celui non rémunéré et pas assez valorisé des tâches domestiques, de l'éducation des enfants, des soins aux proches, etc.

Il y a urgence de penser à un nouveau mode de vie.

NOUVEL ÉQUILIBRE NÉCESSAIRE

Un équilibrage nouveau est nécessaire, souligne le conférencier, entre les hommes et les femmes d'une part; mais pour les femmes elles-mêmes d'autre part, qui doivent se donner des critères de choix et savoir qu'il

est impossible de tout faire. L'ambivalence est difficile à gérer: le travail d'abord et les enfants ensuite, ou vice-versa? Une définition des priorités doit fixer l'essentiel et le renoncement à certaines choses. Ce choix s'alourdit des difficultés de la séparation d'avec les enfants, des problèmes de garde avec des crèches insuffisantes; un débat supplémentaire dans une question déjà complexe.

Le travail professionnel de la femme se résume à des négociations sans cesse recommencées et des sources de conflits qu'il faut oser aborder.

Changeons déjà le vocabulaire et «quand les hommes ne diront plus «je t'aide» mot révélateur, mais simplement «je fais», il y aura déjà espoir de changement» relève J.-M. Fragnière. Nous n'en sommes qu'au début! (ib)

CELA VA SE PASSER

T'as de beaux yeux!

Le Dr Izzet Orgül, chef du service d'ophtalmologie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, propose une conférence au Club des Loisirs, Maison du peuple, jeudi 14 février, 14 h 30, sur le thème «Parlons de nos yeux». (ib)

La naissance

A la BJ de Ronde 9, on lit des histoires en images sur le thème de la naissance, mercredi 13 février, à 14 h 30, pour les enfants de 5 à 9 ans. Au préau de Numa-Droz, collège primaire, les enfants de l'Atelier de création de la Rue Fritz-Courvoisier exposent des dessins, sur la naissance également; à voir le mercredi de 8 à 12 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 à 12 h et de 14 à 18 heures. (ib)

Du XVe siècle, elle est la plus vieille

Exposition L'Homme et le Temps à Polyexpo

Elle vient de la nuit des temps ou presque, cette jolie horloge sortie du pavillon suisse de l'exposition «1291-1991 L'Homme et le Temps en Suisse» actuellement visible à Polyexpo.

Si les visiteurs du week-end dernier ont encore pu profiter des deux versions de l'exposition itinérante de l'Institut L'Homme et le Temps, ceux qui s'y rendent ces jours ne verront que le pavillon suisse, l'autre étant préparé à entreprendre son périple international.

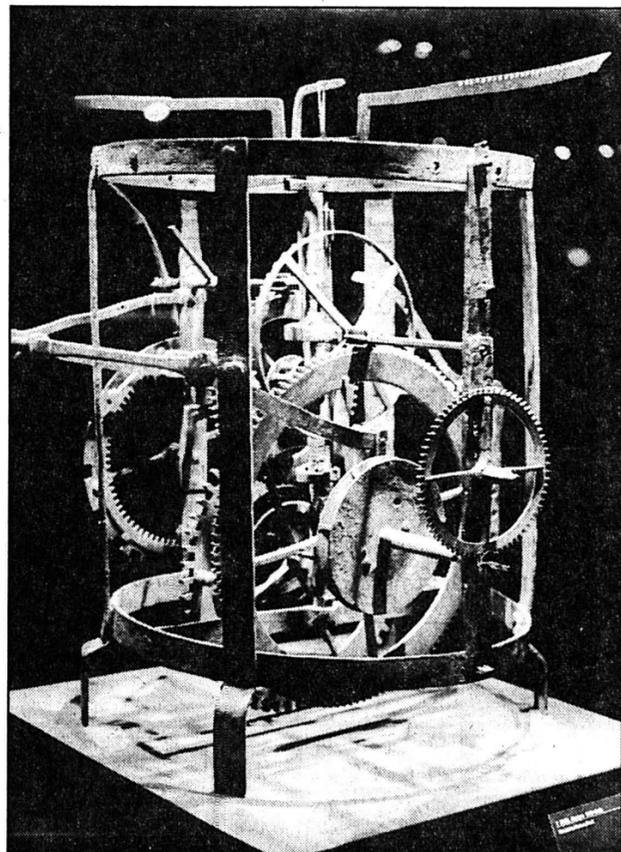
ANCÊTRES DES HORLOGES

C'est dans le pavillon suisse que nous avons été séduits par l'ancêtre des horloges, une pièce toute ronde, dite «horloge de chapelle»; si vieille qu'elle en est anonyme. Elle rythmait le temps au XVe siècle et fut vraisemblablement fabriquée à Bâle. A-t-elle quelque peu participé aux grandes décisions du Concile qui imposa sa suprématie au Pape? On peut toujours rêver devant cette merveille qui reste l'un des premiers témoins de l'acharnement des hommes à vouloir mesurer le temps.

Son mouvement construit sur une base circulaire comporte des rouages disposés l'un derrière l'autre et un remontage à poids.

ACTUELLEMENT AU MUSÉE HISTORIQUE

Un grand foliot légèrement courbé règle le mouvement et la sonnerie des heures est déclenchée par la roue de tambour. Cette horloge possède un cadran en bois qui n'est pas exposé. Elle est une très ancienne propriété du département astronomique-météorologique de l'Université de Bâle et pour l'instant appartient au Musée historique. (ib)



Petite horloge cylindrique, en fer forgé, datée du XVe ou XVIe siècle: la plus ancienne de l'exposition, prêtée par le Musée historique de Bâle. (Impar-Gerber)

Au Tribunal de police

Lors de son audience du 7 février, le Tribunal de police, présidé par M. Blaise Galland, assisté de Mme Elyane Augsburger, greffière, s'est penché sur une dizaine de dossiers.

Pour infraction LCR-OCR, R. P. a écopé 100 fr d'amende et 75 fr de frais. Pour la même infraction, S. J. devra payer aussi 100 fr d'amende, mais 90 fr de frais.

Par défaut, L. K. a été condamné à 20 fr d'amende et 300 fr de frais pour vol et infraction LCEP. Également absent au jugement, E. R. devra subir 10 jours d'arrêts et s'acquitter de 250 fr de frais pour infraction LTM.

IVRESSE AU GUIDON...

Pour ivresse au guidon et infraction LCR-OCR-OAC, G. B. écope de 500 fr d'amende et 400 fr de frais et sa peine sera radié

après un délai d'épreuve de 1 an. D. W. est condamné à 40 jours d'emprisonnement et 740 fr de frais pour ivresse au volant, conduite sans permis et infraction LCR-OCR.

...ET IVRESSE AU VOLANT

N. D., pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR-OSR, écope de 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans et 425 fr de frais. Pour ivresse au volant, soustraction à la prise de sang et infraction LCR-OCR, E. B. est condamné à 20 jours d'emprisonnement et 400 fr de frais; alors que J.-F. M., pour des délits similaires, écope 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 380 fr de frais.

Lors de cette audience, le président, M. Blaise Galland, a encore renvoyé une affaire pour preuves et acquitté un prévenu. (Imp)

SERVICES

Bibliothèque des Jeunes (Ronde 9): 14 h 30, lecture en image: la naissance. Club 44: 20 h 30, «Art plastique et psychologie» par C. Rosset-Christ. Bibliothèque des Jeunes: (Prés.-Wilson 32 et Ronde 9), lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h. Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23.10.17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23.10.17 renseignera. Hôpital: ☎ 27.21.11.

Office du tourisme, bulletin d'enneigement du Jura neuchâtois: ☎ 039/28.75.75.

avis urgent

Pour la Saint-Valentin n'oubliez pas de passer à la

Boutique Capric
Parc 1, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 70 62

28-12695

NAISSANCE

Youpi! La famille s'est agrandie! Manuel a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

ADELINÉ

le 12 février 1991

MATERNITÉ HÔPITAL DE SAINT-IMIÉ

Sylviane et Denis JACOT - OSWALD
Rue Baptiste-Savoie 50
2610 Saint-Imier

28-127040

Bientôt reconnu officiellement

Tournoi suisse PTT de football sur le Communal

L'idée d'organiser un tournoi de football en salle germe dans l'esprit de tous les membres du Club loisirs et sports PTT du Locle depuis la construction de la halle polyvalente du Communal. La première édition a eu lieu l'année passée et au vu du succès rencontré, elle s'est répétée ce dernier dimanche. Moyennant quelques modifications, il se pourrait bien que cette initiative soit officialisée par l'Association suisse des sports PTT.

«Sans copier sur le tournoi du quatrième arrondissement de La Chaux-de-Fonds, nous décidons de mettre sur pied une compétition plus large sur le plan de la Romandie, voire de la

Suisse toute entière. La formule a beaucoup plu et le groupement faitier envisage de nous attribuer cette manifestation sportive définitivement ou, en tous cas, jusqu'à ce que nous n'en voulions plus», confie Noël Choulat, responsable technique.



«Il serait donc possible qu'il y ait plus d'équipes en compétition, ce qui compliquerait passablement l'organisation (ndlr: il faudrait certainement prévoir deux journées). Nous ne souhaitons cependant pas surcharger

nos sociétaires, raison pour laquelle aucune décision n'a encore été prise», poursuit-il.

En effet, l'expérience démontre que seize formations de cinq joueurs, plus des remplaçants, semble être le nombre idéal pour ne pas provoquer de longueurs.

DÉPART CHAOTIQUE

Des groupes de quatre sont formés et se rencontrent pour des matches de 14 minutes. Quart de finales, demi-finales et finales se déroulent ensuite selon le principe de l'élimination directe.

En raison des conditions météorologiques, Bellinzone s'est désistée. Toujours pour les mêmes raisons, les footballeurs de Lausanne et Delémont sont arrivés en retard; un départ chaotique qui n'a cependant pas amené trop de désagréments.

Un coup de chapeau est à décerner à Neuchâtel qui n'a pas accepté de gagner par forfait face aux Jurassiens; ce qui aurait sans doute brouillé les cartes, puisque Delémont s'est retrouvé en finale contre Le Locle. Les gars de la Mère-Commune l'ont emporté par 3 à 2 au terme d'une partie âprement disputée.

Une belle satisfaction puisqu'en 1990, ils avaient dû se contenter de la deuxième place.

Les huit formations qui ont participé aux différentes finales sont: 1. Le Locle 1; 2. Delémont; 3. La Chaux-de-Fonds; 4. Chablais; 5. Genève; 6. Neuchâtel 2; 7. Lausanne; 8. Grand-Lancy. Zoug reçoit le challenge fair play, alors qu'Alain Bloch de Delémont obtient la Coupe offerte par L'Impartial au meilleur buteur (treize goals en six rencontres). (paf)



L'équipe reine de la journée est locloise.

(Favre)

Carnavale des neiges

Rythmes et couleurs à La Chaux-du-Milieu

La nuit tout juste tombée, la campagne blanche et silencieuse enveloppée dans son manteau d'hiver tant attendu préparait son accueil au cortège burlesque et bruyant des musiciens formant la Guggenmusik locale annonçant le Carnaval de La Chaux-du-Milieu.

Sous la valse lente des flocons, la Guggenmusik, forte de 35 membres groupés sur deux chars tirés par un énorme tracteur, au feu tournant s'est rendue dans les quartiers éloignés du village pour éveiller l'attention et charger les enfants déjà costumés.

Vin chaud et collation les attendaient déjà ici et là tandis qu'au collège, les membres de l'Association de développement de La Chaux-du-Milieu mettaient la dernière main aux préparatifs de la soirée.

La soupe aux pois mijotait, les Mark Leaders s'installaient sur la scène pour le bal, l'atelier de grimage faisait des heureux donnant une dernière touche à leur maquillage.

Peu après 20 h, tout le monde retrouva la Guggenmusik dans la cour pour un dernier tour de village avant le feu d'artifice. Voltige des flocons, vertige des couleurs, frissons d'hiver et folie



Ronde des gens et des flocons.

(Impar-Perrin)

des rythmes, le ton était donné, le caractère carnavalesque respecté. Dedans, il faisait bon et chacun prit plaisir à venir se sécher, se restaurer et danser.

Les enfants, rois du bal, occupèrent la piste de danse durant un long moment. Parmi eux, on remarqua des fraises, des lutins, des fées, des cow-boys, des

clowns et d'autres déguisements fort originaux. Beaucoup de jeunes gens arrivèrent ensuite pour danser à leur tour, et la cohue aux alentours de minuit était indescriptible.

L'ambiance était à la fête, le Carnaval de La Chaux-du-Milieu vivait son rythme de croisière. (df)

CELA VA SE PASSER

Messes avec imposition des Cendres

La Paroisse catholique romaine du Locle a prévu trois messes avec imposition des Cendres. La première sera célébrée ce mercredi 13 février, (mercredi des Cendres) à 9 h 30 aux Brenets. La seconde, elle aura lieu le même jour, à l'Eglise du Locle à 20 h. La troisième messe sera célébrée jeudi 14 février à 20 h au Cerneux-Péquignot. (p)

SERVICES

Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31.10.17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31.10.17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34.11.44. Permanence dentaire: ☎ 31.10.17.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 13 AU 19 FÉVRIER

Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).
CAS groupe des aînés. - Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
CAS section Sommaretel. - Vendredi 15, stamm à 18 h au Restaurant de la Jaluse. Samedi-dimanche 16 et 17, initiation à l'escalade en cascade de glace à Arolla. Mardi 19, gymnastique dès 18 h au Communal. Gardiennage: MM. W. Tobler et K. Zaiss.
Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 18 février, 19 h 30, baryton; 20 h, ensemble. Mercredi 20 février, 18 h 45 à la Croisette, fête du 1er Mars, tous présents.

Club du berger allemand Le Locle. - En raison des conditions météo, prendre contact avec le responsable technique, au tél. (039) 23.41.69.

Club des loisirs. - Samedi 16 février dès 14 h 30 au Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, bal du 3e âge animé par le traditionnel orchestre champêtre Wattertanne de Berne.

Contemporaines 1909. - Mercredi 13, rencontre à 14 h 30 au Café Central.

Contemporaines 1915. - Vendredi 15, match au loto à l'Hôtel de France dès 14 h. Apportez des quines svp.

Société canine. - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Education, défense, flair, agility, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

L'annonce, reflet vivant du marché

NAISSANCES

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Coucou, me voilà! Je m'appelle

MAEVA

Je suis née le 11 février 1991

Mes heureux parents: Manuela et Tino STEFANI Daniel-JeanRichard 27 2400 Le Locle Tél. (039) 31.14.13

28-14122

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Hallo! C'est Julie, j'ai la joie d'annoncer la naissance de mon petit frère

GRÉGORY

le 11 février 1991

Claude et Martine NICOLA - KESSELBURG Les Epaisses F-25790 Les Gras

28-14122

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Laurence et Etienne

FRIDEZ

ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite fille

JOANIE

le 11 février 1991

28-14122

divers

CARINE BOUTIQUE
des CADEAUX DE RÊVE!
Mme ARNAUD
Av. Léopold-Robert 75, tél. 039/23 75 33
N'oubliez pas la Saint-Valentin!

CONFISERIE - TEA-ROOM
mirabeau
Neuve 7 - ☎ 039/28 79 50
Pour la Saint-Valentin nombreux sujets en chocolat fabrication maison
chèques fidélité 28-12347

NOVOPTIC
2400 Le Locle Rue D.-Jeanrichard 23 ☎ 039/31 15 05 28-12385
Publicité intensive - Publiée par annonces.

DU NOUVEAU À LA BOUTIQUE
Lisalaure
Mme E. Reinhard Le Locle D.-Jeanrichard 27, ☎ 039/31 83 83
Vous trouverez prochainement les
DESSOUS PRINTEMPS/ÉTÉ dans les collections
 28-14109

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

finance

Prêts personnels jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus. **Intérêts dès 13%.** Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30 **Intermédiaires exclus** 91-11

offres d'emploi

Changez d'horizon 1991
Nous recherchons plusieurs **polisseurs qualifiés** pour des entreprises de la boîte de montres et bracelets.
Osez appeler Patrice Blaser qui vous en dira plus et conviendra avec vous d'un entretien. **23 63 83**

idealjob
Conseils en personnel **job**
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino) 2300 La Chaux-de-Fonds Neuchâtel 038/25 13 16 28-12610

GVA
(Groupement des Voyageurs Affiliés) propose:
L'île de Corfou - L'île de Capri L'île d'Elbe
Voyage de 9 jours en car et en bateau Fr. 1200.- ou Fr. 100.- par mois
Pour tous renseignements:
Valais: 027/23 66 16 - Vaud: 021/617 66 17 - Fribourg: 037/22 20 37 - Jura: 066/71 26 86 - Neuchâtel: 038/21 20 78 36-5899

avis officiels
Raynald Niederhauser
Ferblanterie - Couverture Transformations - Rénovations
Nouvelle adresse:
Ruche 39 - La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 20 64
Devis sans engagement 28-140078

Légumes frais du pays

déjà préparés pour vous
et
prêts à l'emploi

CAROTTES

en julienne 120
200 g

CHOUX BLANCS

râpés 110
200 g

CAROTTES-CÉLERIS

en julienne 150
200 g

CHOUX ROUGES

râpés 110
200 g

CÉLERIS

en julienne 190
200 g

MÉLANGE POTAGE

200 g 150

28-12081



Super Centre Ville

● mini-annonces

● à vendre

DIVERSES PIÈCES DE CARROSSERIE pour véhicules Fiat, Citroën (2 CV, GS), VW Coccinelle. ☎ 039/31 46 54 28-470067

● marché de l'occasion

PETITE REMORQUE, pont bâché. ☎ 039/31 46 54 28-470068

Vends **SUZUKI 1100 GSX E** au plus offrant. Ecrire sous chiffres 28-464242 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Vends **ALFETTA QUADRIFOLIO ORO**, 1984, 90000 km, pneus hiver, expertisée du jour. Fr. 6400.- ☎ 039/26 45 01 28-464245

● immobilier

Couple retraités cherche **APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 13 05 28-127017

A louer, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO MEUBLÉ**, dès 15 mars. Fr. 550.- ☎ 039/23 40 94 28-464254

Loue, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Ecrire sous chiffres 28-464253 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Cause mutation, vends **FERMETTE**, confort, Fessevillers (France) près Goumou, libre tout de suite. ☎ 0033/81 44 44 45, soir. 28-464241

Urgent! Cherche **APPARTEMENT 3-3½ PIÈCES**, loyer modéré. La Chaux-de-Fonds/Le Locle. ☎ 039/23 11 63, soir. 28-464248

A louer, au Locle, **APPARTEMENT 6½ PIÈCES**. Fr. 960.-, charges comprises. Libre dès 1er mars. ☎ 039/32 14 86, repas. 28-470066

A vendre de particulier, pour usage plutôt commercial, **SUPERBE APPARTEMENT**, moderne, de 115 m², lumineux, calme, centre La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-464251 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

CERNIER à vendre **APPARTEMENT DE 5 PIÈCES**, surface 112 m², cuisine agencée, salle d'eau + W.-C., garage, Fr. 350 000.-. ☎ 038/53 22 58 le soir. 28-33070

A louer au Locle, quartier de la gare, libre tout de suite **UN MAGNIFIQUE ATTIQUE** avec cheminée de salon, cuisine agencée, jardin, loyer mensuel Fr. 1430.-, charges comprises. ☎ 039/23 17 84 28-464074

Je cherche **UN APPARTEMENT 3 OU 4 PIÈCES À LA CAMPAGNE**. Proximité de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 51 44. 28-464229

A louer, au Locle, **APPARTEMENT MEUBLÉ**, 5 pièces, galerie, ensoleillé, tranquille. Ecrire sous chiffres 28-464219 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Publicité intensive,
Publicité par annonces

● divers

Monsieur cherche **PERSONNE** pour lui enseigner le français (conversation), disponible le samedi à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-464220 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

ORGANISTE anime mariages, soirées, anniversaires, bals, banquets. ☎ 038/33 35 78 91-106

● demandes d'emploi

Jeune femme, CFC, **CERCHE EMPLOI**. Etudie toutes propositions. ☎ 039/28 50 38 28-464250

Frontalière **CERCHE EMPLOI** tout de suite. Etudie toutes propositions (préférence: vendeuse). ☎ 0033/81 68 80 30, heures repas. 28-464252

LICENCIÉE ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES, gestion d'entreprises, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-464240 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Frontalière cherche emploi **OPÉRATRICE DE SAISIE** à temps complet ou partiel. Faire offre sous chiffres 28-470069 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Maman, avec un fils d'une année, **GARDERAIENT ENFANT** chez elle, Jamboducommun, Le Locle. ☎ 039/28 49 75, de 18 à 22 heures. 28-470073

Dame avec bonnes références cherche place auprès de personnes âgées comme **DAME DE COMPAGNIE, GOUVERNANTE**. ☎ 039/23 91 69, vendredi soir, samedi. 28-464244

GRAVEUR CFC, DESSINATEUR, STYLISTE, expérimenté, cherche nouveau champ d'action dans la création horlogère. Faire offre sous chiffres 28-470070 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● nos amies les bêtes

A PLACER beau petit chien brun, un bobtail et diverses races. Antivivisection romande. ☎ 039/23 17 40 91-551

DISPARUS depuis dimanche 3 février, Hôtel-de-Ville: chat noir et chat blanc-roux. Qui peut nous renseigner? ☎ 039/28 39 23 28-464249

Tarif 90 ct le mot
(min. Fr. 9.-)

Annonces commerciales
exclues

● divers

Exposition

Home médicalisé La Sombailie
La Chaux-de-Fonds

**Aquarelles et encres
de Chine**

M. Willy Schreier
jusqu'au 4 mars 28-12280

Timbres-poste Estimations Achats

de collections
et lots importants.
☎ 038/31 81 81
☎ 038/31 60 28
87-847

Branché sport?

Téléphonez-nous:
024/22 03 91
22-470381



La petite annonce.
Idéale pour que
votre restaurant
soit à la pointe de
l'actualité.

Hôtel du Cheval-Blanc

Hôtel-de-Ville 16
☎ 039/28 40 98
La Chaux-de-Fonds

Ce soir
**super
tripes**
Fr. 10.-
28-12338

Pour adultes

Catalogue gratuit
Plus de 150 titres,
cassettes vidéo,
vente, qualité et dis-
crétion assurées.
Exclusif
3 K7 = 1 K7 cadeau
Space Video
1880 Bex
Tél. 025 63 33 32
Fax 025 63 34 47
22-16892/4x4

Moser

Comestibles
Serre 59
☎ 039/23 26 88



Succ.
J. Locorotondo
**POISSONS
FRAIS**
du lac et de mer
VOLAILLES
28-012348

● divers

VITRERIE jost
26 40 77
JOUR et NUIT 28-012108

CHAUVE? Chute de cheveux?

Retrouvez votre parure masculine!
● Vos propres cheveux repoussent
● Intervention sans douleur
● Traitement de 2 jours
● Direction et surveillance médicale
● GARANTIE à vie
Documentation gratuite: **EUROCLINIC**
Centre de conseils Suisse Romande
"La Colombière", 1266 Dullier
18-001744 Tél. 022/61 34 81

Un bon choix:
L'OURS AUX BOIS
Pour réserver:
039/61 14 45 14-8154



NON!

Votre déclaration d'impôt 1991
n'est pas un coupon de loto!

Ne laissez pas jouer le hasard ou l'incompréhension!!!
Demandez sans engagement notre tarif par téléphone.

Fiduciaire M. Ritzi SA, Cernier, ☎ 038/53 36 91
(Travail effectué à votre domicile ou en nos bureaux) 450-70

● finance

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Crédit Foncier Neuchâtelois sont convoqués, aux termes des articles 13 à 15 des statuts, en

assemblée générale ordinaire

le vendredi 15 mars 1991, à 10 h 30, à Neuchâtel,
à l'Aula des Jeunes Rives, Espace Louis-Agassiz 1.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 1990.
2. Rapport de gestion et comptes de l'exercice 1990.
3. Rapport des contrôleurs.
4. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice, décharge au Conseil d'administration et utilisation du bénéfice net.
5. Révision des statuts.
6. Nomination statutaire.

Les détenteurs d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en date du 14 février 1991 seront convoqués personnellement. Il n'y aura plus d'inscription au registre des actionnaires à partir de cette date et jusqu'au jour qui suit l'assemblée générale.

Dès le 25 février 1991, le rapport du Conseil d'administration, le compte de pertes et profits, le bilan, le rapport des contrôleurs, les propositions concernant l'utilisation du bénéfice net et le projet de révision des statuts seront à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Neuchâtel, le 13 février 1991.



VOTRE BANQUE REGIONALE SUISSE

Le président
du Conseil d'administration:
François Jeanneret

450-334

La sélection officielle passe la rampe

Le Parti libéral-PPN a choisi ses candidats pour Berne

Les délégués des sections du Parti libéral-ppn du canton avaient à avaler un copieux menu hier soir, lors de leurs assises à Neuchâtel, un exercice bien maîtrisé pour en arriver rapidement au dessert sous forme de la désignation des candidats à l'élection aux Chambres fédérales. Commencée avec le panache de l'unité et un parfait esprit de corps, l'assemblée s'est terminée en deux temps et sur une fausse note, révélatrice sans doute des réflexes conditionnés que la nouvelle procédure de désignation n'a pu encore gommer...

La nouvelle procédure de désignation devait permettre de préparer une liste de candidats plus démocratique, les districts étant chargés de proposer des noms à un groupe de référence présidé par François Jeanneret, conseiller national sortant, assisté de

Jacques Béguin, ancien conseiller d'Etat, Jean-Claude Baudoin, secrétaire cantonal et Amiod de Dardel, délégué cantonal. Ce groupe a auditionné tous les candidats, appréciant les qualités des uns et des autres dans un esprit de cohérence, pour «resserrer les candidatures sans affaiblir la liste du parti», dira M. Jeanneret.

Il est rapidement apparu qu'il n'y avait ni femme, ni représentant des milieux agricoles, ni du secteur privé, les propositions émanant essentiellement de la région neuchâteloise et drainant des candidats proches de la fonction publique ou de l'Université.

On a dès lors corrigé le tir et offert deux sièges aux Montagnes, les quatre autres districts formant un tout pour se mobili-

ser autour de personnalités à même de «tirer» lors des élections. Une procédure qui a été mal comprise dans certains districts, ce qui nécessitera une mise au point dans la perspective de futures échéances politiques.

On relèvera que des candidats ont décliné l'offre pour des raisons professionnelles ou personnelles, alors que des personnalités sont «gardées en réserve» pour d'autres fonctions plus cantonales, tels Jean-Pierre Authier et Pierre Hirschy...

BULLETIN SECRET

Au vote au bulletin secret la «sélection officielle» a passé la rampe avec, dans l'ordre, Jean Guinand (91 voix), Pierrette Ummel-Udriet (87), Rolf Graber (76), Germain Rebetez (76)

et Rémy Scheurer (73). Le candidat «libre» Bernard Monnier a récolté 30 voix, des voix éparses allant encore à six non-candidats. Etrange attitude que celle du président de séance qui s'est fait prier, après avoir clos les débats, pour préciser les résultats nominatifs alors qu'il s'était borné à donner une simple fourchette des suffrages. Le résultat n'aurait-il pas été, dans les chiffres, conforme aux vœux du groupe de référence?

La reconduction de Jean Cavadini pour le siège des Etats n'a posé aucun problème.

MOTS D'ORDRE

En ouverture d'assemblée, les délégués ont entériné les comptes 1990, qui bouclent avec un boni de 41.000 francs, et le budget 1991 avant de donner le

mot d'ordre du parti sur les deux sujets proposés au peuple et aux cantons les 2 et 3 mars prochains.

Concernant le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans, les libéraux ont accepté par 105 voix sans opposition cette majorité politique; Guillaume Berthou (18 ans) a défendu cet objet confiant une rôle d'acteur politique aux jeunes qui le sont déjà pleinement en termes d'économie. Il s'agirait aussi d'un premier pas vers la majorité civile à 18 ans. On relèvera qu'un choix positif permettrait à 160.000 nouveaux électeurs d'augmenter les rangs des 4,3 millions d'électeurs potentiels du pays.

Quant au second objet, l'initiative des Indépendants «pour l'encouragement des transports publics», il a été proprement dé-

moli par Jean-Daniel Dupuis, ancien ingénieur cantonal, qui l'a qualifié d'inopportun, d'excessif et de dangereux.

Sous un titre séduisant se cachent des énormités: l'initiative favorise un seul moyen de transport, le rail, au détriment de la complémentarité routière souhaitée par le Parlement, de plus le financement de l'entreprise, tiré du compte routier, retarderait de manière désastreuse l'achèvement des programmes routiers en cours, notamment la J20 et la N5 pour le canton de Neuchâtel, enfin il faut souligner que les mesures préconisées sont déjà prises avec Rail 2000 et les futures transversales ferroviaires.

Inutile à plus d'un titre, l'initiative a été repoussée par 112 voix.

M.S.



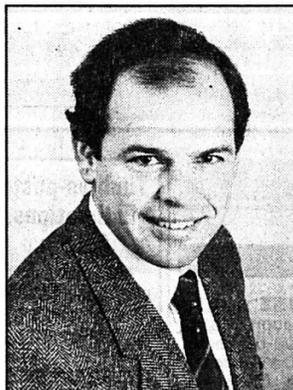
Jean Cavadini, conseiller d'Etat et aux Etats, Neuchâtel



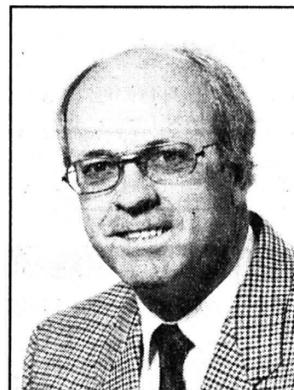
Jean Guinand, conseiller national, Neuchâtel



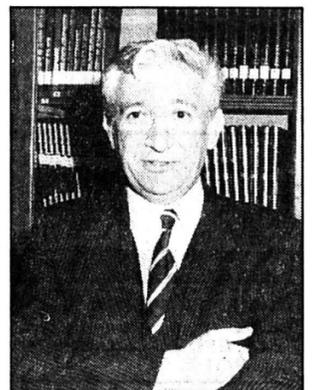
Pierrette Ummel-Udriet, paysanne diplômée, La Chaux-de-Fonds



Rolf Graber, conseiller communal, Le Locle



Germain Rebetez, conseiller d'entreprise, Le Landeron



Rémy Scheurer, professeur à l'Université, Hauterive

Le sport, école de vie

Remise des mérites sportifs à Neuchâtel

Bonne partie des 88 lauréats et lauréates des mérites sportifs 1990, accompagnés qui de son entraîneur, de ses amis ou de sa famille - même bébé n'a pas manqué l'événement... - étaient présents, hier soir en la salle du Conseil général de Neuchâtel, pour la cérémonie qui avait été organisée à leur intention.

Dans son allocution de félicitations, Blaise Dupont, directeur des Sports - accompagné du président du législatif André Calame, du président de la ville Jean-Pierre Authier ainsi que du commissaire des Sports Mario Bernasconi - s'est réjoui de constater que les récents équipements sportifs dont s'était dotée la ville de Neuchâtel, s'ils

avaient pour but principal de favoriser la pratique du sport par le plus grand nombre, avaient aussi stimulé la compétition et permettraient l'organisation de manifestations nationales, voire internationales.

Et de rappeler, avant de procéder à la distribution des médailles, qu'autant les sportifs d'élite que les responsables de clubs présents contribuaient, de par leur exemple et leur dévouement, à faire du sport «un phénomène social qui, par les valeurs de fair-play et de respect de l'autre qu'il promeut, sert de contrepoids à l'individualisme forcené de notre époque».

(cp-Comtesse)



De gauche à droite: Jean-François De Cerjat, champion suisse des 470; Jean-Claude Flückiger et Jean-Claude Vuithier, champions suisses des stars. (Comtesse)

CELA VA SE PASSER

Neuchâtel: guerre du Golfe et Palestiniens

M. Jean-Marie Lambert, directeur du Comité international de coordination des ONG (Organisation non gouvernementale) sur la question de la Palestine, exposera «Les conséquences de la guerre du Golfe pour le peuple palestinien», jeudi 14 février, à 20 h. Auditoire de l'Ecole de commerce à Neuchâtel. (comm)

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h. Brown-Bovet et Cie (funk, blues). Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25.10.17. Saint-Blaise: Temple: 20 h. «Histoire du peuple juif» conf. de L. Le Mehaute.

Avec vous dans l'action



Appel au dialogue

Assises de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature

Après les incendies intentionnels d'une réserve et d'une cabane de tourbière, l'heure doit plus que jamais être au dialogue et à la concertation entre protecteurs de la nature et monde agricole. Claude Meylan, présidente de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature (LNPN) l'a rappelé hier à Neuchâtel lors de l'assemblée générale de l'association, en saluant la première amorce: la création d'une commission regroupant représentants des milieux agricoles et de la protection de la nature.

A fin juillet 90, soit un mois à peine après l'adoption par le Grand Conseil neuchâtelois du décret concernant la protection

des marais, des sites marécageux et des zones alluviales d'importance nationale, un incendie détruisait une cabane de tourbière sur la réserve de Bieds-du-Milieu aux Ponts-de-Martel et appartenant à la ligue. Un mois plus tard encore, un incendie plus important ravageait 25.000 mètres carrés de marais protégés à l'ouest du Bois-des-Lattes.

Si, pour le premier incendie, on évoque la négligence, en revanche, pour le second, l'origine criminelle a été établie par les enquêteurs sans pour autant que ses auteurs n'aient été retrouvés. Plus récemment, mais au Valais cette fois, le secrétaire du WWF était «passé à tabac».

Dans ce contexte, le dialogue entre les différents partenaires concernés par les problèmes de protection de la nature est nécessaire. Hier soir, la présidente de la LNPN, Claude Meylan l'a rappelé: «Il est extrêmement important d'apprendre à mieux se connaître. Qui croit encore que le désir de vengeance et la violence peuvent résoudre les problèmes posés?»

Une question qui a aussi trouvé sa réponse du côté des milieux agricoles puisque, sur proposition de la Chambre cantonale de l'agriculture et de viticulture du canton de Neuchâtel et par l'entremise de son directeur, M. W. Willener, une Commission agriculture et protection de

l'environnement, composée de représentants de ladite chambre et des associations de protection de la nature, est en passe de voir le jour.

La LNPN poursuivra cette année sa lutte pour maintenir l'état naturel des cours d'eau du canton touchés par le projet de nouveau tracé de la N5 dans le district de Boudry, notamment, de même qu'elle surveillera les opérations de déboisement lors de l'ouverture de chemins forestiers par les services des forêts.

Après avoir approuvé les comptes de la ligue, les membres présents ont pu visionner le film «La montagne aux Ours», présenté par Marcel Jacquat, biologiste. (cp)

Marge de manœuvre de plus en plus réduite

L'exécutif de Rochefort présente le budget 1991

Un déficit (125.000 francs sur 2,7 millions de charges) au budget 1991. Que l'exécutif de Rochefort estime pouvoir absorber par les réserves. Le législatif se prononcera ce soir.

Plus de 2,7 millions de charges, et un déficit de 125'000 francs environ. L'exécutif de Rochefort déplore la marge de manœuvre de plus en plus réduite. Les réserves accumulées permettront d'absorber ce déficit, voire un suivant. Mais il faudra se préoccuper assez tôt de trouver de nouvelles rentrées.

DES TOITS PLATS QUI PIQUENT

Le problème des toits plats - très discuté par rapport à la construction de villas-terrasses jugées inesthétiques - pourrait être réglé par une modification du règlement d'aménagement communal.

Il serait précisé que le toit plat

est proscrit, sauf pour les toits de garages ou de locaux attenants au bâtiment principal, servant de terrasse engazonnée ou non et pour les garages entièrement enterrés recouverts de terre séparés des habitations.

UN NOUVEAU TROTTOIR

Un crédit de 40.000 francs permettrait de réaliser un trottoir du collégé au hangar de l'Etat. Sa prolongation jusqu'au chemin de l'Erable (comme réclamé par pétition) sera du ressort des liquidités cantonales.

Rochefort n'aura pas un représentant de plus à la Commission scolaire de Montmollin. Cette commune n'est pas entrée en matière.

Une motion radicale réclame que l'installation d'une antenne par les PTT sur les rochers de Tablette soit soumise au législatif. AO

Port de Cortaillod: précisions officielles

Et annonce d'une séance d'information

Le Conseil communal de Cortaillod répond au référendum lancé la semaine passée sur le crédit devant permettre de terminer le port. Il annonce une séance d'information publique.

L'exécutif de Cortaillod rappelle: une initiative populaire déposée le 7 mars 1983, acceptée la même année par le législatif, réclamait l'aménagement des rives. Le 4 octobre 1985, un crédit de trois millions - dont deux pour le port - était voté. Confirmé le 18 janvier 1986 par le peuple, après référendum déposé le 9 novembre 1985.

«Différentes circonstances et erreurs d'appréciation ont provoqué les accidents que l'on connaît. Les responsabilités ont été établies par un expert de l'Ecole polytechnique de Lausanne. La commune de Cortaillod est dans une position favorable. La justice tranchera.»

Le 25 janvier 1991, le Conseil général a accepté par 37 oui et un non un crédit de 2,35 mil-

lions pour terminer le port. 2.641.000 francs ont déjà été dépensés. Il faudra engager un demi-million pour terminer le débarcadère, démolir la digue sud et réaliser divers travaux annexes si on n'achève pas le port. Ce qui représente un manque de financement moyen pendant 50 ans de 228.000 francs par an, moins 12.000 francs de location des places à terre.

Finir le port coûtera donc 1,85 million de plus. Les places louées (à 30 francs le m²) rapporteront 134.000 francs, couvrant les frais financiers nouveaux.

Et le Conseil communal de Cortaillod de conclure: «Ces explications démontrent à l'évidence que les frais relatifs à la terminaison du port n'entraîneront pas une modification de l'échelle fiscale.»

Il annonce une séance publique d'information le mercredi 20 février 1991 à 20 h 15 à Cort'Agora. (AO-comm.)



INTENDANCE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Mise en soumission publique

Les travaux de transformation du
bâtiment administratif de l'hôpital psychiatrique
cantonal de Perreux

sont mis en soumission publique.

Cube SIA du bâtiment: 4278 m³.

Coût global des travaux: Fr. 3 555 000.-.

Le présent avis concerne les travaux suivants (selon CFC):

- 112 Démolition, préparation du terrain.
- 211 Maçonnerie, béton armé.
- 211.1 Echafaudages.
- 214.1 Charpente.
- 216.0 Travaux en pierre naturelle.
- 221.1 Fenêtres bois-métal.
- 222 Ferblanterie.
- 224 Couverture.
- 23 Installations électriques.
- 24 Installations de chauffage, ventilation.
- 25 Installations sanitaires.
- 261 Ascenseur.
- 271 Plâtrerie, peinture.
- 272 Serrurerie.
- 273 Menuiserie intérieure.
- 281 Revêtement de sols, carrelages.
- 283 Faux-plafonds.
- 285 Peinture.
- 287 Nettoyages.

Les entreprises intéressées doivent s'annoncer par écrit, avec
mention «Transformation bâtiment administratif de Perreux»,
jusqu'au **1er mars 1991** à l'adresse suivante:

Intendance des bâtiments de l'Etat
Le Château
2001 NEUCHÂTEL

Une finance de Fr. 50.- sera perçue contre remise des docu-
ments de soumissions aux entreprises inscrites.

Le chef du département
de l'Intérieur
Le Conseiller d'Etat
Michel von Wyss

28-119

offres d'emploi

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société
de distribution forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant
développement.

Pour y faire face, nous sommes à la recherche

d'un **aide-concierge**

au **Super Centre Coop Ville**
à La Chaux-de-Fonds

Ce futur collaborateur devra être titulaire (si possible) d'un CFC du
bâtiment (serrurier-ferblantier, menuisier), faire preuve d'initiative et
être apte à seconder notre concierge, voire à le remplacer durant ses
absences.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous vous offrons les moyens de votre réussite grâce à une infrastruc-
ture efficace, la sécurité de l'emploi au sein d'une entreprise leader, des
prestations sociales au-dessus de la moyenne, un salaire à la hauteur de
ce poste et de ses responsabilités.

Les personnes répondant au profil ci-dessus enverront leur offre écrite
à: COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Service du personnel, rue du Com-
merce 100, ou prendront contact avec le gérant du Super Centre,
M. Lehmann, No de tél. 039/23 89 01.

28-12081



La Chaux-de-Fonds

Nous offrons pour début août 1991:

une place d'apprentissage de vendeur en quincaillerie

Un métier d'avenir varié et offrant une multitude de débouchés,
pour des jeunes s'intéressant aux technologies nouvelles!

Etes-vous intéressé?

Alors présentez-vous chez:

P.-A. KAUFMANN & FILS
Quincaillerie

Marché 8-10 - 2300 La Chaux-de-Fonds

28-12191

Alawitir SA

Stand de tir

Vendredi 15 février 1991, de 15 à 20 heures
Samedi 16 février 1991, de 8 à 18 heures

MM. Willy Freiburghaus et Alain Chapuis
ont le plaisir de vous annoncer

l'ouverture de leurs locaux

Fritz-Courvoisier 61 à La Chaux-de-Fonds



Chaque visiteur
pourra participer
gratuitement au
TIRAGE
de nombreux prix
d'une valeur totale de
Fr. 6000.-



FREIBURGHaus
LE PRO DU PNEU

28-12688

divers

Discothèque La Licorne
à Saignelégier

Vendredi 15 février 1991
dès 23 heures

Vente aux enchères de sous-vêtements féminins

Interdit aux moins de 18 ans

14-8215



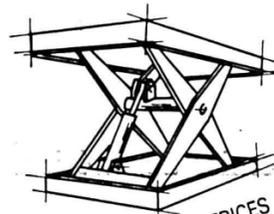
Cadence

Nicole Clark, ☎ 039/23 44 05
Nâfels 18, 2300 La Chaux-de-Fonds

Visage, corps, solarium
Drainage lymphatique manuel, esthétique

28-127018

SPONTA SA



PONTS ROULANTS
MANUTENTION INDUSTRIELLE

Baconnière 55
CH-2017 Boudry
Tél. 038 421.431/441/481

PLATE-FORMES ÉLEVATRICES
MONTE-CHARGES SIMPLIFIÉS

28-173/4x4

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Vendredi 15 février 1991 à 17 heures
au grand auditorio
des instituts de biologie

Présentation publique de la thèse de doctorat de
M. Jean Mariaux, licencié ès sciences de l'Université de
Neuchâtel:

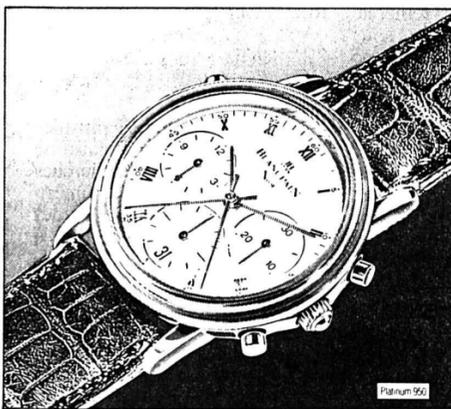
Etude faunistique des cestodes d'oiseaux forestiers et de savane de Côte-d'Ivoire

Le doyen: Cl. Mermod

28-64

offres d'emploi

IB
1735
BLANCPAIN



Pour nos ateliers du
Brassus, du Sentier et de Lausanne
nous cherchons

HORLOGERS-HORLOGÈRES
sur montres mécaniques

HORLOGERS-RHABILLEURS
pour le service après-vente mondial
de nos montres haut de gamme

Veillez prendre contact par téléphone au
021/845 40 92, Blancpain SA, 1348 Le Brassus
ou le soir dès 19 heures au 021/905 38 59

22-2142

Nous cherchons **ouvrières**

à domicile
sur bracelets cuirs.

☎ 039/41 39 79

18-127027

SINGER cherche **mécanicien**

pour la réparation de machines
à coudre et à tricoter. Connaissances de la langue allemande
indispensables. Expérience dans la branche souhaitée.

Veillez nous appeler au
01/341 71 11 Mille Meier

253-83813

Voire avenir nous passionne

Nous désirons engager pour un em-
ploi fixe:

un aviveur sur plaqué or

Une expérience de plusieurs années
est indispensable.

Veillez contacter M. G. Forino qui
vous donnera volontiers plus d'infor-
mations.

28-33040

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Coup de poker risqué

Tribunal de police: la machine à sous ne paie pas

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a entendu hier un ancien tenancier de bistrot à qui étaient reprochées des infractions à la Loi fédérale sur les maisons de jeux ainsi qu'à la Loi cantonale sur les établissements publics. Les raisons? Deux semaines à peine après s'être vu séquestrer des jeux de poker électronique, G. E. remettait ça et doublait la mise en vendant des boissons alcoolisées sans autorisation. Un «coup de poker» pour le moins risqué...

Quinze jours après une première descente des forces de l'ordre qui avait abouti à un premier sé-

questre en mai 89, G. E. avait réinstallé quatre jeux de poker électronique dans la salle de jeux de son café. Même si ceux-ci ne rendaient pas directement la monnaie, G. E. avait «intéressé» leur utilisation en instaurant un système de gains en monnaie sonnante et trébuchante.

«FLOU ARTISTIQUE»

Hier, devant le tribunal, pour expliquer sa «récidive», le prévenu a argué du «flou artistique» qui prévalait en la matière auprès des autorités puisqu'il avait reçu, dans un premier temps, des patentes de la police pour

ses appareils avant de se les voir retirées et ses machines séquestrées.

Outre une amende de 2000 francs, le ministère public requiert la confiscation et la destruction des appareils incriminés. Des requêtes contre lesquelles le prévenu s'est élevé avec véhémence. «J'ai déjà reçu une amende de 2500 francs, on m'a «piqué» l'argent qui était dans les machines et j'ai payé des frais ainsi que quatre patentes la première année qui ne m'ont jamais été remboursées. En outre, les machines confisquées valent près de 50.000 francs. Cela fait

vraiment beaucoup», avançait G. E. qui a par ailleurs interjeté un recours contre la première condamnation pour avoir à nouveau ses appareils et les transformer: «Il suffit de changer une carte électronique et on peut les utiliser en tant que jeux vidéo tout à fait légaux.»

Le jugement, qui devra aussi tenir compte de la prévention d'infraction à la Loi cantonale sur les établissements publics pour vente d'alcool sans patente adéquate, sera rendu mardi prochain. Un jugement qui concernera aussi S. M., l'ancienne sommière de G. E., détentrice

de la patente sans alcool en question, qui a fait défaut à l'audience.

IL TIRE SUR DES PASSANTS

Au cours de la même journée, le Tribunal de police du Val-de-Travers a condamné F. B. à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans et au paiement de 1000 fr. d'amende pour infractions à la Loi sur la circulation routière ainsi que pour avoir tiré avec une carabine à air comprimé sur des passants au carrefour de Vauseyon à Neuchâtel. C. F., un de ses deux compères, s'est vu lui infliger

pour le même second motif une amende de 400 francs tandis que Y. B., qui était prévenu de dommages à la propriété, a été acquitté au bénéfice du doute.

Enfin, M. D. a été condamnée à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans pour avoir touché des prestations de chômage alors qu'elle travaillait à nouveau.

(cp)

● Composition du tribunal: Yves Fiorellino et Bernard Schneider, président suppléant et président; Anne-Lise Bourquin, greffière.

Novembre musical déplacé en février

Plusieurs nouveautés aux Jeunesses musicales du Val-de-Travers

Les Jeunesses musicales du Val-de-Travers sont fondées en 1974. Pleines de fougue, elles ne cessent de dénicher moult nouveautés susceptibles de passionner et d'attirer un maximum de personnes. En raison de l'inauguration de la Fleurisia et du spectacle des Mascarons, le Novembre musical est reporté en février 1992. Au sein du comité, François Vuilleme succède à Pierre Aeschlimann, président depuis dix-sept ans.

Cette association poursuit trois buts principaux, tout en restant ouverte à toute proposition visant à la promotion de la musique sous des formes aussi variées qu'originales. Elle est soutenue financièrement par la Société d'émulation et le Centre culturel. Dans un premier temps, elle met sur pied des manifestations avec des artistes et des orchestres de la région. Elle tente également, dans la mesure de ses moyens, d'amener au Val-

lon quelques grands noms. Enfin, elle effectue des animations dans les écoles, dans les classes primaires surtout.

VIF INTÉRÊT

Son objectif n'est pas de présenter un concert à 500 gosses à la fois. Il consiste en la formation de petits groupes d'une vingtaine d'élèves pour qu'ils puissent avoir des contacts directs avec les musiciens. D'ici fin 1991, les instruments à cordes -

violon, alto, violoncelle et contrebasse - vont faire l'objet de démonstrations en première, voire deuxième années primaires. «Il est intéressant de constater que les communes de la contrée ont pratiquement toujours joué le jeu. Il est extrêmement rare qu'elles refusent une animation», explique Pierre Aeschlimann.

Si le Novembre musical - quatre à cinq concerts sur un mois - de 1989 a été un succès,

celui de 1990 n'a franchement pas obtenu l'enthousiasme escompté.

Lors de leur assemblée générale, les membres ont essayé d'en trouver les raisons et de donner différentes solutions: davantage de têtes d'affiche, domaines nouveaux à exploiter, «vendre» plus d'artistes du cru, développer l'aspect familial, collaborer avec d'autres groupements... Reste à savoir aujourd'hui comment les concrétiser.

La formule du mini-festival, avec en plus quelques concerts échelonnés sur l'année, donne satisfaction. Le public se mobilise plus sur une courte période. Dès lors, les idées pour le Février musical de 1992 ne manquent pas. Il est trop tôt pour les dévoiler; mais un spectacle réalisé par les enfants et le lancement d'un appel à plusieurs musiciens régionaux sont dans l'air. Voilà qui promet déjà d'un avenir plus souriant. PAF

Les bénéfiques du fond

Assemblée du Ski-Club de Couvet

Le Ski-Club de Couvet a tenu son assemblée vendredi soir en présence d'une quarantaine de membres. L'occasion d'apprendre que, côté caisse, les championnats suisses de ski de fond organisés aux Cernets au début de l'année passée se sont soldés par un bénéfice.

Comme il l'avait fait récemment devant les membres du Ski-Club Les Cernets et Les Verrières, co-organisateur avec le Ski-club de Couvet des championnats

suisses de ski de fond 1990, Jean-Louis Hadorn a donné connaissance des comptes de cette importante manifestation qui s'est déroulée en janvier, février et mars 90 aux Cernets et aux Diablerets en raison du manque de neige. Pour un total de recettes de 300.000 francs, les comptes bouclent avec un bénéfice de 22.441 fr. qui sera réparti, à parts égales, entre les deux clubs organisateurs.

Au chapitre des dépenses, on

relèvera que les frais occasionnés par la préparation des pistes - y compris la tentative de créer une piste artificielle - se sont élevés à 56.000 francs. Quant au déplacement de la manifestation aux Diablerets l'espace d'un week-end en raison de l'absence de neige, il a entraîné une dépense supplémentaire de 9.000 francs.

En raison des éminents services rendus au club, Jean-Louis Hadorn a été proclamé membre

d'honneur de la société et remercié - tout comme ses collègues du comité d'organisation présents à l'assemblée, soit Marcel Heyer, président, et Frédy Juvet, vice-président - par le président du Ski-Club de Couvet Jean-Philippe Fritz qui s'est plu à relever le dévouement des quelque trois cents personnes qui ont participé à l'organisation des championnats.

L'assemblée a en outre discuté de l'organisation des pro-

chains championnats jurassiens de fond de janvier 92. Ceux-ci devraient avoir lieu dans la région de la Nouvelle Censière. Un président de comité est toujours cherché et une commission a été nommée.(fj)

SERVICES

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63.25.25. Ambulance: ☎ 117.

Perte de maîtrise au tunnel de La Clusette

Une voiture au volant de laquelle se trouvait M. J. M. M. des Bayards circulait, hier vers 17 h 40, de Brot-Dessous à Travers. Peu après l'entrée est du tunnel de La Clusette, il s'est trouvé en présence d'une file de voitures qui roulaient dans la même direction. Afin d'éviter une collision avec la dernière voiture, M. J. M. M. a freiné énergiquement. Lors de cette manœuvre, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté le trottoir nord, traversé la chaussée pour heurter celui du sud et terminé sa course quelques dizaines de mètres plus loin, voie sud. Dégâts matériels.

Val-de-Ruz

La Fête fédérale en point de mire

Soirée annuelle des sociétés de gymnastique à Cernier

Heureusement, les soirées des sociétés de gymnastique attirent un nombreux public. Preuve en est, celle qui s'est déroulée samedi soir à Cernier, avec une salle toute pleine. Et puis, il n'a pas été déçu car le spectacle était varié et haut en couleur grâce aux ravissants costumes, confectionnés par la costumière Gisèle Guyot qui a été fleurie.

Michel Frütiger, président, a salué la salle et a parlé du programme de 1991 avec, en point fort, la participation de la section à la Fête fédérale en juin de cette année. Michèle Devenoge

s'est exprimée au nom de la section féminine, elle a remercié monitrices et moniteurs soit: Christiane Vauthier, Myriame Nicolet, Corine Schick et César Pesoto.

Très à l'aise sur scène, Mme Bugnon a présenté les numéros du programme dont la première partie fut très gymnique avec tout d'abord les pupilles aux barres, les pupilles dans des préliminaires au son d'une musique de Kim Wilde, puis les pupilles au trampolino et les dames qui, avec des préliminaires, ont donné un avant-goût de la fédé-

rale de Lucerne, habillées de rouge et blanc.

C'est dans un numéro très original que les actifs, en prélude à la seconde partie, se sont évadés de leur prison.

Une deuxième partie intitulée «Evasion» fut très plaisante avec beaucoup de recherches comme par exemple ce numéro «Voyage dans l'espace», des dames ou encore «Variation à ski», dans une parfaite chorégraphie. On a beaucoup aimé «Europe 92» des pupilles qui demandèrent la paix dans le monde.

Très drôle fut le ballet des pupilles avec leur grand chapeau ou encore ces petits nains qui descendent de la montagne. Le concert s'est alors terminé avec un ballet mixte «Clin d'œil de Moscou» avec de très jolis costumes et fort bien enlevé. Cette deuxième partie du programme mérite une mention spéciale, car elle a plu au public qui, d'ailleurs, a redemandé presque tous les numéros.

C'est au son de l'orchestre «Lorimer's Star» que fut menée la danse jusqu'au petit matin. (ha)

CELA VA SE PASSER

Séance de don du sang à Cernier
Mercredi 13 février aura lieu à Cernier, une séance de don du sang. Organisée par le Centre de transfusion sanguin de La

Chaux-de-Fonds et les samaritains du Val-de-Ruz centre, elle se déroulera de 16 à 19 heures.
N'oubliez pas que de donner son sang, c'est sauver des vies humaines. (ha)

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie

☎ 24.24.24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53.34.44. Ambulance: ☎ 117.

Nouveaux conseillers généraux

Les partis radicaux de Fontainemelon et Dombresson renouvellent leur liste

A Fontainemelon, Lucien Dänigeli, proposé par le Parti radical-démocratique en remplacement de Claude Hüter, démissionnaire, a été nommé par le Conseil communal, nouveau conseiller général.

A Dombresson, Monique Cuhe, suppléante de la liste du Parti radical a été nommée conseillère générale par le Conseil communal, en remplacement de Pierre-Alain Stauffer, qui a quitté la localité. (ha)

Ski de fond en famille

Deuxième relais populaire aux Bugnenets

Le temps n'était pas celui que les organisateurs de l'Ecole suisse de ski des Bugnenets souhaitaient pour une course populaire de ski de fond, samedi dernier.

Les chutes de neige et le vent n'ont pas facilité le traçage du parcours. Malgré cela, les 120 participants étaient tous satisfaits même s'ils ont dû se démenner sur une piste déneigée et inconstante. Belle journée de ski populaire où les tout jeunes (moins de 10 ans) se mesuraient avec des chevronnés et où parents et enfants s'encourageaient. Le plus âgé, Philippe Thomi, avait plus de 70 ans, il a reçu un prix spécial.

Une fois de plus, la famille Singele du Locle, vainqueur toutes catégories, devance de près de 2 minutes la famille Junod de Dombresson. Dans la catégorie avec enfant de moins de 16 ans, c'est la famille Mesot de Cernier qui l'emporte. Dans la catégorie générale, pas

de surprise non plus avec, en tête, le SC La Sagne.

RÉSULTATS

Catégorie avec enfant de moins de 16 ans. - 1. Famille Mesot de Cernier, 57.17; 2. Famille Schmid, La Brévine, 58.05; 3. Famille Lauenstein, Cormondrèche, 66.50; 4. Famille Juan, Chézard, 72.50; 5. Famille Calame, La Sagne, 86.05.

Catégorie avec enfant de plus de 16 ans. - 1. Famille Singele, Le Locle, 52.57; 2. Famille Junod, Dombresson, 54.49; 3. Famille Ducommun, Les Cœudres, 57.20; 4. Famille Villemain, Les Breuleux, 68.30; 5. Famille Vilars, Neuchâtel, 73.34.

Catégorie générale. - 1. SC La Sagne (Isler, Singele, Engel) 53.02; 2. Les Sarouglos (Chevillat, Hirschi, Gognat) 53.13; 3. SC Malleray, 55.33; 4. SC La Vue-des-Alpes I, 57.19; 5. SC La Vue-des-Alpes II, 58.48. (ha)

● offres d'emploi

TECHNICOR

Atelier de placage or galvanique cherche:

visiteuse

personnel féminin pour pose de vernis sur boîtes de montres

Personnes habiles et consciencieuses seraient mises au courant.

S'adresser: rue du Midi 14, 2720 Tramelan ☎ 032/97 66 75.

91-1001

L'annonce, reflet vivant du marché

Avis de recherche

Pour une entreprise de la région, nous recherchons de toute urgence

une employée de bureau

ou

une employée de commerce

Bilingue: allemand/français.

Vous êtes la perle que nous recherchons?

Alors, appelez sans tarder Laetitia Locatelli qui vous en dira plus.

23 63 83

idealjob

Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

28-12610



54, av. du Général-Guisan 1009 PULLY Tél. 021/28 08 55 Fax 021/29 85 95

Nous sommes

une société leader dans le domaine des vacances en multipropriété. Nos produits intéressent beaucoup de clients à titre d'investissement et de résidence secondaire avec garantie et sécurité.

Nous vous offrons un «nouveau job» dans un domaine où il n'y a pas encore beaucoup de concurrence et où vos possibilités de revenus ne seront pas limitées. ... nous recherchons encore quelques

collaborateurs(trices) de vente

Vous êtes:

professionnels(elles) de la vente, habitués(es) à négocier avec des particuliers.

Votre présentation et la facilité de contact font partie de vos atouts majeurs.

La qualité de votre travail et vos efforts sont en proportion avec votre ambition.

Vous souhaitez devenir «leader» et pouvoir vous occuper d'une région avec une équipe de collaborateurs.

Envoyez-nous votre CV + photo, avec quelques lignes, nous vous contacterons rapidement.

22-42787/4x4

Recherche

cuisinier(ère) indépendant(e)

pour tous les midis du lundi 25 février au samedi 2 mars inclus.

Prendre contact le soir dès 19 heures au 039/28 65 33.

28-12635

RAPPERSWIL (ZURICH), famille avec 2 enfants (7 + 9) cherche pour tout de suite

jeune fille au pair

Nourrie, logée, cours allemand, vie de famille.

☎ 055/27 12 55, H. Haas.

170-12215

Votre avenir nous passionne

Nous désirons engager tout de suite, pour assurer le remplacement d'un employé dans une entreprise de la place,

un mécanicien-affûteur

ou personne expérimentée en la matière, pour l'affûtage et la gestion d'outils de coupe (fraises, mèches, etc).

Veuillez prendre contact avec M. G. Forino

91-584

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX • OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

PARTNER Job

107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

A la recherche d'un changement d'horizon?

Nous cherchons pour nos clients de Saint-Imier, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, des

polisseurs(euses)

connaissant l'avivage et le satinage pour qualité haut de gamme sur métaux précieux.

- Prestations sociales et salaire attractifs.
- Engagement immédiat ou date à convenir.
- Place stable.

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information en toute discrétion. 91-176

Tél. 039/23 22 88

Votre avenir nous passionne

Nous sommes à la recherche, pour des entreprises spécialisées dans la terminaison de boîtes de montres et de bracelets ou de cadrans, de

polisseurs

Nous demandons: - une bonne expérience dans le polissage complet de produits haut de gamme.

Nous offrons: - des conditions d'engagement très intéressantes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec M. G. Forino.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX • OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

divers

CUISINES AGENCÉES APPAREILS MÉNAGERS

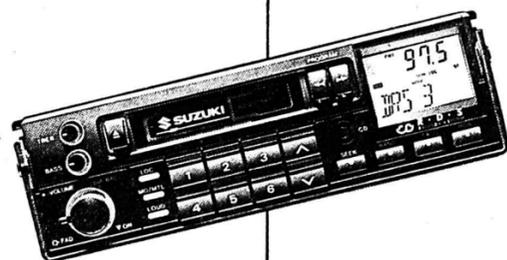
Tél. 039/23 00 55 Serre 90 La Chx-de-Fds

PROMOTION NET 9700.-

Inclus:
Cuisinière Bauknecht ESN1480S
Plaque Bauknecht EN1480cr
Hotte Bauknecht KDIC2323
Lave-vaisselle Bauknecht GS12352
Evier Franke inox
Batterie KWC

28-12183

Suzuki SWIFT 4x4 «Sound Star»: hit, hot, pop et pep à partir de 16 990 francs!



Pop ou classique, la Suzuki SWIFT 1.3 GLI 4x4 «Sound Star» connaît la musique! Hiver comme été, elle file sur l'asphalte enneigé ou détrempé et se faufile agilement dans le trafic: son pep et sa sobriété s'harmonisent au mordant - dosé automatiquement par viscocoupleur - de ses quatre roues motrices.



4 roues chaussées de pneus d'hiver DUNLOP.

Tout cela (y compris un équipement cossu) ne coûtait jusqu'ici que 16 790 francs.

Mais il y a plus encore: notre promotion «Hot»! Vous ne payez maintenant que 200 francs pour le fabuleux kit «Sound Star» valant 2500 francs.

Super-kit - super-hit:
● deux décors latéraux, un porte-skis pour quatre paires de skis, quatre roues chaussées de pneus d'hiver et quatre chapeaux de roues, plus(!)
● un radiocassette stéréo d'élite optimisant automatiquement la sélection. Vous sintonisez votre chaîne préférée - et l'autoradio Suzuki ne la lâche plus! En cas de besoin, il commute sur un émetteur plus puissant, diffusant le même programme. Sans intervention de votre part.

Ses autres atouts? Diffusion automatique du radioguidage, affichage d'émetteur, 24 mémoires, tuner numérique, entrée CD, antivol, etc.



SWIFT Sedan 1.6 GLXI 16V 4x4 «Sound Star»: seulement 20 990.- francs! Un prix imbattable - surtout lorsqu'on sait qu'il englobe, pour 200 francs, le kit exclusif «Sound Star» valant 2500 francs!

Envoyez-moi vite votre documentation:

Nom: Prénom:

Adresse:

NPA/localité: N° de tél.:

Envoyer à: SUZUKI Automobiles SA, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon.

Un essai et une offre de reprise vous séduiront définitivement!



Le sourire au volant.

Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
Discret et rapide

BE: Bienne: Garage Ch. Gruber, Florastr. 28; Bienne: Mogra Garage, Morros & Granito, Mettstr. 99b; Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden; Frinwillier: Garage R.-J. Moser S.A., rue Principale 162; Prêles: Garage sur la Roche, village; Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15; JU: Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy; Courgenay: Véhicules-Service, Douvé S.A., zone industrielle 2; Courrendlin: Garage-Carrosserie Jolidon, route de Delémont 65; Develier: R. Sugnaux, garage, route Principale 77; Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles S.A., rue du Stade; NE: Neuchâtel, Terminus S.A., faubourg du Lac 31; Fleurier: D. Schwab, Place d'Armes 8; La Chaux-de-Fonds: Bering & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier.

Articles de marque à prix ABM!

ABM spécial

Maintenant **GRATUIT** 1 «Mini» Mousse 45 ml à l'achat d'un produit de la gamme.

STUDIO LINE spray fixatif 2 sortes **8.90**

STUDIO LINE mousse 2 sortes **6.90**

STUDIO LINE spray fixatif non aérosol **8.90**

STUDIO LINE spray gel non aérosol **8.90**

STUDIO LINE gel 2 sortes **6.90**

STUDIO LINE pumping curls non aérosol **8.90**

immobilier

A remettre au Locle
BAR À CAFÉ
 Ecrire sous chiffres 28-470065 à Publicitas, 2400 Le Locle.

A vendre
 villas jumelles au Locle. Loyer dès Fr. 2125.-. HIT Herold Intec SA, Prés-du-Lac 36, 1400 Yverdon-les-Bains.
 ☎ 024/24 56 34 entre 11 et 15 h.

RAVOIRE près de Martigny
CHALET avec terrain
 dès Fr. 245'000.-
 Tél. (027) 55 30 53 - (077) 28 18 69

A louer au Locle dès le 1er avril 1991
magasin avec vitrines
 bien centré, 2 niveaux, 180 m²
 Veuillez nous téléphoner au 039/31 69 69.

immobilier

A LOUER CENTRE VILLE La Chaux-de-Fonds

Appartements duplex entièrement rénovés
 Mansardés, poutres apparentes.
 6 pièces, cuisine agencée, salle de bains avec W.-C., dépendances.
 Libre: tout de suite ou à convenir.
 Loyer: Fr. 1850.- + charges.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

Cherche à louer à La Chaux-de-Fonds
surface commerciale
 au centre ville, 40-80 m²
 Ecrire sous chiffres 28-950651 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

CONSTRUCTION SERVICE
 EDMOND MAYE SA
 Tél. 039 / 271 171

A vendre au Centre Ville de La Chaux-de-Fonds

A louer au Locle zone industrielle, Jambe-Ducommun, en gros
locaux neufs
 155 m² au rez-de-chaussée.
 Entrée en jouissance: tout de suite ou à convenir.
 Aménagement intérieur au gré du preneur.
LAMEX SA, Jambe-Ducommun 15, 2400 Le Locle ☎ 039/32 15 25

APPARTEMENTS
 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES (124 m²)
 Cuisine agencée, cheminée de salon, balcon, 2 salles d'eau avec WC.
 Pour tous renseignements, contactez-nous!

PAOLUZZO
 Verwaltung und Immobilien
 Gérance d'immeubles et courtage
 A louer à Renan:
beaux appartements de
 4 1/2 pièces, Fr. 931.- + charges Fr. 100.-
 3 1/2 pièces, Fr. 853.- + charges Fr. 80.-
 - rénovés;
 - grands balcons;
 - très belle vue;
 - situation calme et ensoleillée.
 Pour tous renseignements:
 Béatrice Paoluzzo Tel. 032/51 71 80
 Postfach 399 Fax 032/51 23 81
 CH-2560 Nidau Natel 077/31 86 37

ARESA
 Aéroport des Eplatures SA
 Transports aériens
 Avions et hélicoptères à disposition
 Boulevard des Eplatures 56
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 82 55

GARAGE des STADES
 A.Miche & B. Helbling

DAIHATSU
 Rue de la Charrière 85 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 68 13

STELLA ARTOIS
 Importateur
Rudolf & Kaiser
 Serre 91-93, ☎ 039/23 23 80

Ce soir à 20 heures à la Maison du Peuple
 (Salle communale, Serre 68, 2e étage, ascenseur)

GRAND LOTO

DE L'AÉRO-CLUB



Durant la soirée, 4 super cartons seront joués, dont:

2 superbes pendules neuchâteloises
Zénith

Abonnement pour 40 tours: Fr. 18.-
 Le coupon supplémentaire: Fr. -.50

Souvent imité, jamais égalé!
1er tour gratuit



28-12786

Gérance Charles Berset
 Pour votre appartement, votre immeuble, votre villa ou votre résidence secondaire
 Location, vente
 Jardinière 87
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 78 33

Boucherie-charcuterie
GRUNDER
 Neuve 2
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 35 40
Un fournisseur de confiance

J.P. Freyburgen
 Maître boulanger-pâtissier
 Tea-Room 039/23 35 50
 Parc 29, 2300 La Chaux-de-Fonds

Bar 2000
 Léopold-Robert 80
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 72 88

Louis Erard
 Horlogerie soignée et compliquée
 Rue des Gentianes 24
 2301 La Chaux-de-Fonds

Froid industriel
 Vente et service officiel
SOMMER SA
 Fritz-Courvoisier 62
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 24 82

 Une des maisons les plus renommées de la région

JEANNAIRE SA
 TRANSPORTS INTERNATIONAUX
 CAMIONNAGE DÉMÉNAGEMENTS
 GARDE - MEUBLES
 LOCATION CONTAINERS
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/230 333

Chauffage Sanitaire Ferblanterie Ventilation
Winkenbach SA
 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Locle 9
 ☎ 039/26 86 86
 Fax 039/26 86 01

Cure d'amaigrissement

Le budget 1991 de Cortébert remis sur le métier

Refusé le 19 novembre passé, le budget 1991 a été remis sur le métier. L'excédent de charges a été abaissé à 67.300 francs (89.900, précédemment). Mais l'endettement important va exiger de gérer serré.

Délai fixé par la Direction des affaires communales du canton de Berne, pour présenter le budget 1991: 3 mars 1991. Date de l'assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle le budget sera soumis au peuple: 25 février 1991.

Alors que le budget présenté en novembre 1990 bouclait sur un déficit de près de 90.000 francs, la nouvelle mouture fait apparaître un excédent de charges de 67.300 francs, avec 2.274.700 francs de charges et 2.207.400 francs de recettes.

Cette «cure d'amaigrissement» comment s'est-elle effectuée? Elle est le résultat du remboursement des montants admis à la répartition des charges des œuvres sociales pour 1991.

Par ailleurs, le calcul des charges relatives à l'épuration des eaux a été révisé, ce qui permet de renoncer, en 1991, à une

augmentation du m³ d'eau, pour l'épuration des eaux.

PERSPECTIVE

Moins de déficit ne signifie cependant pas «bonne santé» du ménage communal. Au contraire. Pour certains investissements, par exemple, ce n'est que partie remise. Seul ce qui était absolument nécessaire et impossible à retarder a été pris en considération. Ainsi, en 1992, il y aura lieu de prendre quelques décisions importantes, en rapport avec, par exemple: la construction d'un hangar des pompes; l'achat et l'équipement d'un véhicule de premier secours; le remboursement des crédits d'investissement de la Charrière.

Rien ne dit que la situation à la fin de l'exercice 1991 n'exigera pas de revoir la quotité d'impôt. Pour l'heure, cependant, il n'en est pas question.

VENTE EN VUE

M. Schweizer (Bienne) avait demandé - et obtenu le 16 septembre 1988 - un permis de bâtir, pour la construction de 11 maisons dans le quartier du Quart.

Pour cette réalisation, la commune devait lui céder une parcelle de terrain (180m², à l'angle du Quart-Charrière du Droit, surface de l'annexe du hangar agricole qui est propriété de la commune). Entre-temps toutefois, M. Schweizer souhaite vendre son projet à un entrepreneur d'Évilard, M. Vitalo Tomaso. Et la commune avait à prendre position sur cette vente. Une proposition en ce sens sera soumise à l'assemblée municipale du 25 février prochain.

DIVERS

Le ramassage des cassons ferreux est prévu les 21 et 22 février 1991. A cet effet, une benne sera à disposition dans le préau du collège. M. Marcel Boegli a demandé et obtenu que lui soit loué le local des sociétés, pour le 9 mars prochain. Motif: il fêtera, avec ses amis, son 20e anniversaire. D'ores et déjà: meilleurs vœux!

Dès aujourd'hui, à disposition au secrétariat municipal: une machine à relier, système thermique, pouvant relier jusqu'à 150 feuillets. Prix 2 fr par reliure. (sc)

Le début de la fin?

Cortébert: la fanfare du village ne doit pas mourir

Ambiance morose et climat de déprime lors de la 121e assemblée générale de la fanfare locale.

Ballottés entre des sentiments de légitime fierté pour les excellents moments musicaux d'un passé récent et la lassitude créée par des dissensions internes, les propos des musiciens ressemblaient beaucoup à la grisaille et à la froidure de ce regain d'hiver.

Tout n'est pourtant pas perdu, mais il y faudra du courage pour oublier les fausses notes et redonner à la partition sa brillante d'antan.

DU DÉJÀ VU

Même si le président d'honneur, M. Robert Weingart était là pour rappeler que ce n'est pas la première fois que la société connaît une crise interne et probablement passagère, la présidente Nadia Favre choisissait les débats ordinaires pour épancher son cœur et faire le point de la situation.

A la suite de 6 démissions enregistrées l'année dernière, certains registres sont décimés et les nouveaux instrumentistes ne sont pas légion. De plus, et pour faire bonne mesure les postes de directeur, de président et de secrétaire sont tous trois à repourvoir.

Après discussion, les deux premiers nommés continueront à être assumés par les titulaires jusqu'au 2 juin prochain, date du festival de Courtelary, mais ce n'est que partie remise.

QUELLES SOLUTIONS?

Désireux de ne pas laisser mourir leur fanfare, les musiciens évoquaient diverses solutions propres à améliorer la situation et à redonner confiance au comité.

C'est ainsi qu'il pourrait être envisagé d'adapter le répertoire de la société à l'effectif des membres ou de collaborer, tel que cela se pratique déjà avec l'Union instrumentale de Sonceboz depuis quelques mois, avec une autre société. Ou encore, d'autres musiciens des fanfares voisines seraient-ils disposés à prêter main-forte?

Une chose est certaine, personne n'a pour l'instant envie de mettre la clef sous le paillason!

MUSIQUE D'ABORD!

Le 22 février, la fanfare agrémente le rapport annuel des commandants des services de

défense du district de Courtelary. Le 9 mars, les musiciens réunis de Cortébert et Sonceboz se produiront en concert dans cette dernière localité, la réciproque étant arrêtée au 23 mars à Cortébert. Aubade de la fête des Mères le 11 mai puis festival de Courtelary le 2 juin, sont les seules manifestations arrêtées au calendrier de l'année en cours.

Peut-être que jusqu'à l'été, les nombreux jeunes qui suivent actuellement des cours de solfège ou militent parmi les débutants sauront-ils insuffler un courage qui fait singulièrement défaut aux aînés! (jpe)



Charly Kobel dirigera son dernier concert le 23 mars prochain. Il quitte la baguette pour reprendre son cornet. (Privée)

Assemblée musclée!

Nouveau président à l'Haltéro-Club de Tramelan

Réunis en assemblée générale, les membres de l'Haltéro-Club se donnaient un nouveau président en la personne de Michel Tschan. Avec son succès retentissant, le Challenge 210 a retenu une attention toute particulière des dirigeants tramelots.

Pour la dernière fois, Marianne Tschan a donné lecture du procès-verbal lequel a bien entendu été accepté avec de vifs remerciements à son auteur. Il en fut de même avec les comptes présentés par Michel Nydegger. Le trésorier peut annoncer que le club est... enfin... sorti des chiffres rouges et ceci grâce à l'excellente organisation du Challenge 210.

SATISFACTION

Philippe Gerber, démissionnaire, a présenté son rapport en mentionnant que le club a participé à de nombreux championnats (Ligue A et B, championnat romand, championnats suisse juniors, suisse élite et le fameux «Challenge 210»). Lors de chaque compétition, les athlètes tramelots ont donné le maximum d'eux-mêmes aussi bien en tant qu'athlètes qu'organiseurs.

Chef du matériel, Jean-Claude Doy a renseigné l'assemblée sur l'état et l'inventaire du matériel à disposition relevant qu'au vu des modestes finances, aucun achat de matériel neuf n'a été réalisé.

Y'EN A MARRE

Suite aux divergences avec la Fédération suisse haltérophilie amateurs, l'Haltéro-Club a informé ladite fédération que Tramelan n'inscrira pas d'équipes

au championnat suisse interclubs LNA et LNB. Le club tramelot étant en désaccord complet avec la fédération et n'ayant trouvé aucun appui des autres clubs régionaux, les responsables préfèrent consacrer leur temps à la formation d'athlètes plutôt que de palabrer sur des problèmes administratifs.

L'Haltéro-Club a donc décidé de renoncer, cette année, à cette compétition - l'enthousiasme et le plaisir lors de cette manifestation se sont considérablement amenuisés - alors que les athlètes pourront participer individuellement aux divers championnats.

En compensation, des contacts seront pris avec des clubs étrangers participants au «210» pour des rencontres interclubs. Le programme de cette saison sera semblable à celui de l'année dernière, à savoir la participation aux divers championnats régional, cantonal, national et international ainsi qu'aux manifestations extrasportives, comme la Foire de Tramelan, etc.

MUTATIONS

Suite à la démission de Philippe Gerber, président, et de la secrétaire Marianne Tschan, le nouveau comité se compose comme suit: président, Michel Tschan; vice-présidente, Micheline Aebberhard; secrétaire, Sabrina Tundo; caissier, Michel Nydegger; chef matériel, Jean-Claude Doy; chef technique, Michel Froidevaux; suppléant, Philippe Gerber.

L'effectif de la société reste stable puisque deux admissions compensent les deux démissions

acceptées lors de cette assemblée.

Aussi bien l'entraîneur Michel Tschan que le chef technique Michel Froidevaux sont unanimes pour mettre en exergue les nombreux titres remportés par les athlètes tramelots.

Par équipe, Tramelan remporte les titres suivants: champion bernois, champion romand juniors, champion romand élite et champion romand par club.

A relever que 6 titres sont obtenus en individuel au championnat bernois, 5 au championnat romand, 4 au championnat suisse juniors et 3 au championnat suisse élite. Dans le cadre du championnat interclubs, nouveau titre de vice-champion suisse pour la première équipe et 3e place pour la «deux» en LNB.

C'est Jean-Jacques Béguin qui réalise la meilleure progression de l'année (20 kg) devant le jeune espoir Cédric Jourdain (17,5 kg). A relever: à deux reprises, l'amélioration de records suisses cadets coq (56 kg) par Roland Stoller au championnat romand à Moutier, à l'arraché avec 75,5 kg et au championnat suisse juniors au Locle, également à l'arraché, mais avec 77,5 kg.

Aussi, Roland Stoller est le 5e athlète du club Haltérophilie de Tramelan à améliorer des records nationaux après Claude Gagnebin, Daniel Sautebin, Daniel Tschan et Robert Stolz. Roland Stoller fut cette année le plus jeune champion suisse élite qui remportait son premier titre.

Quant à Daniel Tschan, il obtenait son 10e titre et Charles Frauenknecht son 8e. (vu)

Discrètes, dévouées et fort actives

Assises annuelles des femmes protestantes à Tramelan

Sans grand bruit mais toujours très actives, les femmes protestantes étaient réunies dernièrement à l'occasion des assises annuelles de ce dynamique groupement. Bilan positif dans tous les domaines et belle activité en perspective.

L'assemblée, que présidait Mme Françoise Nicolet, était bien revêtue ce qui démontre l'intérêt de nombreuses personnes pour ce groupe qui travaille souvent dans l'ombre mais dont les membres affichent un dévouement remarquable. Cette assemblée, précédée d'une courte méditation, donnait l'occasion aux personnes présentes de remercier Mme Marlyse Burion, auteur du procès-verbal, ainsi que la trésorière, Mme Hélène Tanner, qui commentait les comptes, lesquels font ressortir des finances saines.

C'est bien entendu grâce à la subvention de la paroisse réformée, à divers dons et aux cotisations que l'on peut être satisfait de cette situation qui néanmoins nécessite une légère augmentation de cotisations afin de pouvoir maintenir les diverses activités, notamment la remise d'une attention aux personnes âgées.

Retraçant l'activité du dernier exercice, la présidente, Mme F. Nicolet, rappelait le succès remporté par chacune d'elle, notamment les «petit déjeuner», les visites aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes domiciliées aux Lovières, visites très appréciées.

Le groupe de lecture reste très actif. Les femmes protestantes apportent encore leur contribution à la vente des missions organisées par la paroisse, alors que le groupe des «tricotieuses» permet de garnir les bancs de cette vente avec des travaux à l'aiguille fort appréciés.

Le rendez-vous du matin «Carrefour» est bien fréquenté et on note un dévouement remarquable de la part de membres dévouées pour organiser ce service chaque vendredi matin. Il est bien entendu que les portes restent grandes ouvertes pour celles qui désirent également donner un petit coup de main.

Cette année, à nouveau les activités ne manqueront pas au sein de ce groupement qui, en plus des manifestations mentionnées ci-dessus, a encore inscrit au programme des camps de ski, de marche, etc.

La course annuelle se fera cette année en collaboration avec la paroisse qui organisera quelque chose d'inédit à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération.

REMERCIEMENTS

Pour leur dévouement au sein du comité, Mmes Dora Fahrny et Rose-Marie Jourdain sont vivement remerciées pour leur fructueuse collaboration.

Avec l'entrée de trois nouvelles personnes, le comité est ainsi constitué: présidente, Françoise Nicolet; membres, Mmes Eliane Gerber, Hélène Tanner, Marlyse Burion, Christiane Zürcher, Marlyse Glauser, Simone Munafo, Monique Vuilleumier-Bieri, Jordane Lüthy, Madeleine Gairaud et Guilaine Pace.

Après les délibérations, l'assemblée entendait une causerie sur les Philippines donnée par Mme Jacqueline Schori qui a parlé de son travail missionnaire au nord des Philippines. Ces propos, agrémentés de la projection de diapositives, ont réussi à captiver l'auditoire.

Cette soirée s'est terminée, comme le veut la tradition, par une collation bien appréciée. (comm/vu)

Nouvelle organisation de l'Administration cantonale

Réunie mardi, la commission du Grand Conseil chargée de préparer la révision du décret concernant l'organisation du Conseil exécutif a décidé, à l'issue de discussions approfondies, d'entrer en matière sur le projet de révision.

Parallèlement, elle a pris connaissance du fait que la Commission des finances du Grand Conseil a mandaté un expert extérieur de donner un avis sur la proposition présentée à

propos de cette organisation par le Conseil exécutif.

Comme l'expert ne pourra remplir son mandat avant la mi-mars, la commission a reporté à une date ultérieure l'examen détaillé du projet.

Il était prévu d'inscrire la révision du décret à l'ordre du jour du Grand Conseil à la session de mars.

Selon toute vraisemblance, il faudra attendre pour cela la session d'avril. (comm)

CELA VA SE PASSER

Concert de la Fanfare municipale de Tramelan

Samedi 16 février 1991 à 20 h à la salle de la Marelle de Tramelan, la Fanfare municipale donnera son concert annuel. Les musiciens de la «Stadt» ont travaillé d'arrache-pied sous la direction de Christian Oppliger; ils proposeront un concert musical varié et plaisant. Pour la première fois,

cette année, le groupe des jeunes musiciens se produira avec l'ensemble. La clique des Tambours sera comme de coutume de la partie.

La traditionnelle pièce de théâtre comique jouée par la troupe viendra clore la partie concert. L'orchestre «COMBO» entraînera chacun dans la danse. La cantine ainsi que le bar permettront à toutes et à tous de se désaltérer et de passer ainsi ensemble une belle soirée. (comm/vu)

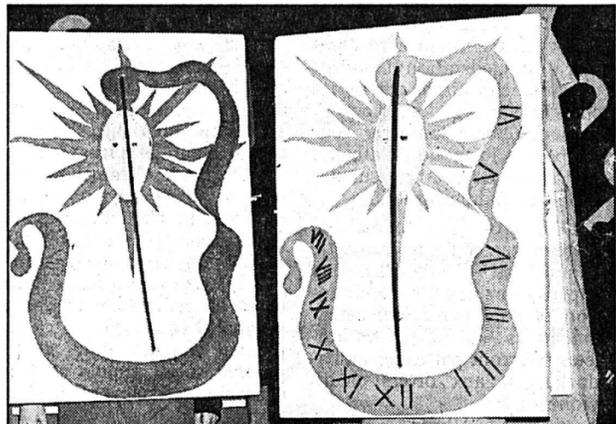
SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42.11.22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44.11.42, Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97.17.66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni,

☎ 032/97.24.24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97.11.67 à Corgémont. Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97.51.51. Dr Meyer ☎ 032/97.40.28. Dr Geering ☎ 032/97.45.97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 032/97.40.30. Tramelan, patinoire: 13 h 30-16 h 15.

Masques et Sauvages ont mené la danse

Dernière folie carnavalesque du Noirmont



Les dernières folies carnavalesques ont permis un défilé général.

Le Carnaval 91 du Noirmont a vécu hier soir et jusqu'au petit matin ces dernières heures de réjouissances. La joyeuse foule avait investi dans ses moindres recoins la grande halle des festivités de Mardi gras, a oublié les bourrasques de neige et toisé les caprices de Bonhomme Hiver qui n'a pas voulu céder sa place au soleil espéré de dimanche.

La fête a crié hier «Place aux masques et gare aux Sauvages» et tout le monde s'est pris au jeu.

Entre les morceaux d'enfants de «Music and Light», les masques ont défilé sur la scène sans discontinuer. Le président Kilcher en tenue de «tombeur» italien et commentateur émérite a présenté les concurrents qui ont

rivalisé, bon enfant, dans les tenues les plus cocasses: toutes rondes et rigolotes, les Clowinettes en trottinette, encombrante et néanmoins représentative la bouteille Wardeck qui veut se faire plus grosse que le buveur, plutôt sages les poulettes de luxe, entraînant et superbe le groupe espagnol avec un taureau qui n'avait rien à envier aux charollais. Le jury a certainement eu du fil à retordre...

LA RÉPUTATION DES SAUVAGES

Les Sauvages n'ont pas failli à la réputation qu'ils ont décidé d'instaurer pour la première fois hier soir, selon la tradition renouvelée et improvisée. N'ont-ils pas assailli sans vergogne, dans la salle d'heureuses «victimes» qui transportées manu militari sur scène en sont redescendues en short alors qu'elles y étaient arrivées en pantalon! Non encore satisfaits de leurs coups de ciseau, les Sauvages revenaient ensuite à l'assaut pour kidnapper de sages demoiselles et les noyer dans une piscine d'eau et de confettis!

Entre deux sauvageries joyeuses et deux passages de masques, les Baitchaiteurs sont

venus pousser leur dernière beuglante cadencée. La soirée était aux rires, aux masques, aux liba-

tions et à la danse. Carnaval 91 a vécu et terminé follement sa sarabande. (ps)



Les masqués ont rivalisé dans les tenues les plus cocasses hier au Noirmont. (Henry)

Les Franches-Montagnes branchées

Le réseau Natel C s'étend sur le Haut-Plateau

Avec les mises en service successives des stations de base requises, le réseau Natel C s'étend rapidement à toutes les régions de la Suisse. Les Franches-Montagnes sont elles aussi reliées au réseau national. La Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) a en effet, depuis fin janvier 1991, doté les Bois d'une infrastructure de haute technologie dans ce domaine.

C'est au lieu-dit le «Bois-Français», à proximité de la route cantonale reliant La Chaux-de-Fonds à Saignelégier, que la nouvelle antenne a été érigée. Les ondes hertziennes du Natel C couvrent un territoire qui s'étend du Bois-Français au Noirmont, en passant par le Creux-des-Biches et, dans la direction opposée, jusqu'à La Ferrière.

Il en va de même pour le Peuchapatte, La Chaux-d'Abel et

Le Cerneux-Veusil. Dans un avenir rapproché (mais pas avant le 10 mars), deux autres stations seront mises en service au Noirmont et à Montfaucon. Dans les jours qui viennent - si le temps le permet -, les mâts seront montés, pour le Noirmont près du Peu-Péguignot et pour Montfaucon à l'entrée est du village.

LE CLOS DU DOUBS ATTENDRA

La Courtine, de même que Le Clos du Doubs, devront encore attendre pour être reliés au réseau natel C. En effet, il est prévu de «boucher les trous» lors de la 4e phase de réalisation pour laquelle aucune date n'est encore planifiée. Les médecins, vétérinaires et service de taxi sont particulièrement embarrassés par l'absence de Natel C dans les régions de Soubey,

Epauvillers ou Goumois. L'apparition et les premières utilisations du téléphone mobile remontent à 1978. Avec le succès que l'on sait. Depuis les réseaux A et B ont été très vite saturés.

Pour faire face à cet engouement, le Natel C fut d'abord introduit dans la région zurichoise, puis sur les principaux axes autoroutiers et peu à peu dans toutes les régions de Suisse.

Un réseau national homogène, un indicatif unique et valable pour toute la Suisse (077), une durée illimitée des conversations, une taxe d'abonnement fixée à Fr. 65.-, un appareil léger, voilà les principales caractéristiques qui font l'intérêt du Natel C. Le Pays franc-montagnard peut, à son tour, profiter progressivement de ce service en pleine expansion.

(DTN/Gybi)

Entre cantons vigneron

Confrérie du Guillon en pays jurassien

Réception arrosée hier à Moréfont. Le Gouvernement jurassien recevait en visite officielle de courtoisie une délégation de

la Confrérie du Guillon et de l'Office des vins vaudois. Il nous tarde de savoir quel est le verdict des fins connaisseurs vaudois

après dégustation du fleuron jurassien «le Clos des Cantons»... Entre cantons vigneron, on peut tout se dire. Gybi



(photo BIST)

Le Jura en dessous de la moyenne

Les revenus fiscaux sous l'éclairage des statistiques

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'impôt en 1989 rend impossible toute comparaison entre la statistique antérieure et celle de 1989. Cette dernière n'en contient pas moins des indications précieuses quant à l'appréciation de la situation des contribuables jurassiens. Ainsi, on constate que 21.413 des 40.337 contribuables, soit les 59,8%, sont taxés sur un revenu inférieur à 25.000 francs. Si on ne tient pas compte des 4262 taxés à zéro, on compte 17.151 taxés à moins de 25.000 francs, soit les 47,5% des revenus.

Même si les 6000 premiers francs ne sont pas imposables, il y a encore 3800 contribuables, soit les 9%, taxés entre 1000 et 5000 francs restants. Ils paient quelque 400.000 francs d'impôt, soit un peu plus de 1000 francs en moyenne, ou un demi-pour cent du tout.

Entre 7500 et 25.000 francs de revenu, il y a 13.345 contribuables, soit exactement le tiers des sujets fiscaux. Ce tiers de contribuables paie 1,035 mio d'impôt. Le rapport entre 33% et la somme payée, qui représente 1,28 des recettes de l'impôt sur le

revenu, prouve clairement que ces petits revenus sont faiblement imposés. La moyenne atteinte pour eux 776 francs, pour le revenu, ce qui confirme l'assertion précédente.

LES REVENUS MOYENS

Dans le canton du Jura, les revenus moyens oscillent entre 30 et 50.000 francs. Cela prouve en passant que toute comparaison de la charge fiscale intercantonale, souvent basée sur un revenu fiscal de 50.000 francs, est biaisée. Ceux dont le revenu atteint ou dépasse les 50.000 francs ne sont dans le Jura que 4808, soit les 11,9%. On admettra aisément qu'ils ne représentent pas le contribuable moyen jurassien.

Revenons aux revenus situés entre 30 et 50.000 francs. Ils sont le lot de 14.116 personnes, soit les 35% qui acquittent 35,42 mios d'impôt, soit les 43,7% du total, ou déjà un peu plus que leur contingent proportionnel. La proportion du contingent est dépassée par la proportion de l'impôt payé à partir de 35.000 francs seulement. Cela signifie qu'un travailleur dont le revenu

brut dépasse 50.000 francs est davantage taxé que la moyenne jurassienne, d'où une fois encore l'inanité des comparaisons inter-cantonales précitées.

LE DESSUS DU PANIER

Il ne reste que 4800 contribuables dont le revenu fiscal dépasse les 50.000 francs. Parmi eux, 4282, soit les 10,6% du bataillon fiscal paient 23,58 mios, soit les 29,1% de l'impôt total ou trois fois leur part proportionnelle. Entre 100 et 250.000 francs, les 470 contribuables en cause (1,16%) assument 7,1 mios, soit 8,7%.

Enfin, le canton ne compte que 56 contribuables dont le revenu dépasse un quart de million, dont 10 au-delà d'un demi-million. Pour eux qui ne constituent que 0,13% de l'ensemble, payer 3,86 mios ou 4,76% du tout, soit 69.000 francs en moyenne, ne représente pas une charge insupportable.

Dans un prochain article, nous verrons les différences qui concernent les célibataires, veufs ou divorcés comparés aux contribuables mariés.

V. G.

Derib mène campagne contre le sida

Delémont: soirée pour le financement d'une BD

Pour sa campagne de lutte contre le sida, le comité jurassien de la Fondation pour la vie organise le 16 février prochain une soirée d'information et de divertissement qui se déroulera à la salle Saint-Georges de Delémont. Cette soirée aura pour but de récolter les premiers fonds destinés à financer la confection et la diffusion gratuite, aux jeunes de 14-20 ans, d'une bande dessinée offerte par le célèbre Derib.

L'album intitulé Jo, auquel se consacre actuellement l'artiste et pour lequel il a stoppé entièrement sa production, sera un moyen de communication attractif et original auprès des adolescents. Il apportera un message plus efficace et plus accessible que les traditionnelles brochures en matière de prévention et de lutte contre le sida.

Ce projet a rencontré l'aval enthousiaste et inconditionnel des milieux médicaux, politiques, exécutifs, éducatifs et artistiques de toute la Suisse. Il se pourrait même que cette BD

prochainement publiée en français, en allemand et en italien, qui sera offerte aux 700.000 jeunes du pays, devienne extensible à toute l'Europe. La France et la Belgique s'y intéressent déjà sérieusement.

Le comité jurassien de la Fondation est pour l'heure proprement époustoufflé de l'élan de générosité qui a gagné le Jura; en effet, de nombreux dons, promesses de dons importants, sont déjà tombés spontanément dans l'escarcelle de la soirée du 16, sans oublier les soutiens officiels de personnalités de communes et du canton.

Au niveau suisse, la publication de la BD coûtera 6,3 millions. Les Jurassiens quant à eux ont besoin de 70.000 fr pour acheter l'album à 736 jeunes lecteurs. La BD qui diffusée par les écoles sera accompagnée d'un dossier médical de 25 pages. Derib a déjà peaufiné les trois quarts de son ouvrage: les premiers Jo seront distribués en septembre-octobre 91.

La soirée delémontaine du 16 février complètera la participation de la troupe de théâtre l'Est-trade (qui se produira dans «Deuil»), du mime Edouardo Lorca, de Derib, de La Castou et du Kummer, du Clown Chico et du Shindou à l'accordéon.

P.S.
● Fondation pour la vie: comité jurassien, place Brûlée 4, 2800 Delémont, tél. (066) 22.71.41. CCP BJEC Delémont 25-7898-7 en faveur du compte 212.08780.7

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51.13.01. Service ambulance: ☎ 51.22.44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51.22.28; Dr Bloudanis, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53.11.65; Dr Bosson, ☎ 53.15.15. Le Noirmont: Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54.17.54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51.12.03.

SAINT-IMIER Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés enfants de Dieu. Aimez-vous comme je vous ai aimés.

Mademoiselle Blanche Chopard, à Saint-Imier;
Monsieur et Madame Marcel Chopard-Gendre, à Villeret;
Monsieur et Madame André Chopard-Rossel, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Amélie BERGER née CHOPARD

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 89^e année, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

L'incinération a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, dans la plus stricte intimité de la famille.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home Les Bouleaux, 2606 Corgémont, ccp 25-2999-3.

Domicile de la famille: M. André Chopard
Champ-de-la-Pelle 22
2610 Saint-Imier

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Marc 13 v. 37

Madame et Monsieur Catherine et Henri Hefti-Delay;
Monsieur et Madame Fernand Stauss;
Les descendants de feu Louis Stauss;
Les descendants de feu Henri Delay,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine DELAY née STAUSS

leur chère et regrettée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui subitement vendredi, dans sa 86^e année.

Tu as quitté ceux que tu aimais, et tu vas retrouver ceux que tu as tant aimés.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 février 1991.
Parc 153

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. Henri Hefti-Delay
139, rue des Crétets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ami

Monsieur Jacques BOILLAT

président en 1979-1980

L'Amicale perd en lui un membre fidèle et dévoué, dont le souvenir restera dans la mémoire de ses membres.

28-33241

LA COMMISSION SCOLAIRE
a le regret de faire part du décès accidentel de

Monsieur Fred NICOLLIER

maître à l'École secondaire depuis 1976.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-12406



Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Suisse et étrangère: Daniel Droz. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Mario Sessa. - La Chaux-de-Fonds: Corinne Chuard, Alain Portner, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Annette Thorens. - Val-de-Ruz: Daniel Schouwey. - Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Eggler. - Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - Magazine: Raymond Dérans. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérans, Sonia Graf, Thierry Clémence, Jacques Mettraux. - Photographie: Marcel Gerber. - Caricaturiste: Jean-Marc Elzingre.

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
T (039) 211135 - Téléc 952114.
Fax: Rédaction 039-285852.
Fax: Administration 039-281419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283476
Le Locle (039) 311442

TAVANNES

Les gens ont des étoiles qui ne sont pas les mêmes. Pour les uns, qui voyagent, les étoiles sont des guides. Pour d'autres elles ne sont rien que des petites lumières. Pour d'autres, qui sont savants, elles sont des problèmes. Pour mon businessman elles étaient de l'or. Mais toutes ces étoiles-là se taisent. Toi, tu auras des étoiles comme personne n'en a...

Le Petit Prince (A. de Saint-Exupéry)

Jacques et Claudine Steiner-Tièche et leur fille Carine, à Tavannes;
Monsieur et Madame Alfred et Mireille Steiner, à Tavannes;
Monsieur et Madame Marc et Marcelle Tièche, à Moutier;
Monsieur et Madame Martial et Christiane Winkler et leurs enfants Céline et Florian, à Moutier;
Mademoiselle Christiane Steiner, à Bienne;
Madame Marinette Campiche-Steiner et ses enfants Christophe et Fabrice, à Romanel;
Mademoiselle Catherine Steiner, à Polier-le-Grand,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

GREGORY

leur bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, enlevé à l'affection des siens dans sa 15^e année.

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 14 février, au Temple de Tavannes, à 13 h 45.

Les visites ne sont pas souhaitées par la famille.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'ASRM (Association Suisse Romande contre la Myopathie) ccp 10-15136-6 Lausanne et au Centre IMC à La Chaux-de-Fonds, ccp 23-5511-9.

TAVANNES, Foyer 14, le 11 février 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6-800-087

LES ORGANES DE LA FONDATION, LA DIRECTION, LE PERSONNEL ET LES ENFANTS DU CENTRE IMC NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN À LA CHAUX-DE-FONDS

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

GREGORY

Ils garderont de lui le souvenir d'un enfant attachant, très ouvert aux autres et sensible à tout ce qui l'entourait.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-127035

Repose en paix.

Les amis et connaissances de

Mademoiselle Yvonne JACOT

font part de son décès survenu dans sa 96^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 février 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile mortuaire: M. Georges Maire
rue du Pont 32a

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-12079

CHARQUEMONT

Monsieur et Madame Pierre Hebert, leur fils Philippe, et famille,

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, parente et amie

Madame Camille HEBERT

F-Charquemont, le 11 février 1991.

La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 13 février à 14 h 30 à l'Eglise de Charquemont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-127030

LE CLUB DES AMIS DE LA CHARRIÈRE
a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de son fidèle ami

Jean-Pierre HERRMANN

membre actif depuis 1971 dont il gardera le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, consultez l'avis de famille.

Le comité

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1925
a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Jean-Pierre HERRMANN

Les amis garderont de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille

28-127034

BIENNE

Nous qui avons cru, nous entrons dans le repos.

Hébreux 4:3

Elle est entrée dans la paix.
Esaïe 57:2

Il a plu à Dieu de recueillir auprès de Lui notre très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Madame Paul JEANNERET née Edith ROSSEL

qui s'est endormie paisiblement dans sa 84^e année.

Les familles affligées:

Monsieur et Madame Wilfred Jeanneret, à La Chaux-de-Fonds, et leur fils Jean-Daniel;

Mademoiselle Gabrielle Jeanneret, à Bienne;

Madame Esther Rossel-Jeanneret, à Sauges;

Madame Léa Chopard-Jeanneret, à Bienne;

Mademoiselle Marthe Jeanneret, à Saint-Aubin (NE);

Les familles de feu Adalbert Rossel;

Les familles de feu Emile Jeanneret,

ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 15 février à 10 h 30 à la chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch où le corps repose.

BIENNE, le 11 février 1991.

Tanzmatten 2, 2502 Bienne
Prairie 50, 2300 La Chaux-de-Fonds

Lieu de repos, sainte patrie
Séjour heureux des rachetés,
Ô ville d'or, cité chérie,
J'aspire à tes félicités.
Repos, repos! Près de Jésus,
Peines, douleurs ne seront plus.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

6-501471



Dieu est amour.

Madame Marie-Louise Herrmann-Arduini:
Claude et Christine Herrmann-Bernhard et Damien;

Madame et Monsieur Rémy Monnet-Herrmann, à Sierre:
Monsieur Jean-Marie Monnet,
Mademoiselle Nathalie Monnet;

Monsieur Maurice Arnoux-Herrmann;

Les descendants de feu Jean Herrmann-Joray;

Les descendants de feu Primo Arduini,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre HERRMANN

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère et parent, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 66^e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 février 1991.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 15 février, à 8 h 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité de la famille.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: XXII-Cantons 49.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à «Terre des Hommes» ccp 23-230-5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

JEAN HERRMANN S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre HERRMANN
administrateur

Le défunt a donné le meilleur de lui-même au développement de l'entreprise qui lui était chère.

Elle gardera du défunt le meilleur souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 février 1991.
16a, rue Numa-Droz

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés
28-127079

<p>Suisse romande</p> <p>8.10 Svizra rumantscha 8.55 Petites annonces 9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 Mademoiselle (série) 9.50 Les espions (série) 9.50 Ski nordique (Suisse italienne). 10.40 Ballade 10.55 Spécial cinéma 11.55 Les jours heureux (série) 12.20 Madame est servie (série) 12.45 TJ-midi 13.15 Le cercle de feu (série) 13.40 On ne vit qu'une fois (série) 14.25 Mamie casse-cou (série) 14.50 Pif et Hercule (série) 15.00 Patou l'épatant 16.05 Huit, ça suffit! (série) 16.50 Pif et Hercule (série) 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou 17.10 Peter Pan (série) 17.40 Rick Hunter (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 TJ-soir 20.05 A bon entendeur 20.20 Téléscope Les yeux du ciel. 21.15 Arabesque (série) 22.05 TJ-nuit</p> <p>A 22 h 15 Le festin de Babette Film de Gabriel Axel (1986), avec Stéphane Audran, Hanna Steensgard, Bodil Kjer, etc. Babette, communarde, fuit Paris et arrive au Danemark, dans un tout petit village du Jutland.</p> <p>23.55 Vidéomania 0.10 Bulletin du télétexte</p>	<p>TCR Téléciné</p> <p>13.30* Ma sorcière bien-aimée 14.00 Jeunesse: Les oursons volants; Peter Pan; Barbapapas; Pinocchio; Super Mario Bros. Show; Je veux savoir. 16.00 Un poisson nommé Wanda Comédie anglaise de Charles Crichton, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis et Kevin Kline, (1988). Délire, insolence et énormités dans la plus pure tradition de l'humour britannique. Incontournable. 17.50 La tulipe noire Film français de Christian Jaque, avec Alain Delon, Virna Lisi, Dawn Addams, (1964). Dernière diffusion. 19.40* Ma sorcière bien-aimée 20.06* Les bébés 20.09* Ciné-journal suisse</p> <p>20 h 15 A bout de souffle Cycle Jean-Paul Belmondo. Comédie dramatique française de Jean-Luc Godard, avec Jean Seberg, Jean-Paul Belmondo et Daniel Boulanger, (1959). Une écriture cinématographique qui divise encore la critique et l'opinion. En tous les cas, un magnifique drame d'amour remarquablement interprété.</p> <p>21.40 Midnight Run Film d'aventures américain de Martin Brest, avec Robert De Niro, Charles Grodin et Yaphet Kotto, (1988). 23.45 La gagne Comédie dramatique américaine de Ben Bolt, avec Matt Dillon, Diane Lane et Tommy Lee Jones, (1987). (* en clair)</p>	<p>France 1</p> <p>7.00 Spécial info 8.25 Télé shopping 8.55 Club Dorothée matin 11.20 Jeopardy des lycées 11.50 Tournez... manège 12.25 Le juste prix 12.50 C'est bon à savoir 13.00 Journal 13.30 Météo - Trafic infos La Bourse 13.35 Alerte à Malibu (série) 14.30 Club Dorothée 17.25 Starsky et Hutch (série) 18.20 Une famille en or 18.50 Santa Barbara (feuilleton) 19.20 La roue de la fortune 19.45 Pas folles les bêtes! 19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu 20.00 Journal 20.50 Tapis vert - Météo Trafic infos 21.00 Loto: 2^e tirage bleu</p> <p>A 21 h 05 Sacrée soirée Spéciale Saint-Valentin. Avec Frédéric François - Coup de cœur: Roger Vadim et Marie-Christine Barrault - L'horoscope de Didier Delrich - Variétés avec Frédéric et Monique François, Marc Lavoine, Eros Ramazzotti, Basia, Pierre Bachelet, Bananarama, Aimable, Isabelle Gance, Phil Barney.</p> <p>23.00 Chocs 24.00 TF 1 dernière 0.30 Météo - La Bourse 0.35 Au trot 0.40 Mémoires (série) 1.05 Passions (série) 1.30 TF 1 nuit 2.00 c'est déjà demain (série) 2.25 Info revue 3.10 Ballerina (feuilleton) 4.10 Passions (série) 4.35 Histoires naturelles Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum?</p>	<p>a2 France 2</p> <p>6.05 Rue Carnot (feuilleton) 6.30 Télématin 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton) 9.00 Top models (série) 9.20 Eric et toi et moi 11.25 Motus 12.00 Dessinez, c'est gagné 12.25 Les mariés de l'A2 13.00 Journal 13.40 Météo 13.45 Générations (feuilleton) Candace paie la caution d'Adam. 14.25 Eric et toi et moi Heidi - La petite merveille - Eric news - Les Twists - les mystérieuses cités d'or. 16.30 Le chevalier du labyrinthe Eve raconte Tseu-Hi, la dernière impératrice de Chine. 17.25 Des chiffres et des lettres 17.55 Giga 18.55 INC 19.00 Mac Gyver (série) Jeu de piste mortel. 20.00 Journal 20.45 Météo</p> <p>A 20 h 50 Mariage mortel Téléfilm de Marc Rivière, avec Jean-Claude Brialy, Sylvie Joly, Jean-Claude Drouot. Au cours d'une enquête sur la mort suspecte d'une jeune mariée, un capitaine de gendarmerie des plus bourrus fond de tendresse pour une petite fille muette.</p> <p>22.35 Tant qu'il y aura des bébés Le sommeil n'est pas de tout repos. Le sommeil, une activité vitale pour le nourrisson... Mais qui peut prétendre n'avoir jamais connu la peur du noir? 23.35 Journal 23.55 Météo 24.00 Prolongations Judo - Ski nordique.</p>	<p>France 3</p> <p>7.30 Le journal de Radio-Canada</p> <p>A 8 h Samdynamite Nursery rhymes - De bouche à oreille - Virgul - Edouard et ses amis - Dix doigts de malice - Boumbo - Batmôme - Petzi - Le livre des proverbes - Muppets Babies - Babar - Drôles de bestioles - Alvin et les Chipmunks - Fraggle rock... and roll - Yippie, Yappie, Yahooey - Science cartoon - Tifou - Short critique.</p> <p>11.00 Questions pour un champion 11.25 Droit de cité 11.53 Espace 3 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Sport 3 images 13.35 Chers détectives (série) 14.30 Montagne 15.05 Objectif Tintin 16.20 L'œuf de Colomb 17.05 Une pêche d'enfer 17.30 Amuse 3 18.10 C'est pas juste 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 19.12 Editions régionales 20.10 La classe 20.40 La marche du siècle Le rendez-vous des quais. 22.20 Soir 3 22.40 Faut pas rêver 23.35 Minuit en France 24.00 Carnet de notes Auf dem Ström, de F. Schubert, interprété par M. Atger, D. Bourgue et A. D'Arco.</p> <p>Demain à la TVR 9.05 Top models 9.25 Mademoiselle 9.55 Patou l'épatant 10.20 Ski nordique (TSI) 10.55 Viva 11.40 A bon entendeur 11.55 Les jours heureux 12.20 Madame est servie 12.45 TJ-midi</p>	<p>RTN-2001</p> <p>Montagnes neuchâteloises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9</p> <p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 Radio-réré. 16.00 Ticket corner. 17.00 Infos SSR. 17.05 Ticket corner. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Nouvelle de votre armée (4e mercredi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.30 Je m'voyais déjà. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.</p> <p>La Première 9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 12.30 Journal de midi. 13.00 Les 4 Suisses répondent. 13.03 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.02 Les 4 Suisses répondent. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.</p> <p>Espace 2 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Concert symphonique. 22.30 Espaces imaginaires: Abonnés absents, d'A. Namiand. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.</p>
---	--	--	---	--	--

5 La Cinq

7.15 Matinée sur la Cinq
12.45 Le journal
13.30 Arabesque
14.30 Le renard
15.30 Bergerac
16.30 Youpi, l'école est finie!
17.45 En route pour l'aventure
18.10 Rintintin junior
18.40 K 2000
19.30 Tel père, tel fils
20.00 Le journal
20.45 Piégé par le fisc (téléfilm)
22.20 Le débat
0.10 Les polars de la Cinq

Suisse alémanique

8.30 Schulferschen. 11.00 Der Club. 13.00 Das Buschkrankenhäus. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Diagonal. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Reich des Friedens. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Rundschau. 20.50 Ein Sack voller Flöhe. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 ZEN. 22.25 Ergänzungen zur Zeit. 23.55 Nachtbulletin.

Allemagne 2

12.10 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Fünf Freunde verfolgen die Strandräuber. 14.05 Die beiden Freundinnen. 16.03 Wickie... und die starken Männer. 16.25 Hals über Kopf. 16.55 Logo. 17.00 Heute. 17.15 TeleIllustrierte. 17.50 Die Schwarzwaldklinik. 19.00 Heute. 19.30 Wie würden Sie entscheiden? 20.15 Kennzeichen D. 21.00 Der Nachtfalke. 21.45 Heute-Journal. 22.10 ZDF-Sport extra. 22.30 Kontext. 23.00 Der schmale Weg des Glücks (film).

Suisse italienne

9.50 Sci nordico. 12.15 A come animazione. 12.20 Teletext-News. 12.25 Escrava Isaura. 13.00 TG tredici. 13.15 Sport. 15.45 Un papero da un milione di dollari (film). 17.15 bigbox. 18.00 Mister Belvedere. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Il commissario Kress. 21.25 Alberi o hamburger. 22.00 TG sera. 22.20 La saga della canzone francese: Serge Gainsbourg. 23.10 Ciaikowski.

tve Internacional

7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 9.05 TV educativa. 11.00 La hora de... 12.05 La ruta de la seda. 13.00 Los mundos de yupi. 13.30 Telenovela. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediaro 1. 15.30 Estadio-2. 16.00 Diario de la guerra. 16.30 Esta es su casa. 17.25 Entre líneas. 17.55 El duende del globo. 18.00 Los mundos de yupi. 18.30 Pista de estrellas. 19.00 Nuestras islas. 19.30 Made in España. 20.00 A vista de pájaro. 20.30 Telediaro 2. 21.00 La ronda. 22.00 Estress. 23.00 Cronicas urbanas. 24.00 Diario noche.

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 7.20 Presse-schau. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulieren. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Siesta. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Spasspartout. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Musik zu träumen. 1.00 DRS-Nachtclub.

6 La Six

6.00 Boulevard des clips
7.10 Spécial starclips
8.05 Boulevard des clips
10.05 M6 boutique
10.20 Boulevard des clips
11.30 Poigne de fer et séduction
11.50 Hit, hit, hit, hurra
12.05 Papa Schultz
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Aline et Cathy
13.25 Madame est servie
13.55 Le triangle des Bermudes
15.15 Quiz cœur
16.15 Vegas
17.05 Hit, hit, hit, hurra
18.05 Supercopter
19.00 La petite maison dans la prairie
20.00 Madame est servie
20.35 Les amours de Claire
22.20 The equalizer
23.10 Soixante minutes
0.10 Boulevard des clips
2.00 Les nuits de M6

Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Der fliegende Ferdinand. 15.03 Flip-Flop. 15.30 Kriegsbräute. 16.03 Falsch, Fälscher, richtig. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Der Doktor und das liebe Vieh. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Mitwisser. 21.50 Im Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Veranda. 24.00 Detektiv Rockford.

Allemagne 3

17.30 Sesamstrasse. 17.58 Sinji Galeb - die blaue Mäwe. 18.25 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Service um sieben. 19.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.00 Forum Südwest. 21.00 Nachrichten. 21.15 Die Abenteuer von Sherlock Holmes. 22.05 Abenteuer Wissenschaft. 22.50 Chicago-Story. 24.00 Schlagzeilen.

RAI Italie 1

12.00 TG 1-Flash. 12.05 Piacere Raiuno. 13.30 Telegiornale. 14.00 Il mondo di Quark. 14.30 Scuola aperta. 15.00 La Corsica sconosciuta. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 16.30 Hanna e Barbera Bazar. 18.05 Italia ore sei. 18.45 Medicino amore. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Pari e dispari (film). 22.35 Mercoledì sport. 23.00 Telegiornale. 23.50 Appuntamento al cinema. 24.00 TG 1

EUROSPORT

16.30 Basketball. 17.30 Artistik-WM. 18.00 Gewichtheben. 18.30 Eurosport news. 19.00 Trans world sport. 20.00 Ford ski report. 21.00 Boxen. 22.00 Ski nordisch. 23.00 Skisport: freestyle. 23.30 Bob WM. 24.00 Eurosport news. 0.30 Golf.

France musique

7.10 Le point du jour. 8.20 La dernière année de Mozart. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Le grand bécarre. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Orchestre symphonique national de la Radio polonaise. 23.07 Poussières d'étoiles.

7 La sept

10.00 et 12.00 Anglais. 14.30 Histoire parallèle 76. 17.30 Mégamix. 18.30 Le dossard. 19.25 Images: échecs. 20.00 Musiques noires. 21.00 Les métamorphoses d'André Malraux. 22.40 Les rendez-vous d'Anna (film).

À VOIR

Le festin de Babette

Tirée d'une nouvelle de Karen Blixen (l'auteur de «Out of Africa»), cette très simple, mais très étonnante histoire permet au très «balzacien» Gabriel Axel de jeter un regard attendri et plein d'amour sur un petit monde hors du monde. On a rarement aussi joliment peint un groupe d'un certain âge, dans lequel l'innocence et la pureté dominent.

Lentement, par petites touches, un regard, un sourire, un discret mouvement de caméra, s'installe un climat en demi-teinte, mélange subtil de mélancolie et d'humour, d'ironie et de tendresse, d'amertume et de chaleur humaine. Rares sont les films qui parviennent à rendre si naturellement les sensa-

tions, les sentiments, les petites ou les grandes tristesses de la vie, les espoirs déçus, les joies secrètes, en d'autres termes, l'indicible.

Babette, communarde, fuit Paris et arrive au Danemark, dans un tout petit village du Jutland. Elle entre au service de deux sœurs très pieuses, vivant au milieu d'une communauté où pauvreté, prières et frugalité sont vertus cardinales.

Lorsque Babette apprend qu'elle a gagné à la loterie, elle prépare pour les habitants du village un fabuleux festin qui leur révélera un aspect qu'ils ignoraient de la vie et changera, le temps d'un repas, leur vision du monde.

(TSR)

● TSR, ce soir à 22 h 15



Stéphane Audran.

(RTSR)

Les trois dimanches du Théâtre de la Grenouille

Le mois du répertoire 88-91 en six spectacles à Bienne

Créé en 1985 par des acteurs et actrices de langue maternelle différente et établi à Bienne depuis 1986, le Théâtre de la Grenouille est une troupe professionnelle qui a déjà 8 productions à son actif. Durant ce mois de février, et débordant sur mars, l'équipe présente à Bienne cinq pièces de son répertoire 88 à 91. En plus, un spectacle invité par la troupe Patatra de Neuchâtel. Originalité: ce théâtre-là est bilingue, voire en langue inventée qui parle à tous.

Les comédiens et comédiennes de la Grenouille ainsi que les collaborateurs pour les aspects techniques, musicaux ou plus particuliers, sont tous des gens au bénéfice d'une solide expérience et d'une formation adéquate. On y trouve quelques anciens du TPR dont Jacques Zwahlen en particulier.

Constituée de 3 collaborateurs permanents et de 16 collaborateurs et collaboratrices libres, la troupe en est à sa sixième saison. Elle a déjà réalisé huit productions, dont quatre pour jeune public et quatre pour adultes. La ville de Bienne lui accorde une subvention fixe de 50.000 francs; d'autres soutiens

ou garanties de déficit et aides à la création assure son budget qui était l'année dernière de l'ordre de 125.000 francs.

Outre ses créations, le Théâtre de la Grenouille produit des spectacles sur commande - animation de rue, fête de la matu au Gymnase français, Conseil de ville, Kulturtäter, Omega,

etc. - de même, l'équipe assure des animations et semaines théâtrales, donne des cours, organise des séminaires.

Très active cette Grenouille qui propose 70 à 110 représentations par saison et a fait des tournées en Suisse, Autriche, Norvège, Allemagne, Ecosse; elle espère accueillir cette saison

sa ou son 50.000e spectatrice ou spectateur. A La Chaux-de-Fonds, nous avons pu les applaudir en spectacle scolaire avec «L'Histoire de l'Arbre» l'année dernière.

AU PROGRAMME

Vu le succès déjà rencontré en 1988 par une telle animation, le Théâtre de la Grenouille propose un mois du répertoire du 8 au 24 février avec une extension au 15 et 16 mars. Ainsi l'on peut encore voir les 3 créations de la troupe, en reprise et une production jeune public.

«TIME-OUT» est une création sur le temps, la vitesse, l'accélération. Une pièce musicale et bilingue pour cerner une chose impalpable: time... time-in... time-out... (Vendredi 15 et samedi 16 février à 20 h 37 à la Coupole).

«L'HISTOIRE D'UN PETIT ONCLE» spectacle tout public dès 5 ans, est une création de 1991. Ecrit par Thomas von Brömssen et Lars-Erick Brossner, ce spectacle musical presque sans paroles emmène 3 acteurs et un quatuor à cordes dans l'histoire d'un petit oncle, seul dans sa maison dans la forêt et qui épingle sur les arbres

son envie d'amis. (Dimanche 17 février, 16 h 30, Aula du Gymnase)

«SUNDAY-SUNDAY» de et par Arthur Baratta et Clark Crystal, pour tout public dès 10 ans, est en langue inventée et, burlesque, loufoque, peut avoir l'air d'une rencontre du dimanche entre deux amis. (Jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 à 20 h 30 et dimanche 24 à 16 h 30, Théâtre de Poche, vieille ville).

«SUSPENSE» s'adresse aux amateurs de polars; c'est plein de clichés sur le genre. Cette création de 88 vivra ses dernières heures dans l'ambiance lugubre de la Coupole, renvoyant ses énigmes non résolues dans les matins glauques des villes portuaires. On frémit en deux langues. La dernière représentation est suivie d'une fête musicale avec «Der Interkantonalen Blasafuhr». (Vendredi 15 mars et samedi 16 mars, 20 h 30, Coupole CAJ).

Par ce tour d'horizon, le Théâtre de la Grenouille veut donner une vue d'ensemble de son travail; c'est prometteur.

IB

● Théâtre de la Grenouille, troupe bilingue, Mettstrasse 104, 2504 Bienne, ☎ (032) 25.90.74.



Histoire tout en finesse et en tendresse sur l'amitié et la solitude, «L'histoire d'un petit Oncle» est un spectacle tout public dès 5 ans.

LE SAC À MOTS

Le mélange des langues

A une caisse d'un grand magasin de la ville, deux femmes discutent en français. Soudain, l'une demande et autrement est bien (ça va?) et la conversation se poursuit un moment en espagnol, pour revenir au français. Que penser de ce mélange?

Le mélange est souvent mal vu, par les monolingues, comme par les bilingues. Il est souvent considéré comme un méfait du bilinguisme et c'est avec méfiance qu'on considère généralement ce dernier.

Amené à donner son avis sur le sujet¹, un Romand de Berne déclare: le bilinguisme amène certainement beaucoup mais tous les bilingues le disent, il y a quelque chose qui fait défaut dans chaque langue. Une sorte de génie de la langue qui manque. Ils le disent eux-mêmes, ils sont maladroits dans les deux langues. Cette citation est largement représentative de l'opinion générale en la matière et certains linguistes la partagent. Martina Yaguello par exemple, dans son Catalogue des idées reçues sur la langue², fait une différence entre le bon et le mauvais bilinguisme. Le premier s'observe dans les classes favorisées chez les individus ayant un bon niveau culturel et une conscience aiguë de l'enjeu que constitue la maîtrise des langues. Le second se rencontre dans les classes défavorisées et pour les plus démunis, on constate, dit Yaguello, un appauvrissement de l'expression donc de la pensée.

Dans cette manière d'envisager les choses, on considère que seuls les bilingues qui peuvent additionner deux compétences monolingues sans les mélanger sont de bons bilingues. Les autres sont plus ou moins handicapés du langage.

UN AUTRE REGARD SUR LE BILINGUISME

Certains linguistes³ portent un autre regard sur le bilinguisme

en ne mesurant pas la compétence bilingue à l'aune de la compétence monolingue. Elles sont fondamentalement différentes disent-ils et la compétence bilingue est originale, elle se manifeste par une série de comportements langagiers typiques, dont le fameux mélange de langues illustré plus haut.

Dans cette perspective, ce mélange n'est pas perçu comme indice d'un défaut de compétence mais comme une manière normale de s'exprimer pour des individus qui ont accès à deux codes linguistiques différents et qui parlent ensemble. On reconnaît des valeurs identitaires à ce parler bilingue. Faire des mélanges de langue entre bilingues, c'est affirmer une identité commune.

Les deux femmes de notre exemple, en utilisant alternativement des formes espagnoles et régionales, révèlent (vraisemblablement inconsciemment) leur double appartenance. Elles sont chaux-de-fonnières espagnoles, bilingues et biculturelles, et cette identité, comme toutes les identités mono ou pluriculturelles, laisse des traces dans le langage. Tirer des conclusions, sur la base de ces traces, quant à la plus ou moins bonne qualité de la pensée est totalement abusif.

Marinette MATTHEY

¹ La citation qui suit est extraite des données récoltées par une équipe de linguistes des Universités de Bâle et de Neuchâtel, qui s'est penchée sur les aspects linguistiques de la migration interne en Suisse.

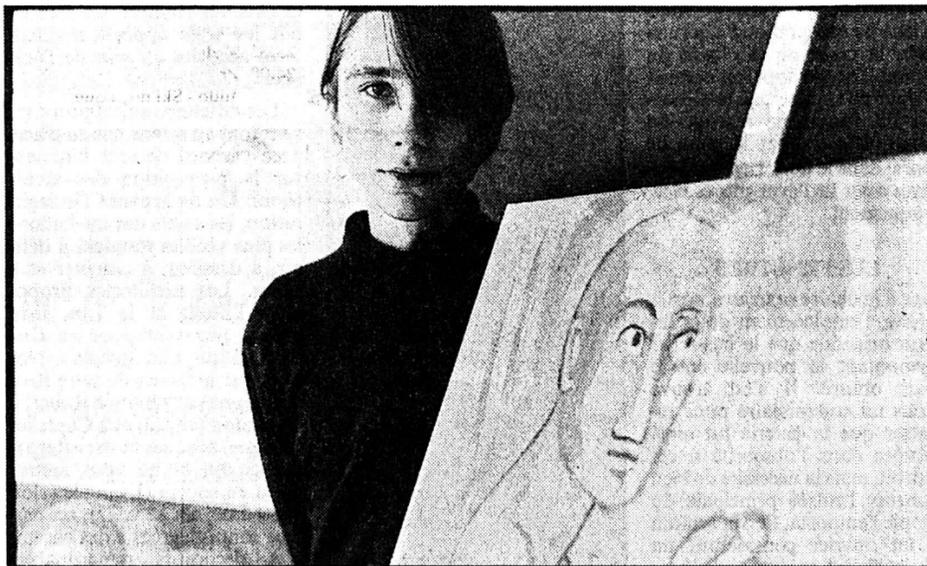
² Marina Yaguello, Catalogue des idées reçues sur la langue. Collection Point-virgule.

³ Par exemple Georges Lüdi et Bernard Py, Etre bilingue. Berne, Peter Lang.

À L'AFFICHE

Le regard intérieur

Victor Savanyu à la galerie Delt'art



C'est à travers le regard de ses personnages que l'on aborde la peinture de Victor. (Photo Xavier Voirol)

Victor Savanyu accroche sa première exposition personnelle. Une étape importante dans la vie d'un jeune peintre. Après l'année préparatoire à l'École d'art appliqué de la Ville, une expérience dans le graphisme, Victor est entré en peinture.

Victor peint l'être humain, il lui arrive de croquer quelque paysage, mais très vite il revient à l'homme, la femme. «J'ai tellement à faire sur l'être hu-

main...» explique-t-il. Quel être? celui de dehors ou du dedans. C'est à travers les regards de ses personnages que l'on comprend le mieux la peinture de Victor. Dans ces regards, sous les traits physiques, transparents les passions, les sentiments. Victor détache le décoratif du sujet, comme on retire la peau à un fruit fragile.

Mine de plomb, gouache sur papier, lavis, encre de Chine, craie, Victor a abordé plusieurs

techniques. Aux côtés de quelques dessins, Victor fait voir aujourd'hui ses plus récents travaux huile sur toile. Déjà le geste est sûr, convaincant. Un jeune artiste à découvrir, sans plus attendre.

DdC

● Galerie Delt'art (Hôtel-de-Ville 3), de mardi à jeudi de 14 à 20 h, vendredi et samedi de 15 à 21 h, dimanche de 11 à 14 h et de 16 à 18 h. Jusqu'au 23 février.

MOTS CROISÉS

No 134

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Très bien. - Précède parfois le bol. 2. Jeune hurlleur. 3. Grossit dans la Dordogne. - Sur le bout du doigt. 4. Aussi beau. - Bête puante. 5. Certaine se fit vers l'or. - Voués au chat et à l'entrechat. 6. Fin de verbe. - Ancienne province de France. 7. Non loin de Montpellier. - Article. 8. Peine. - Se dépense en parlant beaucoup. 9. Parole mémorable. - Coule en Afrique. 10. N'est pas bien malin. - Délai.

Verticalement: 1. Type de fanfaron. 2. Il vise à l'effet. - Va dans le golfe de Botnie. 3. Tissu ou ville de France. - Ville d'Espagne ou du Mexique. 4. Bugle à fleurs jaunes. - Pluie. - Se dit à Marseille. 5. Privatif. - Certains. 6. Oiseau ou jeune étourdi. 7. Blessures. 8. Bavardages ou jeunes sangliers. - Terre mouillée. 9. Port de Boétie. - Parole d'amoureux. 10. Suit docteur. - Gai corrompu.

Solution No 133

Horizontalement: 1. Etouffoirs. 2. Tourie. - Fan. 3. Rivière. 4. Ise. - Russes. 5. Verre. - Tutu. 6. Sûreté. 7. Ecus. - Sa. - Et. 8. Rarement. 9. Etêter. - Ode. 10. Sis. - Ramps. Verticalement: 1. Etrivières. 2. Toise. - Cati. 3. Ouvertures. 4. Uri. - Set. 5. Fières. - Mer. 6. Fêru. - Usera. 7. Estran. 8. If. - Sue. - Top. 9. Rasette. - De. 10. Sn. - Suettes.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

abc: 20 h 30, Nouvelle vague (Godard, Delon, Amstutz).

Corso: 18 h 45, 21 h, Highlander 2 (C. Lambert, S. Connery), 16 ans.

Eden: 21 h, Total Recall (P. Verhoeven) 16 ans; 18 h 30, La gloire de mon père (Y. Robert), pour tous.

Plaza: 16 h, 21 h, Uranus (C. Berri), 12 ans; 18 h 15, Un thé au Sahara (B. Bertolucci) 16 ans.

Scala: 15 h, 18 h 30, 21 h, Un flic à la maternelle (I. Reitman) 12 ans.

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, On peut toujours rêver (de et avec Pierre Richard, Smaïn), pour tous; 2: 20 h 30, Le mystère von Bulow (Barbet Schroeder, Jeremy Irons), 12 ans; 15 h, Maman, j'ai raté l'avion (C. Columbus); 17 h 45, Pretty woman (G. Mars-hall) 12 ans; 3: 15 h, 20 h 45, Les arnaqueurs (S. Frears), 16 ans. 17 h 45, Le petit criminel (J. Doillon, avec R. Anconina), 12 ans.

Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Highlander 2 (C. Lambert, S. Connery) 16 ans.

Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Alice (Woody Allen, Mia Farrow), toutes les séances en V.O., 12 ans.

Palace: 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, Un flic à la maternelle, (I. Reitman, A. Schwarzeneger), 12 ans, 14 h 30, La petite sirène (Walt Disney), pour tous.

Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, L'expérience interdite, (J. Schumacher), 16 ans.

Studio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Fenêtre sur Pacifique, (J. Schlesinger, avec Mélanie Griffith), 16 ans.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Le P'tit Paris: 21 h, scène libre classique.

LE LOCLE

La Grange: 20 h 30, concert Mike Rimbaud

ÉPHÉMÉRIDE

Événements historiques

1990 - Ottawa: accord américano-soviétique sur la réduction de leurs troupes en Europe centrale à 195.000 hommes.

1986 - Intensification des combats en plusieurs points du nord du Tchad, entre rebelles soutenus par les Libyens et forces gouvernementales. Carnaval à Rio de Janeiro: 121 morts.

1984 - Constantin Tcherencko devient secrétaire général du Parti communiste soviétique à la mort de Youri Andropov.

1968 - Un renfort américain de 10.000 hommes est en voie d'acheminement au Sud-Vietnam, où les combats s'intensifient.

Ils sont nés un 13 février

- Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, prélat et diplomate français (1754-1838).
- L'écrivain français André Breton (1896-1966).
- La soprano américaine Eileen Farrell (1920).

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 28.1.1991 au 4.2.1991
Littoral - 3,5 (3616 DH)
Val-de-Ruz - 5,5 (3952 DH)
Val-de-Travers - 4,2 (3728 DH)
La Chx-de-Fds - 6,5 (4110 DH)
Le Locle - 5,6 (3965 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

Sur fond gris-bleu

A la recherche de la clef du Grand-Temple (10)

«Foi, espérance, charité, publiez la bonne nouvelle, Dieu est amour». Tel est le message inscrit sur la petite cloche du Grand-Temple depuis 1898. L'œuvre entreprise au soir de l'incendie se devait de confirmer, de compléter et de traduire ce message par les signes que les ouvriers attelés à cette tâche allaient tracer dans la matière. Il faut remarquer cependant que ces signes se détacheront avec humilité sur un fond gris-bleu. Ce sont de petits éclats de lumière qui ne s'imposent pas au premier regard. A chacun de bien vouloir les découvrir.

Dès le début de l'année 1921, la question de la polychromie intérieure avait été posée sous la forme d'une alternative liée au choix du dallage: le granit ou les dalles de calcaire Sohlnofen. Dès l'instant où la Commission de bâtisse eut tranché en faveur du granit, en raison de la durabilité de ce matériau, l'option de peindre les murs en jaune clair légèrement ocré pouvait être abandonnée en faveur du gris-bleu. L'idée de maintenir autour de la chaire une zone de teinte moins froide, à l'aide de Sohlnofen, se traduira finalement par le polissage du roc de La Vue-des-Alpes choisi pour caractériser l'espace liturgique, et recelant une tonalité plus chaude que la plupart des autres calcaires du Jura.

Marc E. Albert Emery

C'est sur ce fond d'une très grande sobriété que quelques ornements utiles allaient pouvoir se détacher. Citons en premier lieu les appliques encadrant les fenêtres. Après avoir étudié divers luminaires en forme de boules suspendues à des potences, la Commission porte son choix sur des groupes de lampes-cierges, disposés sur une console; pour cette dernière, on préférera à une simple corbeille de feuilles d'acanthé très classique, un cône légèrement modelé par Léon Perrin afin d'évoquer la pive (cône) de nos sapins. Cet unique ornement placé sur les murs offre ainsi un lien très clair avec l'héritage laissé par l'Eplattenier et l'enseignement apporté par cet artiste tout au long des premières années de ce siècle; en effet son leit-motiv fut le sapin et les motifs ornementaux qu'il pouvait suggérer. Ces appliques sont donc un rappel, mais elles signifient bien qu'une page avait été tournée, ainsi que l'exprimera Le Corbusier en 1925: «Sur le ripolin (blanc) des murs, ces ammoncellements de choses mortes du passé ne sauraient être tolérées; elles feraient tache...». Quelques

pives, quelques cierges, rien de plus.

L'inauguration ayant eu lieu, Léon Perrin se consacre à sculpter les pierres laissées en attente à cette fin. En 1922, apparaît sous son ciseau le bas-relief de la nouvelle entré (l'Appel du maître), puis en 1923, deux silhouettes de communiantes, sur le mur délimitant l'espace liturgique (la Prière et la Louange). Enfin, la même année, la chaire offre aux regards le principal ornement plastique de l'édifice. Le thème, un homme et une femme se désaltérant à l'eau d'une source jaillissant d'un rocher marqué du signe de la croix, est absolument comparable à celui qui fut sculpté dans le cadre du Cours supérieur de décoration en 1907 pour orner la chaire de la chapelle indépendante de Fontainemelon: une source jaillissant d'un rocher et à laquelle se désaltèrent deux petits oiseaux.

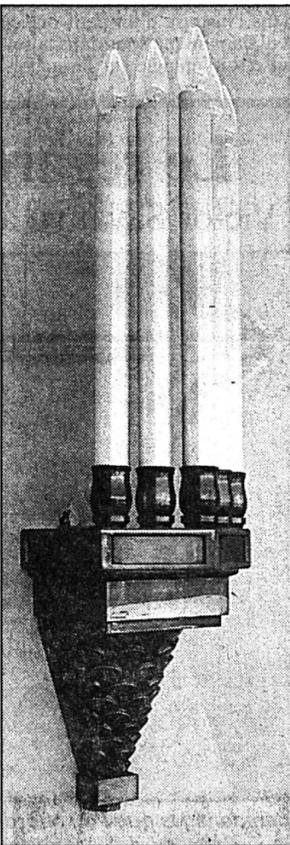
Telle qu'elle est inscrite, dans la face du rocher d'où l'eau ruisselle, la croix de la chaire du Grand-Temple apparaît comme le signe de l'endroit où le roc stérile fut frappé, la marque du bois qui le frappa; le geste de Moïse dans le désert est ainsi relié au cœur de l'évangile, et réciproquement.

LES FENÊTRES

Face à la chaire se trouve, sur la galerie, l'emplacement de la fenêtre orientale que le bas-relief surmontant la nouvelle entrée avait obturé. Il s'est trouvé certes un commissaire pour regretter que la galerie fut ainsi plongée dans l'obscurité à cet endroit, mais la nécessité de bien marquer l'entrée principale du temple l'emporta. Perrin sculpta là un ouvrier considérant un Christ vivant, ressuscité, les bras ouverts en forme de croix, placé devant la croix, et non un Christ souffrant, cloué sur la croix. Ses bras dépassent le cadre de la sculpture pour bien indiquer qu'il ne peut être enfermé dans une œuvre humaine.



Poignée de la nouvelle porte à l'est, offerte par «un pieux israélite», et modelée par Léon Perrin.



Appliques pour l'éclairage électrique, avec console en forme de cône.

Après avoir songé à la création de grands vitraux, la Commission opta pour des verrières teintées et choisit, au sein d'une dizaine de variantes, une résille en forme d'écailles de poisson qui devra être de teinte gris-bleu afin de renforcer l'ambiance intérieure. Léon Perrin établit alors une série de cartons représentant divers sujets susceptibles de venir assurer l'ornementation des médaillons cernés par les châssis des fenêtres. Ce sera en fait les seuls apports multicolores acceptés au sein de l'édifice.

Les différents sujets proposés sont tout au moins mis en place, avec l'accord de «La Bâtisse», sur la proposition des architectes. Un mois avant l'inauguration, les sujets des médaillons les plus visibles restaient à définir, à dessiner, à exécuter et à poser. Les architectes proposent: l'Étoile et le Lys, Jean Emery précisant pour ce dernier: «Fleur non stylisée». Notons que le thème de cette fleur sera repris par Philippe Robert à Chainton (vitrail) et à Corcelles (fresque) avec ces mots: «Regardez ce lys et ne vous mettez point en souci» (Evangile selon Saint-Luc, ch. 12 v. 27); ces œuvres sont intégrées à des ensembles décoratifs remarquables ayant marqué de leur sceau des édifices religieux d'origine plus ancienne. Au Grand-Temple, l'étoile est l'étoile radieuse que nous avons déjà mise en évidence à propos de l'ovale du plan; elle est complétée d'un fragment de croissant de lune et d'un rais marqué de trois signes: un poisson (un seul), un bélier et un taureau.

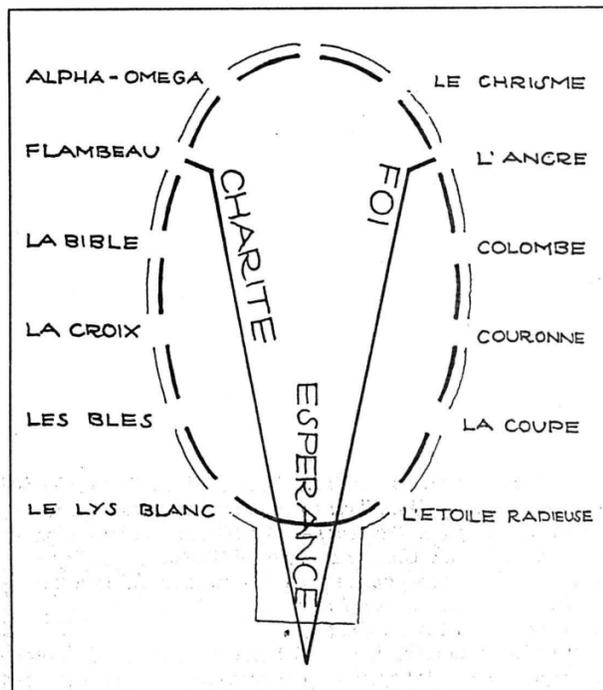
LE MESSAGE DU PLAN

L'ancre symbolise la foi par le fait qu'elle signifie la possibilité de se mettre en mouvement aussi bien que de s'arrêter en prenant appui sur un point solide. Mais elle est aussi associée à l'espérance, puisqu'il est dit: «Cette espérance, nous la gardons comme une ancre solide et ferme de notre âme» (Hébreux 6, 19). Du reste, la foi agissante dans le monde est une source d'espérance.

L'ancre de la foi orne la verrière placée sur l'entrée latérale sud-est; l'autre entrée latérale est marquée du symbole du flambeau de la charité. Nous l'avons constaté, la géométrie de l'édifice fait que tout l'espace intérieur converge, au-delà de la table de communion, de la chaire et de l'orgue, vers un uni-

que point extérieur situé devant la tour et échappant ainsi aux regards confinés dans l'espace de l'église. C'est le point d'espérance, celui qui réunit tous les fidèles rassemblés en ce lieu tout au moins; un point que la marche de l'étoile et l'enseignement du lys nous aident à cerner; ces motifs ornent les médaillons des verrières ouest qui encadrent l'orgue et qui furent obturées en 1928 et à nouveau ouvertes pour le dimanche de Pentecôte 1990.

ple, en 1921, le président de la Fondation, Auguste Jeanneret signale ce geste chargé de sens, en précisant que ce don était du fait «d'un pieux israélite». Ce donateur n'agissait-il qu'en son nom personnel? Les archives consultées à ce sujet ne permettent pas d'affirmer plus ou autre chose; mais une annotation, laissée par l'un des responsables de l'œuvre de reconstruction, témoigne que ce don a été accueilli comme s'il venait de la Communauté israélite elle-même.



Foi, espérance, amour forment donc un grand V traversant l'ensemble de l'édifice.

Associations l'ancre à l'image d'un bateau, et la lumière du flambeau à celle qu'un chandelier doit porter et constatons que les motifs qui sont en rapport avec les portes d'entrée latérales ont ainsi un lien évident avec les sujets représentés sur les poignées de la nouvelle porte à l'est; l'arche qui rentre au port orne la poignée d'entrée avec ces mots: «L'Eternel est mon Refuge»; quant à la poignée permettant d'ouvrir la porte pour sortir du Temple et retourner dans la ville apporter la lumière reçue en ce lieu, elle est ornée du chandelier à sept branches, ou Menorah.

Les poignées de la nouvelle porte ont été offertes par l'artisan qui les a réalisées sur la base d'un modèle de Léon Perrin. Lors de l'inauguration du tem-

Fable de la maison rêvée

(suite et fin)

L'architecte dirigea sans hésiter les travaux. Il savait maintenant par avance quels étaient les matériaux idoines à leur emploi, quelles étaient les façons idoines de les assembler. Il savait quels étaient les moyens et les buts de son activité.

Mais comment les aurait-il connus au préalable?

Moralité. - Une doctrine préalable ne se justifie pas d'elle-même au préalable. Elle se révèle idoine par ses incidences et par ses conséquences.

Prochaine page
Ouvert sur le Grand-Temple:
LES QUESTIONS
ACOUSTIQUES



Vitrail ouest: «Regardez ce lys et ne vous mettez point en souci.»